

# BULLETIN

DE LA

## Société Botanique des Deux-Sèvres

(Société Régionale de Botanique)



1926



SAINT-MAIXENT

IMPRIMERIE GARNIER



# SOCIÉTÉ BOTANIQUE DES DEUX-SÈVRES

ANNÉE 1925

## BUREAU

- Présidents d'honneur* : M. le Recteur de l'Académie de Poitiers.  
M. le Conservateur des Eaux et Forêts de Niort.  
M. le Préfet des Deux-Sèvres.  
M. le Maire de Niort.
- Président* : M. V. Dupain.
- Vice-Présidents* : M. Fouillade.  
M. Péquin.  
M. Eugène Simon.
- Secrétaire* : M. Coyault.
- Secrétaire-adjoint* : M. Berland.
- Trésorier* : M. Sainvet.
- Trésorier-adjoint* : M. Robert.
- Bibliothécaire* : M. Ventadoux.
- Assesseurs* : M. Brébinaud.  
M. Guignard.  
M. le Dr Moreau.

## HERBIERS ET BIBLIOTHÈQUE DE LA SOCIÉTÉ

*Conservateur* : M. Ventadoux.

## SECTIONS

### SECTION POITEVINE

- Président* : M. Ricôme.
- Vice-Présidents* : MM. Bourgoin, Bouchet et Dr Coulongeât.
- Secrétaire* : M<sup>lle</sup> Beauchant.

### SECTION CHARENTAISE

- Président* : M. Fouillade.
- Vice-Président* : M. Blaud.
- Secrétaire* : M<sup>lle</sup> Cabandé.
- Secrétaire-adj.* : M. Matard.

## SERVICE DE RECONNAISSANCE DES PLANTES

Pour les *phanérogames* et *cryptogames vasculaires* :

- MM. Simon, receveur de l'Enregistrement à Tours ;  
Fouillade, greffier de justice de paix à Tonnay-Charente  
(Charente-Inférieure) ;  
Coupeau, pharmacien honoraire à Saint-Jean-d'Angély,  
(Charente-Inférieure) ;  
Gamin, instituteur en retraite, à La Mothe-Saint-Héray.

Pour les *plantes vendéennes* et *muscinées* de toutes provenances :

- M. Charrier, pharmacien de 1<sup>re</sup> classe à La Châtaigneraie (Vendée).

Pour les *champignons supérieurs* :

- MM. Brébinaud, à Poitiers, route de Bordeaux ;  
Bouchet, à Poitiers, rue Théophraste-Renaudot ;  
Bellivier, pharmacien à Parthenay (Deux-Sèvres) ;  
Dupain, pharmacien honoraire à La Mothe-Saint-Héray  
(Deux-Sèvres).

Pour les *champignons supérieurs* et surtout *discomycètes* :

- M. l'abbé Grelet, curé de Savigné (Vienne).

Pour les *phanérogames* et les *champignons*, *algues*, *mousses* et *lichens* :

- M. le Dr Coulongeat, professeur à l'École de Médecine de Poitiers.

Pour les *myxomycètes* :

- M. Buchet, préparateur à la Sorbonne.

Adresse : Laboratoire de Botanique, 1, rue Victor Cousin, Paris.  
Adresse l'été, pendant les vacances : Le Noyer, par Jars (Cher).

N. B. — M. Buchet serait reconnaissant aux confrères qui voudraient bien lui envoyer leurs échantillons à déterminer, de lui donner la liste des espèces qu'ils ont rencontrées dans leur région, avec la date et le lieu de leur récolte. Ces renseignements seront pour lui des matériaux précieux pour la rédaction à bref délai d'une flore française de myxomycètes.

---

**Liste des Membres de la Société par Départements**  
**au 31 décembre 1925**

---

(F., membres fondateurs. — La date qui suit chaque nom est celle de l'admission).

---

**AISNE**

Courteville, ingénieur, Avenue de la République, Laon. — 1925.  
Moreau Jean, géomètre, rue de la Villette, à Laon. — 1910.

**ALPES-MARITIMES**

Poirault G., directeur de la Villa Thuret, cap Antibes. — 1908.

**CHARENTE**

M<sup>me</sup> Beyrière (née Guittot), professeur à l'Ecole primaire supérieure, 3 rue des Pilards, Barbezieux. — 1911.  
Bryant Laurent, représentant de la maison Bergougnan, 36, rue du Rempart de l'Est, Angoulême. — 1925.  
Mallat, pharmacien honoraire, à Blanzac-les-Mâtha. — 1892.  
Mathieu, pharmacien, à Jarnac. — 1903.  
Thomas R., pharmacien, 4, rue Elisée Mounier, à Cognac. — 1913.

**CHARENTE-INFÉRIEURE**

Archambault Louis, marchand de nouveautés, à Surgères. — 1912.  
Belloteau G.-L., instituteur, à Ozillac. — 1912.  
Bernard, secrétaire de mairie, La Flotte en Ré. — 1902.  
Biraud (M<sup>lle</sup> R.), institutrice, à Saint Pierre d'Oleron. — 1914.  
Blaud Charles, professeur de sciences, à l'Ecole Normale de la Rochelle. — 1911.  
Boïsse, médecin-vétérinaire, à Surgères. — 1912.  
Bouquet C., instituteur à la Clisse, par St-Georges des Coteaux. — 1909.  
Branger Hector, ingénieur agricole, à Salles d'Angles. — 1903.  
Baillon (M<sup>lle</sup>), professeur, à l'Ecole normale de La Rochelle. — 1924.  
Coupeau Charles, pharmacien, 5, place du Marché, à St-Jean d'Angély. — 1910.  
Cabandé (M<sup>lle</sup>), professeur, à l'Ecole primaire supérieure de La Rochelle. — 1924.

- Dupain (Jules), pharmacien, La Rochelle. — 1924.  
Durepaire Ch.-André, pharmacien, à Royan, rue du Corsaire. — 1911.  
Ecole primaire supérieure de La Rochelle. — 1925.  
Ferrand Alexis, à la Fiément, près Tonnay-Charente. — 1914.  
Fouillade, greffier de paix, à Tonnay-Charente. — 1896.  
Fraud Julien, professeur à N.-D., de Recouvrance, à Saintes. — 1912.  
Faideau, président de la Société d'Horticulture, 44, rue de Villeneuve, à La Rochelle. — 1924.  
Girardeau Léonce, cultivateur aux Rivières d'Anais, par le Gué d'Alléré. — 1914.  
Gaboreau, pharmacien, à Saint Martin de Ré. — 1924.  
Jarretton G.-J., directeur de l'Ecole primaire supérieure, à Pons. — 1912.  
Lucazeau Marius, instituteur, à Pons. — 1912.  
Loppé (Dr), président de la Société des Sciences Naturelles, à La Rochelle. — 1924.  
Labrunie, instituteur, à St Vivien, par Salles. — 1924.  
Lucazeau, instituteur, à Brizambourg. — 1924.  
Lesgourgues (M. et M<sup>me</sup>), prof. à l'Ecole normale de filles, à La Rochelle. — 1924.  
Legrand (M<sup>lle</sup>), professeur à l'Ecole primaire supérieure, à La Rochelle. — 1924.  
Mataud Clovis, instituteur, à l'Ecole annexe de l'Ecole normale de La Rochelle. — 1914.  
Métais (Dr), médecin à Surgères. — 1902.  
Millot, retraité, rue Chaudrier, à La Rochelle. — 1924.  
Morineau, pharmacien, à Saujon. — 1901.  
Navrancourt, pharmacien, rue de l'Arsenal, à Rochefort-s-mer. — 1901.  
Ouary, professeur au Lycée de La Rochelle. — 1925.  
Pellisson Marcel, propriétaire à Léchailler, par Mortagne-s-Gironde. — 1912.  
Perrier de la Bathie, professeur d'agriculture, à Saintes. — 1904.  
Peyrelonque, directeur de l'usine à gaz de La Rochelle. — 1925.  
Reinier, instituteur, à Thairé-Fagnoux, par St Jean de Liversay. — 1924.  
Renou (Dr), 18, Avenue de la Gare, Royan. — 1925.  
Saint Marsault (Comte Ch. de), château du Roulet, par Salles-s-mer. — 1912.  
Scœnen, stagiaire en pharmacie, 35, rue Alcide d'Orbigny, La Rochelle. — 1924.  
Thébaud Ernest, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Pons. — 1914.  
Vigé, instituteur, à Dompierre-sur-mer. — 1924.  
Zeller (M<sup>me</sup>), directrice de l'Ecole primaire supérieure de La Rochelle. — 1925.

CHER

Blondet (René), professeur d'Ecole normale, à Primelles, par Limery. — 1925.

CÔTES-DU-NORD

Le Goas, abbé, professeur, à l'Institution N.-D., à Guingamp. — 1908.

DOUBS

Bataille Frédéric, mycologue, 14, rue de Vesoul, à Besançon. — 1908.

GIRONDE

Petit Georges, jardinier-chef des cultures, au Jardin Botanique de Talence. — 1914.

HÉRAULT

Gèze J.-B., ingénieur agronome, 8, rue du Canneau, à Montpellier. — 1908.

INDRE

Avéroin, pharmacien, à Argenton. — 1924.

Alamoine, pharmacien, à Chaillac. — 1924.

Fournier (abbé), licencié-ès-sciences, professeur au Collège Lourdoux, St-Michel. — 1925.

Gaujard-Rome, pépiniériste, à Châteauroux. — 1913.

Guillaume, docteur en pharmacie, place de la République, à Issoudun. — 1924.

Hivert Emmanuel, herboriste, 1, place Gambetta, à Châteauroux. — 1908.

Joly, pharmacien, à St-Gaultier. — 1924.

Léonardon, pharmacien, au Blanc. — 1901.

Maillet, pharmacien, à Châteauroux. — 1924.

Mardon, pharmacien, à Déols. — 1924.

Massé, instituteur, à Arthon. — 1924.

Pécherat, instituteur, à St-Lizaigne, par Issoudun. — 1924.

Pignenet, ingénieur des Arts et Métiers, à Argenton-sur-Creuse. — 1925.

Pineau, pharmacien, à Mézières. — 1924.

Reuillon, pharmacien, à Valençay. — 1924.

Rosset, pharmacien, à Levroux. — 1924.

Tharreau, pharmacien, à Chaillac. — 1924.

Thibault, professeur à l'Ecole normale de Châteauroux. — 1925.

Touraine Louis, instituteur, à Châteauroux, 10, rue Martial. — 1912.

INDRE-ET-LOIRE

- Aristobile, jardinier, à Preuilly sur Claise. — 1904.  
Decorges Louis, architecte paysagiste, 107, rue Jules Charpentier, à Tours. — 1906.  
Devaulx de Chambord, à la Cloutière, par la Celle-Guénan. — 1906.  
Dubreuil, Docteur médecin, à la Riche-Extra, près Tours. — 1908.  
Dupuy, professeur économiste, à l'École normale de Loches. — 1905  
Etienne, pharmacien, à la Riche, près Tours. — 1906.  
Grézillier Jean, tailleur, rue P.-L. Courier, à Tours. — 1906.  
Lemoine, chef du Jardin Botanique de Tours. — 1906.  
Moreau-Chauvineau, inspecteur d'assurances, 176, rue d'Entraygues, à Tours. — 1913.  
Poulet, herboriste, 7, rue de la Riche, à Tours. — 1906.  
Pinguet-Guindon, pépiniériste, à la Tranchée de St Symphorien, — 1906.  
Rollet du Coudray, pharmacien, 2, place de la Gare, à Tours. — 1910.  
Simon Eugène, receveur de l'Enregistrement, à Tours. — 1898.

LOIRE-INFÉRIEURE

- Chenantais, docteur-médecin mycologue, 2, rue Cambronne, à Nantes. — 1908.  
Orgebin Léon, pharmacien, 2, place Delorme, à Nantes. — 1909.

LOT-ET-GARONNE

- Duffour-Charles, conservateur du musée, 16, rue Jeanne d'Arc, à Agen. — 1911.

MAINE-ET-LOIRE

- Bouvet, pharmacien, directeur des jardins publics, 32, rue Lenepveu, à Angers. — 1901.  
Pavis (M. et M<sup>me</sup>), instituteurs, à Rablay, par St Laurent-du-Lattay. — 1910.  
Préaubert, professeur honoraire, président de la Société d'Etudes scientifiques, 23, rue Proust, à Angers. — 1901.

MANCHE

- Michel Arnold, pharmacien, à St-James. — 1910.

HAUTES-PYRÉNÉES

- Métais André, professeur, au Lycée de Tarbes. — 1924.

SEINE

- Blaringhem L., chargé des cours de biologie agricole à la Faculté des sciences de l'Université, 14, rue de Tournon, Paris. VI<sup>e</sup> — 1912.



- Boulangier Emile, pharmacien, 19, quai Bourbon, Paris (IV). — 1903.  
Billiet, 9, rue Félix Ziem, Paris (18<sup>e</sup>). — 1924.  
Buchet, préparateur de sciences naturelles, à la Sorbonne, Laboratoire de Botanique, Avenue de l'Observatoire, Paris. — 1924. (L'été, pendant les vacances, à Le Noyer, par Jars (Cher).  
Chevallereau (D<sup>r</sup>), oculiste, 43, rue de Liège, à Paris (8<sup>e</sup>), et à Fontenay (Vendée). — 1908.  
Dérivière-Desgardes (D<sup>r</sup>), à Paris (18<sup>e</sup>), 16, rue Houdon. — 1902.  
— (L'été au Cluzeau, par Chabenet (Indre).  
Guillet Jean, inspecteur de l'Enregistrement, 1, place Balard, Paris (15<sup>e</sup>). — 1913.  
Guétrot (D<sup>r</sup>), 169, rue de Tolbiac, Paris (13<sup>e</sup>). — 1924.  
Massé Robert, pharmacien, 8, boulevard St-Marcel, à Paris. — 1914.  
Varney Edmond, ingénieur, 12, rue Stanislas, Paris (6<sup>e</sup>). — 1914.

#### DEUX-SÈVRES

- Alleyrangué (M<sup>lle</sup>), étudiante, à la Mothe-Saint-Héray. — 1925.  
Ailleaume Paul, pharmacien, à l'Absie. — 1914.  
Barillot Ed., instituteur, à Fomperron. — 1924.  
Barot Emile, négociant, à La Mothe Saint-Héray. — 1911.  
Baufine, notaire, à Parthenay. — 1905.  
Baussay A., libraire à Niort. — 1914.  
Beauchamp, négociant, à Parthenay. — 1889.  
Belin, pharmacien, à Mauzé. — 1924.  
Bellivier Jules, pharmacien, à Parthenay. — 1901.  
Berland Constant, professeur en retraite, 25, rue Georges Clémenceau, Saint-Maixent. — 1906.  
Berthelot, horticulteur, à Niort. — F. — 1888.  
Betraud F., instituteur à Luché-Thouarsais, par St-Varent. — 1899.  
Bouchand, pharmacien, à Melle. — 1924.  
Bougoin E., ancien trésorier général, au Chaillou, près Chey. — F. — 1888.  
Brumault des Houlières, pharmacien, place St-Médard, à Thouars. — 1909.  
Brunet (abbé), curé de Vançais, par Lezay. — 1908.  
Boiteux, professeur au Lycée Fontanes, rue Jard-Panvilliers, à Niort. — 1924.  
Caillon, horticulteur, rue de la Gare, à Niort. — F. — 1888.  
Capitaine, médecin vétérinaire, à Brioux. — 1903.  
Châtelain Henri-Louis, docteur en droit, pharmacien, place des Halles, Niort — 1911.  
Chavigneau, pharmacien, rue de la Gare, Niort. — 1889.  
Chrétien Arthur, inspecteur d'académie, à Niort. — 1913.  
Clémot R., pharmacien, 53, rue Victor Hugo, à Niort. — 1912.  
Coyault Emmanuel, notaire, à Saint-Maixent. — 1913.

- Chauvineau (M<sup>me</sup>); née Portron, pharmacien, à La Crèche. — 1911.  
Cornilliet (M<sup>le</sup>), stagiaire en pharmacie, Parthenay. — 1925.  
Conservateur des Forêts, de Niort.  
Coyault Pierre, étudiant en pharmacie, à Saint-Maixent. — 1924.  
Cousin, contrôleur des contributions directes, à Parthenay. — 1924.  
Daniaud, pharmacien, à Saint-Maixent. — 1925.  
David P., instituteur, aux Alleuds, par Sauzé-Vaussais. — 1894.  
Déchams (M<sup>lle</sup> Jeanne), 2, place du Donjon, Niort. — 1912.  
Demellier Louis, député des Deux-Sèvres, à Pont de Vonne, par  
Vautebis. — 1899.  
Denizeau (M<sup>lle</sup> J.), directrice de l'école d'application, à Niort. —  
1891.  
Dupain Victor, mycologue, pharmacien honoraire, à La Mothe  
St-Héray. — F. — 1888.  
Dupain Victor (fils), pharmacien, à La Mothe St-Héray. — 1924.  
Dupain (Jean). Docteur médecin, à Saint-Maixent. — 1924.  
Deschamps, pharmacien, à Parthenay. — 1924.  
Dupont, propriétaire, Avenue de Limoges, à Niort. — 1924.  
Fayoux, chirurgien-dentiste, Coulonges-sur-l'Autize. — F. — 1888.  
Fouchier Eugène, professeur au Collège de Melle. — 1912.  
Favreau Paul, receveur municipal, à Saint-Maixent. — 1924.  
Garnier, imprimeur, à Saint-Maixent. — 1925.  
Gazeau, professeur, au Collège de Saint-Maixent. — 1924.  
Gardrat J.-P.-M., notaire, à Melle. — 1914.  
Girardin (M<sup>le</sup>), professeur au Collège de Saint-Maixent. — 1925.  
Granier (M<sup>le</sup>), professeur à l'Ecole primaire supérieure de Saint-  
Maixent. — 1925.  
Girouin Daniel, pharmacien, à Saint-Maixent. — 1909.  
Griffault Emile, Docteur médecin, conseiller général, à La Mothe-  
Saint-Héray. — 1897.  
Guignard, pharmacien, à Saint-Maixent. — 1894.  
Guyet René, rédacteur au Mémorial des Deux-Sèvres, 1, rue  
Yver, à Niort. — 1911.  
Gilbert, propriétaire, rue de la Croix, à Saint-Maixent. — 1924.  
Gamin, instituteur en retraite, à La Mothe St-Héray. — 1924.  
Grégoire, faubourg Sébastopol, à Parthenay. — 1924.  
Huctin Aristide, notaire, à Melle. — 1910.  
Hipault Octave, clerc de notaire, à Saint-Maixent. — 1924.  
Hurtaud, pharmacien, à St-Hilaire-la-Palud. — 1924.  
Ingueneau Léon, vétérinaire principal en retraite, officier de la  
Légion d'Honneur, à Saint-Maixent. — 1925.  
Jarry Léonce, professeur économe, à l'Ecole normale de Parthe-  
nay. — 1912.  
Lainé, professeur de sciences, à l'Ecole normale de Parthenay.  
— 1924.  
Lairt (M<sup>me</sup>) née Ambert, institutrice, à Azay-le-Brûlé. — 1925.  
Lambert, pharmacien, à Parthenay. — 1924.  
Landier (M<sup>lle</sup>), rue Châlons, à Saint-Maixent. — 1925.

- Litardière (Ch. Verriet de), Docteur médecin, conseiller général à Mazières-en-Gâtine. — 1898.
- Lévêque (M<sup>lle</sup>), directrice de l'Ecole primaire supérieure, à Saint-Maixent. — 1912.
- Lemoine (abbé), curé des Forges, par Vasles. — 1893.
- Le Berre (M<sup>lle</sup>), ex-directrice de l'Ecole primaire supérieure de Saint-Maixent. — 1912.
- Lamy René, docteur en médecine, à Melle. — 1913.
- Loynes (de), avocat, rue du 24 Février, à Niort. — 1925.
- Marot Emile, conseiller général, à Niort. — 1905.
- Ménard Cl., conseiller général, à Thouars. — 1894.
- Métayer-Tisseau, président de la Société d'Horticulture, à Niort. — 1925.
- Mironneau, pharmacien, à Chef-Boutonne. — 1925.
- Moinet Albert, ingénieur agricole, rue Thiers, à Niort. — 1900.
- More Edmond, professeur de physique, au Collège de Saint-Maixent. — 1912.
- Morisset, directeur Ecole primaire supérieure, à Thouars. — 1911.
- Minault (M<sup>lle</sup>), institutrice, à La Crèche. — 1924.
- Moine Clément, instituteur, à Vernoux-s-Boutonne. — 1924.
- Marcus, juge de paix, à La Mothe St-Héray. — 1924.
- Naslin Emile, conseiller général, à Cherchenay, par Saint-Maixent. — 1912.
- Pajou Ernest, cultivateur, maire de St Porchaire, par Bressuire. — 1911.
- Papot Louis, apiculteur, à Brioux. — 1910.
- Péquin, pharmacien honoraire, 83, avenue de Paris, à Niort. — F. — 1888.
- Picard Charles-Joseph, médecin vétérinaire, à La Mothe-St-Héray. — 1910.
- Proust, à Vauballier, par Chizé, — 1925.
- Proust, vétérinaire, à Lezay. — 1925.
- Proust, propriétaire, à Miséré, par Celles-s-Belle. — 1925.
- Pommier Hippolyte, pépiniériste, route de Paris, à Niort. — F. — 1888.
- Poulier Anatole, propriétaire, à Airvault. — 1894.
- Queuille, pharmacien, rue de la Gare, à Niort. — F. — 1888.
- Robert, pharmacien, place du Marché, à Niort. — 1901.
- Renaud Jacques, médecin vétérinaire, à St-Gelais. — 1910.
- Rozera, ex-directeur des Services agricoles, à Niort. — 1912.
- Roux, instituteur en retraite, à Saint-Florent-lès-Niort, avenue St Jean-d'Angély, 141. —
- Sainvet Auguste, négociant, 67, rue de la Croix, à Saint-Maixent. — 1903.
- Schauffler, directeur de l'usine électrique et de l'usine à gaz, à Niort. — 1912.
- Souché Edmond, propriétaire, à la Jarrie, par Pamproux. — 1924.

- Souché (M<sup>lle</sup>), Zélie, propriétaire, à la Jarrie, par Pamproux. — 1924.  
Souché (M<sup>lle</sup>) Marie, propriétaire, à la Jarrie, par Pamproux. — 1924.  
Texier Charles, instituteur à Champeaux, par Champdeniers. — 1911.  
Texier Raoul, élève maître (à l'Ecole normale d'Angers), à la Mothe St-Héray. — 1925.  
Tournadour, Docteur médecin oculiste, rue de la Gare, à Niort. — 1909.  
Triou, pharmacien, à Lezay. — 1924.  
Ventadoux, officier d'administration d'artillerie de marine en retraite, 10, place du Sanitat, à Niort. — 1909.  
Verdon, pharmacien, à Celles. — 1924.

TARN-ET-GARONNE

- Chaillot, professeur adj. au lycée de Montauban. — 1912.

VENDÉE

- Bourdeau G., professeur au collège de Luçon. — 1901.  
Bourgezeau Z., horticulteur, à la Chataigneraie. — 1903.  
Boutin G., Docteur médecin, à Vouvant. — 1902.  
Briand, pharmacien, à la Chataigneraie. — 1903.  
Charrier J., pharmacien, à la Chataigneraie. — 1907.  
Châtelain Louis, diplômé de Grignon, à Sigournais. — 1903.  
Chevallereau A., pharmacien, à Fontenay-le-Comte. — 1908.  
Cognét, herboriste, à Fontenay-le-Comte. — 1925.  
Darrigade Jean, à Fontenay-le-Comte. — 1925.  
Drapron F., instituteur, à Mareuil. — 1903.  
Durand G., à Beautour, par La Roche-s-Yon. — 1904.  
Forestier Louis, instituteur à Vix. — 1903.  
Gambier Jean, à Fontenay-le-Comte. — 1914.  
Guittot, 52, rue des Merciers, Les Sables d'Olonne. — 1905.  
Louis, instituteur, à Angles. — 1905.  
Marchay Léopold, à Fontenay-le-Comte. — 1925.  
Méchain, pharmacien, à Foussais. — 1925.  
Michon, pharmacien, à la Roche-sur-Yon. — 1905.  
Pichot, pharmacien, à Fontenay-le-Comte. — 1903.  
Pommeray Léon, préfet honoraire, à Talmont. — 1908.  
Prouzeau Théophile, aviculteur, à Velluire. — 1912.  
Rouillon, instituteur, à la Taillée. — 1905.  
Sarrazin-Timothée, directeur des services agricoles, 4, boulevard le Blanc, à la Roche-sur-Yon. — 1900.  
Sarrazin Alexandre, propriétaire à l'Hermenault. — 1902.  
Seyrat A., instituteur, à Luçon. — 1907.  
Touchard, directeur de l'Ecole pratique d'agriculture de Pétré, par Ste Gemme-la-Plaine. — 1902.

VIENNE

- Amiet Emile, propriétaire, à Vendœuvre. — 1914.  
Aurioux (abbé), curé de St Romain, par Dangé. — 1893.  
Barreau (M<sup>lle</sup> Valentine), institutrice, à Cloué, par Lusignan. — 1900.  
Bidot Emile, sous-ingénieur des ponts et chaussées en retraite, 159, avenue de Bordeaux, à Poitiers. — 1914.  
Bouchet Léon, pharmacien honoraire, rue Théophraste-Renaudot, à Poitiers. — 1897.  
Bonnetête, pharmacien, à Poitiers. — 1924.  
Barbier, élève maître, à l'Ecole normale de Poitiers. — 1924.  
Beauchant (M<sup>lle</sup>), 15 bis, rue Alsace Lorraine, à Poitiers. — 1924.  
D<sup>r</sup> Boucherie, professeur adjoint, à l'Ecole de Pharmacie de Poitiers. — 1924.  
Brébinaud, pharmacien honoraire, route de Bordeaux, à Poitiers. — 1903.  
Brunet Hippolyte, Docteur médecin, à Ligugé. — 1913.  
Bourdéraud, herboriste, rue des Arts, à Civray. — 1924.  
Chataignier M., pharmacien, à Civray. — 1924.  
Chollet Armand V., pharmacien, à Chatellerault. — 1912.  
Cornu Charles, curé doyen, à Lençloître. — 1913.  
Coulangeat (D<sup>r</sup>), professeur à la Faculté des Sciences, de Poitiers. — 1906.  
Dardignac J., pharmacien, à Lençloître. — 1913.  
Day Anatole, fabricant de conserves alimentaires, Impasse Saint-Romain, à Chatellerault. — 1903.  
Desbordes Constant, docteur-médecin, à Civray. — 1914.  
Duclos G.-J.-M., représentant de commerce, à Chaunay. — 1914.  
Duret (abbé Victorien), curé à Doussay. — F. — 1888.  
Faugerat P., agriculteur, aux Brandes, par St-Sauvant. — 1908.  
Fouquet Alexis, instituteur à Morthemmer. — 1901.  
Frison, docteur médecin, à Rouillé. — 1905.  
Frankol, pharmacien, rue de la Cathédrale, à Poitiers. — 1924.  
Giraud Joseph (abbé), à Salles en Toulon. — 1913.  
Glangeaud Joseph, contrôleur principal des contributions directes, 34, rue Thibaudeau, à Poitiers. — 1914.  
Grelet L.-J. (abbé), curé de Savigné. — 1913.  
Guillé Octave, agent général de l'Union, 53, rue Gilbert, à Chatellerault. — 1903.  
Guionnet, directeur de l'hôtel de la Mélusine, à Lusignan. — 1924.  
Lagarde Armand, avocat, 63, rue Théophraste Renaudot, à Poitiers. — 1909. (L'été à Saint-Maixent).  
Leroux, avenue de Bordeaux, à Poitiers. — 1924.  
Maigret, à Marigny-Brisay. — 1902.  
Marché Bien-Aimé, expert en immeubles, au Chêne, par Vivonne. — 1908.  
Marque Ch., négociant, rue de la Cathédrale, à Poitiers. — 1913.

- Massen (M<sup>lle</sup>), directrice du Collège de jeunes filles, à Poitiers. — 1906.
- Minault H., ancien instituteur, à Rouillé. — 1893.
- Moreau A., docteur médecin, à Lusignan. — 1895.
- Moreau (M<sup>lle</sup> Louise), près le Vieux Pont, à St Savin. — 1901.
- Morin (abbé Eugène), aumônier à Pont Achard, Poitiers. — 1913.
- Mouchard (abbé), curé de Vicq-s-Gartempe. — 1893.
- Moitié, pharmacien, place d'Armes, à Poitiers. — 1924.
- Ohlig (M<sup>me</sup>), à St Savin-s-Gartempe. — 1894.
- Pacaud Marc, pharmacien, à Lencloître. — 1914.
- Pope Bénard (M<sup>me</sup>), 21, rue Edouard Grimaux, à Poitiers. — 1901.
- Pironnet, professeur d'agriculture, à Montmorillon. — 1924.
- Puyollon Maurice, élève-maître, à l'Ecole normale d'instituteurs, à Poitiers. — 1924.
- Ramire, à Savigny-sur-Faye. — 1913.
- Raymond L.-E.-E., pharmacien, à Mirebeau. — 1912.
- Rogeon-Imbert (M. et M<sup>me</sup>), à Gençais. — 1910.
- Rocher (M<sup>lle</sup>), boulevard Coligny, à Poitiers. — 1924.
- Rallet, professeur Ecole primaire supérieure de Montmorillon. — 1915.
- Ricôme, professeur de botanique, à la Faculté des Sciences, à Poitiers. — 1924.
- Saumonneau Belot (M. et M<sup>me</sup>), instituteurs, à Bonnes. — 1901.
- Santurette, professeur à l'Ecole primaire supérieure de Montmorillon. — 1924.
- Troussereau O., pharmacien, 28, rue de la Regratterie, à Poitiers. — 1909.
- Vallet-Décherat Jean, propriétaire, 125, avenue de Bordeaux, à Poitiers. — 1912.
- Violleau (abbé), église Ste Radégonde, à Poitiers. — 1891.

#### HAUTE-VIENNE

- Chantemergue, professeur, à l'Ecole primaire supérieure de Saint-Léonard. — 1924.
- Gérald, pharmacien, à Saint-Léonard. — 1925.

#### ALGÉRIE

- Ducellier Léon, professeur, à l'Ecole d'agriculture de Maison-Carrée (Alger). — 1912.
- Maire René, maître de conférences de botanique, à la Faculté des Sciences, à Alger. — 1903.
-

## TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

---

### Histoire de l'*Asplenium* (germanicum) *Breyonii*

---

#### I

Cette petite fougère semble avoir été inconnue des Anciens et même des botanistes du xvi<sup>e</sup> siècle. Elle fut certainement découverte (sept. 1664), en un seul échantillon, à Langen-Schwalbach (Franconie), puis décrite et figurée par un riche négociant de Dantzig, Jacob Breyn (1637-1697) : *Plantarum exoticarum aliarum que minus cognitarum centuria prima* [in-fol. (1678) 189-190 et tab. 97], ouvrage magnifique, comme typographie et gravure, où l'auteur relate avec concision toutes les circonstances de sa découverte, en les faisant suivre d'une diagnose précise. L'ouvrage de J. Breyn étant devenu fort rare, il n'est pas inutile de reproduire in-extenso son texte, qui constitue en somme l'acte de naissance de cette fougère.

« *Adiantum novum germanicum, rutae murariae facie*. Cap. XCVII. Speciosum hoc ac prorsus novum Adianti genus, in Franconiâ à pago illo ob Acidulas celeberrimo *Langen-Schwalbach* in umbroso inter saxa loco enatum, Anno MDCLXIV, mense septembri, quanvis rarissime, observavimus.

Hôc, e *Radice* ex plurimis cirris nigris capillata, *coliculos* trigenta vel plures spargit, dodrantaes, tenues, juxta radicem nigricantes, reliquâ vera parte virentes, et in tertiâ superius *Foliolis* angustioribus, hilariore virore praeditis, inque laciniis longiores, angustiores, quàm *Rutae murariae* dissectis, ornatos. Couvenit in multis, cum *Adianto albo tenuifolio Rutae murariae* accedente *Johannis Bacchini*, à quo tamen manifeste differt. »

La pl. 97, qui accompagne le texte, et qui est reproduite ci-contre, ne laisse aucun doute sur la réalité de la découverte. J. Breyn est donc bien l'auteur à tous égards de la création de cette fougère, qui doit porter son nom, car il a réalisé ce fait, peu commun dans l'histoire de la Botanique, d'avoir le premier découvert une plante et de l'avoir ensuite fort bien décrite.

Pendant près de cent ans, depuis la découverte de cette fougère (1664) jusqu'à l'apparition du *Species plantarum* de Linné (1753), la fougère de J. Breyn fut considérée comme une plante rarissime, signalée seulement par quatre auteurs : R. Morison, J.-P. de Tournefort, Dillenius et Haller.

R. Morison : *Plantarum Historia universalis oxoniensis*, ouvrage terminé par Dodart [in-fol. III (1699) 585 n° 24] mentionne que la fougère a été trouvée en Grande-Bretagne par Llhwyd, et cite la diagnose de Breyn en établissant une distinction spécifique avec une plante un peu analogue décrite par G. Bauhin.

J. Pitton de Tournefort : *Institutiones rei herbariae* [in-4 (1700) 541] se contente d'indiquer la fougère de Breyn, sous le nom de *Ruta muraria procerior germanica*, sans même nommer l'auteur, et simplement comme synonyme dans le « genre » *Ruta muraria*.

J.-J. Dillenius : *Catalogus plantarum sponte circa Gissam nascentium* [in-16 (1718) 73], note une nouvelle station aux environs de Grossen-Buseck, près de Giessen (Grand Duché de Hesse) et la distingue très nettement de *Ruta muraria* en disant : « Rutae vero nomen ad homonymiam evitandam omittendum censemus. »

D. A. Haller : *Enumeratio methodica Stirpium Helvetiae indigenarum* [in-fol. (1742) 137], mentionne une autre station en Suisse, découverte par Huber. Puis il ajoute : « A varietate Rutae murariae omnino differt longioribus segmentis et per apicem incisis, uno vel altero dente. saepe etiam inaequaliter lobatis. »

\*\*\*

En somme, vers 1750, la fougère de Breyn avait été découverte dans quatre stations, dont deux en Allemagne, et décrite par cinq botanistes éminents. A ce moment paraît l'ouvrage fondamental de L. Linné *Species plantarum* [in-8 (1753) 1061-1100], où l'on constate, non sans étonnement, qu'il n'est fait aucune mention de la fougère de Breyn, même en synonymie. Faut-il voir dans ce fait un *lapsus calami*, la perte accidentelle d'une fiche, ou une idée préconçue ? La dernière hypothèse semble la plus vraisemblable, bien que Linné ait commis d'autres oublis, par exemple le *Gymnogramme chrysophylla* de Plumier. En effet Linné nomme l'*Asplenium nidus*, décrit par J. Breyn, en citant non seulement la synonymie de cet auteur mais encore la page et la planche, qui se trouve avoir le n° 99, c'est-à-dire être la deuxième après celle représentant la fougère de Breyn. De plus, Linné continue à garder le même silence absolu dans toutes les éditions de son *Species* faites de son vivant : Ed. II (1762), Ed. III (1764), dont chacune a été revue, corrigée et complétée par lui. Quant à l'Ed. IV (1778), dite « Editio Reichardiana », bien que le travail de révision ait été fait paraît-il par Gilibert, elle est aussi muette que les précédentes. Ce silence est certainement intentionnel, car



l'auteur ne parle pas du tout de J. Breyn, mais cite Weiss, en notant le n° 298, qui se rapporte à l'*A. rutamuraria* et précède immédiatement l'article concernant l'*A. germanicum*.

La conduite de Linné était dictée par des querelles personnelles. Il est prouvé que, dès 1762, N. J. Jacquin, trouva la fougère de Breyn et la *communiqua* à Linné. On lit en effet, dans un ouvrage de cet auteur cité ci-dessus : « Plantulam hanc jam olim crescentem inveni in Austria circa Glorcknitz in rupibus calcareis, etiam mixtim cum *Acrosticho septentrionali*. Cum beatus Linnaeus, quocum communicaveram, mordicus sustineret meram esse Rutae murariae varietatem, non ausus fui pronova specie proponere et omiseram in Stirpium agri Viennensis Enumeratione. »

Linné n'avait donc pas pu oublier de citer la fougère de Breyn. Son silence était voulu, et était dû à sa rivalité contre le grand Haller, qui avait mentionné cette fougère comme espèce dans l'ouvrage cité ci-dessus. Or Haller : *Historia plantarum indigenarum Helvetiae inchoata* [in-fol. III (1768) 8] revient sur cette question, en donnant de grandes précisions. D'abord il mentionne exactement la synonymie de Breyn. Puis il déclare que cette plante a été découverte certainement (*vera planta*) au Creux de Jaman au-dessus de Morcle et au val de Bagnes, en plusieurs exemplaires par Huber. Ensuite il établit très nettement la spécificité de la fougère de Breyn par opposition à l'*A. septentrionale* (qu'il continue à nommer *Acrostichum corniculatum*, comme les anciens auteurs), à l'*A. ruta muraria*, et même à l'*Adiantum album* de J. Bauhin, dont il fait une espèce très différente, qu'il classe dans le genre *Filix*. Enfin, le premier, il donne des détails complémentaires pour la description de la plante.

Haller n'avait pas voulu adopter la nomenclature binaire de Linné, ce qui avait été un grave motif de dissentiment entre ces deux grands botanistes. Il avait tort, même dans son intérêt, car son entêtement est cause que l'on ne tient pas compte, autant qu'il l'aurait mérité, de ses ouvrages dans la nomenclature actuelle. Mais il eut de son temps une immense réputation, presque égale à celle de son émule. Linné n'a donc certainement pas pu ne point s'apercevoir que Haller, en citant de nouvelles stations de la fougère de Breyn, attirait l'attention de tous les botanistes sur cette plante jusqu'alors rarissime.

D'ailleurs on trouvait, dans les années suivantes, de nouvelles stations. D. G. Weis : *Plantae cryptogamicae florae Gottingensis* [in-8 (1770) 299-300] décrit d'abord l'*A. rutata muraria*, puis il signale la fougère de Breyn sous le nom d'*Asplenium germanicum* « ad templum, et in monte S. Nicolai, ad templum pagi Hassiaci Eichenberg. » Ensuite il donne une description qui est considérée comme princeps depuis les Lois de la Nomenclature et que par suite on a intérêt à connaître in-extenso, l'ouvrage

de Weis étant très rare : « Caules multo longiores quam in praecedente, inferne nigricantes et quasi adusti, ad aliquot unciarum distantiam nudi, dein in duos tresve ramos fissi ; ramulorum pinnae tri et bilobatae, lobis oblongis irregularibus, serratis, haud cuneiformibus sed inaequaliter incisus, et multo longioribus quam in praecedente. Frustificationes similes ac in praecedente sed lineae longiores.

A. J. Retzius : *Fasciculus Observationum botanicarum primus* [in-fol. (1774) 32 n° 11], note la même plante sous le nom caractéristique d'*Asplenium Breynii*, en déclarant : « Filicem hanc in rimis petrarum circa Ulricsdal offendimus, promiscue cum *Acrosticho septentrinale* crescentem. » Puis, après une description de six lignes, il ajoute : « Frondes praeteriti anni cum icone Breynii exacte conveniunt, et nullus dubito, quin nostra planta eadem sit cum illa Al. Weissii, parum licet varient descriptiones nostrae ».

En somme lorsque Linné mourut (1778), en ayant toujours soutenu « mordicus » que la fougère de Breyn n'était qu'une variété de l'*A. ruta muraria*, huit auteurs au moins l'avaient trouvée en plusieurs pays et l'avaient fort bien identifiée.

C'est alors que se produisit un fait qui allait à nouveau compliquer l'histoire de cette plante. Jusqu'à cette époque, la fougère de Breyn avait été considérée comme une espèce rarissime, les échantillons récoltés étant uniques. Or le Rév. F. X. Wulfen : *Plantae rariores Carinthiae*, ouvrage imprimé dans N. J. Jacquin : *Miscellanea austriaca ad botanicam, chemiam et historiam naturalem spectantia* [in-4, I (1781) 52 et tab. V, fig. 2], après avoir signalé à nouveau cette fougère, sous le nom d'*Asplenium alternifolium*, croissant en promiscuité, avec l'*A. septentrionale* et en avoir donné une excellente figure coloriée, ajoute les renseignements suivants : « Crescit copiose circa Klein Kircheim, Radentheim, Millestadium et in monte Creutzberg' ascendendo versus Fladnitz... Coespites saepe magni... » Wulfen déclare donc qu'il a trouvé la plante *abondante*, dans *plusieurs* stations, en touffes *souvent énormes*. Ces constatations bouleversaient toutes les idées reçues sur l'extrême rareté de la plante, confirmaient les botanistes dans leur opinion qu'il s'agissait bien d'une *espèce*, et posaient virtuellement une question de haute importance biologique, qui n'est pas encore résolue.

L'autonomie de la fougère de Breyn n'était donc plus niabie. Linné était mort. C'est pourquoi J. A. Murray : *C. a Linné Systema Vegetabilium*. [Ed. XIV (1784) 933-934] enregistra l'existence de la plante, sous le nom d'*A. alternifolium*, en citant non seulement Jacquin, mais encore, ce qui a dû faire frémir les mânes de Linné, l'autorité de Haller. Voilà à la suite de quelles vicissitudes la fougère de Breyn put avoir en quelque sorte une existence « légale » en étant enfin inscrite dans les ouvrages de Linné.

\*\*\*

Depuis lors les découvertes de nouvelles stations de cette plante se multiplièrent. Il serait trop long de nommer tous les botanistes qui en font mention. Citons seulement :

Lamarck : *Encyclopédie méthodique. Botanique* [in-4 (1786 309-310] qui, le premier mentionne le caractère *intermédiaire* de la fougère de Breyn entre *A. septentrionale* et *A. ruta muraria*.

J. Dickson : *An Account of some Plants newly discovered in Scotland* [*Transactions of the Linnean Society* II (1794) 290] ; il signale cette plante en Ecosse, peut-être dans une autre station que celle indiquée déjà par R. Morison.

J. E. Smith : *Flora britannica*, [in-16 (1805) III, 1130], confirma cette découverte importante.

En Allemagne A. G. Roth : *Tentamen florae Germinacae* [in-8 (1788) 446] note deux nouvelles stations dans la Hesse, près d'Herborn et de Gottingen.

G. F. Hoffmann : *Deutschlands flora* [in-12 (1795) 13 n° 4], J. Sturm [in-32 (1797)], puis C. Moench : *Methodus plantarum horti botanici et agri Marburgensis a staminum situ describendi* [in-8 (1794) 724] notèrent à nouveau la fougère de Breyn. C. Moench crut utile de lui infliger le nouveau nom de *Phyllitis heterophylla*.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, parurent quatre ouvrages fondamentaux en Ptérodologie, dus à Bernhardt, Swartz, Schluhr, et Willdenow. Tous eurent soin de noter la fougère de Breyn.

J. J. Bernhardt : *Tentamen novae generum filicum et specierum earum Germaniae indigenarum dispositionis* [in-12 I (1799) 311] lui donne encore un nouveau nom, celui d'*Asplenium murale*.

O. Swartz : *Synopsis filicum* [in-8 (1806) 85 n° 73] lui restitue le nom d'*A. Breynii*, bien qu'il cite la synonymie de Weis. Il l'indique en Scandinavie, Germanie et Helvétie.

C. Schkuhr : *Vier und zwanzigste Klasse des Linnéischen Pflanzensystems oder Kryptogamische Gewächse* [in-4 (1809) 77 et tab. 81], résumant tous les travaux antérieurs dans cet ouvrage devenu presque introuvable, donne de la plante, qu'il nomme *A. Breynii*, une excellente synonymie, puis une très belle figure coloriée avec un segment grossi représentant bien l'indusie, ainsi qu'un sporange et des spores. Il ajoute : « Dieser Farn wächst in mehreren Gegenden Deutschlands. »

C. L. Willdenow : *C. a Linné Species plantarum* [in-8 Edit. V, tome V (1810) 330-331, n° 63] enregistre les résultats de ses prédécesseurs, notamment de Murray, et pour la première fois inscrit la fougère de Breyn dans le *Species plantarum* de Linné dont il publie une cinquième et dernière édition.

Lamarck et de Candolle : *Flore française* [in-8 Edit. III, tome II (1815) n° 1409, 553-554] résument dans une description de huit lignes les observations des botanistes précédents, puis notent le caractère *intermédiaire* de cette fougère ainsi que Lamarck l'avait

déjà observé, enfin mentionnent pour la première fois, trois stations françaises dues aux découvertes de Thuillier, de Lancry et de Schleicher.

En somme, vers 1820, la fougère de Breyn, 156 ans après sa découverte certaine, 142 ans après sa description originale, avait été trouvée par 10 auteurs en 18 stations, dont plusieurs abondantes, dues notamment à F. X. Wulfen. Elle avait été munie d'une synonymie déjà copieuse, comprenant cinq noms spécifiques différents, accolés à trois noms génériques divers. Enfin elle avait été figurée, parfois excellemment, par plusieurs botanistes (Breyn, Morison (?), Wulfen, Hoffmann, Schkuhr, Sturm, etc.). Il semblait donc que cette plante était bien connue et que, si l'on excepte son degré de fréquence relative et surtout l'étendue de son aire géographique, son histoire allait être close. Elle ne faisait en réalité que commencer.

## II

Nous avons vu que Lamarck : *Encyclopédie méthodique* (1786), puis Lamarck et de Candolle : *Flore de France* (1815) avaient indiqué le caractère intermédiaire de la fougère de Breyn entre l'*A. septentrionale* et l'*A. ruta muraria*. Il ne faudrait pas conclure qu'ils la considéraient comme un hybride, sinon ils l'auraient affirmé nettement, ainsi que De Candolle : *Prodromus* : [VII (1839) 665] l'a fait pour *Erica Watsoni*. Personne à cette époque ne soupçonnait que les fougères pussent se reproduire par sexualité. Cette découverte capitale ne devait être faite que beaucoup plus tard (1848), et magistralement, par un Polonais, le comte Leszczye-Suminski.

Bory de Saint-Vincent : *Voyage souterrain ou description du plateau de Saint Pierre de Maestricht et de ses vastes cryptes* [in-8 (1821) 271] est certainement le premier à avoir affirmé l'hybridité de la fougère de Breyn. Il cite sous le n° 634 l'*A. ruta muraria* et sous le n° 635 l'*A. Breynii*. Puis il ajoute : « J'ai de fortes raisons de la croire une hybride de la précédente et de l'*Acrostichum septentrionale*. » Bory de Saint-Vincent était un officier, ainsi que l'avait été le « chevalier » de Lamarck. A cette époque, il avait dû s'expatrier à cause de ses idées bonapartistes et aussi de certains créanciers. Ses loisirs forcés avaient surexcité son activité, d'ailleurs considérable. Néanmoins son observation tomba complètement dans l'oubli.

Mais quinze ans plus tard un botaniste, Martens, professeur de chimie à l'Université de Louvain vint tout à coup donner une justification des vues de Bory de Saint-Vincent. Dans les serres du Jardin des Plantes de Louvain, on cultivait deux fougères d'Amérique appartenant au genre *Gymnogramme* : le *G. calomelanos* à pruinosité jaune d'or. Or Martens avait remarqué que

certain individus jeunes présentaient une pruinosit  jaune soufre ; il pensa que ces plantes pouvaient provenir d'un croisement entre les deux esp ces pr cit es. Pour avoir la certitude, il fit une exp rience qui consista   secouer la pouss re jaune d'or du *G. chrysophylla* sur le *G. calomelanos*. Il en obtint par semis des plantes   pruinosit  jaune soufre. Il fit part de son exp rience   l'Acad mie de Bruxelles puis communiqua des  chantillons et m me un pied vivant   Bory de Saint-Vincent. Celui-ci en profita pour pr senter une *Note sur l'hybridit  chez les Foug res* [C. R. Acad. Sciences, s ance du lundi 7 ao t 1837, p. 125-128 ; et L'Institut, 5<sup>e</sup> ann e n  219, p. 280-281] qui met lumineusement au point la question. Bory de Saint-Vincent commence par rappeler qu'il est le premier   avoir indiqu  que la Foug re de Breyn avait un caract re hybride, et ajoute : « Cette mani re de voir n'avait pas fait fortune. Des savants, qui n'admettent pas dans l'empire de la nature o  r gne cependant une si prodigieuse vari t , d'autre v hicule que le pollen pour la f condation des v g taux, dout rent que toute union adult rine p t avoir lieu o  n'existaient pas d' tamines. » Puis il raconte les exp riences de Martens aboutissant au *Gymnogramme hybrida*, qu'il propose de nommer *G. Martensii*. Enfin il montre   l'Acad mie des  chantillons qui viennent de lui  tre envoy s de la Guadeloupe par le Dr L'Herminier et qui prouvent que cet hybride existe   l' tat naturel. La d monstration  tait donc aussi compl te que possible pour l' poque. Bory de Saint-Vincent la r suma magistralement par des vues vraiment proph tiques, en disant : « Il ne saurait plus  tre douteux que beaucoup d'autres foug res seront reconnues pour des hybrides ».

Cette fois, avec une pareille publicit , la question de l'hybridit  de la foug re de Breyn ne pouvait plus passer inaper ue. On consid ra donc que cette plante  tait issue de l'*A. septentrionale* et de l'*A. ruta muraria*. L. R. von Heuffler : *Asplenii Species Europaeae* [Verhandl. d. zool. botan. Gesellschaft zu Wien (1856) 297] d clara qu'il partageait l'opinion de Bory de Saint-Vincent. Il basait sa conviction sur ce fait que la foug re de Breyn avait une telle ressemblance avec *A. ruta muraria* var. *pseudogermanicum* que dans beaucoup d'herbier elle  tait confondue avec cette vari t . Il ajoutait que le mode de v g tation de l'*A. Germanicum* et de ses deux parents pr sum s avait une grande ressemblance. Enfin il signalait que la foug re de Breyn avait le plus souvent des spores *avort es*, fait capital qui ne semble pas avoir  t  signal  auparavant, par aucun botaniste et qui est toujours consid r  comme le signe d'hybridit  le plus certain. Par contre, pas plus que Bory de Saint-Vincent, il ne s' tait aper u que l'*A. ruta muraria* a une indusie   bord fimbri  et par suite ne peut  tre l'un des parents de l'*A. (germanicum) Breynii*, qui a une indusie   bord entier, ainsi que l'*A. septentrionale* et l'*A. trichomanes*.

Bien que Heufler fût un des meilleurs ptéridologues de son temps, son opinion ne fut pas adoptée sans réserves. Certains botanistes avaient en effet remarqué que la fougère de Breyn croissait en des endroits où l'*A. ruta muraria* n'existait certainement pas ; ils en avaient conclu que cette dernière n'était pas un des parents, et, par un sophisme fréquent chez les gens même instruits, que cette fougère n'était pas une plante hybride. Deux botanistes remarquables : P. Ascherson et l'abbé Th. Chaboisseau eurent en même temps, et probablement à l'insu l'un de l'autre, l'idée que ce parent pourrait bien être l'*A. trichomanes*.

P. Ascherson : *Flora der Provinz Brandenburg* [in-16 (1864) 915-916] signala que, dans cette province, on ne trouvait qu'une seule station de la fougère de Breyn et que cette plante y existait en compagnie seulement de l'*A. septentrionale* et de l'*A. trichomanes*. Puis, après avoir mentionné l'opinion de Linné, de Bory de St-Vincent et de Heufler, il ajoutait qu'à son avis la fougère de Breyn était, selon le plus de vraisemblance, un hybride entre les deux fougères précitées. Il basait son opinion d'abord sur des considérations morphologiques tirées de la forme des segments, rappelant à leur apex plutôt l'*A. trichomanes* et à leur base plutôt l'*A. septentrionale*, et aussi sur des considérations topographiques, à savoir que cette fougère croissait au milieu de ces deux *Asplenium* en des stations où l'*A. Ruta muraria* n'existait certainement pas.

H. Loret : *Nouvelles herborisations dans l'Hérault en 1865* [BSBF, XIII (1866) 20, séance du 12 janv. 1866] écrivait presque à la même époque : « L'*A. Breynii* chez nous comme partout est peu abondant et végété toujours entre les *A. trichomanes* et *septentrionale*, dont il partage les caractères. » Il ajoutait que, dans une lettre, l'abbé Chaboisseau lui disait en avoir trouvé un seul pied dans la Vienne, et considérer cette fougère comme l'hybride des deux fougères citées. H. Loret concluait que tel était aussi son avis. Sans doute l'abbé Chaboisseau, botaniste fort sagace, n'avait pas eu connaissance de l'ouvrage de P. Ascherson, non plus peut-être que des travaux de Heufler et de Bory de St-Vincent. Malheureusement son temps était très occupé à des besoins professionnelles ou utilitaires — il devait mourir professeur libre à Athènes ! — et il n'eut pas le temps d'éclaircir cette question, qui certainement l'intéressait beaucoup. On lit en effet dans H. Loret et A. Barradon : *Flore de Montpellier* [in 8 Ed. I (1876) 783 ; Ed. II (1886) 587] : « M. Chaboisseau, ayant trouvé cette plante à Poitiers, nous disait dans une lettre que de l'examen de la plante et des circonstances locales résultait pour lui la conviction que c'était un hybride des *A. trichomanes* et *septentrionale*. Notre expérience personnelle a confirmé depuis, pour nous, l'exactitude de cette observation. »

P. Ascherson a donc incontestablement la priorité pour avoir exprimé le premier nettement l'opinion que le second parent pré-

sumé de la fougère de Breyn était non pas *A. ruta muraria*, comme on l'avait cru jusqu'alors, mais *A. trichomanes*. Toutefois on doit, par esprit d'équité, remarquer que, presque en même temps, l'abbé Chaboisseau émit la même idée. Elle ne fut d'ailleurs pas acceptée par certains botanistes, notamment par deux ptéridologues éminents : J. Milde et K. Prantl.

J. Milde : « *Die hæheren Sporenpflanzen Deutschlands und der Schweiz* [in-8 (1865) 34] déclare nettement : « Fir einen Bastard von *A. ruta muraria* und *A. septentrionale* diese Art zu halten, wie Bory es gethan, scheint mir mindestens sehr gewagt ; dagegen scheint mir die grosse Verbreitung dieser Pflanze zu sprechen, die überdies sehr häufig an Orten vorkommt, au denen man *A. Ruta muraria* weit und breit vermisst. — Da sie zu *A. trichomanes* in gar keiner Beziehung steht, so Kann sie noch viel weniger für einen Bastard von diesem und *septentrionale* gelten. » Dans ses *Filices Europae et Atlantidis* [in-8 (1867) 83] ; il maintenait la même opinion : « At revera nulla causa adest, quare haec species proles hybrida habenda sit ; ceterum in Silesia et Tirolis multis locis copiosissima et vulgaris, et multis locis nec *A. septentrionale* nec *A. trichomanes*, nec *A. Ruta mur.* huic speciei consociata inveni. »

K. Prantl : *Untersuchungen zur Morphologie des Gefässkryptogamen* [in-8 II (1884) 56] partage l'avis de Milde. Il dit : « ...*A. Germanicum* und *A. adulterinum*, deren Bastardnatur ohnedes mehr als zweifelhaft ist... » et il ajoute qu'il a trouvé à cette fougère des spores normales.

L'opinion de ces deux ptéridologues autorisés était très troublante. Néanmoins la plupart des botanistes adoptèrent l'hypothèse de l'hybridité, notamment Crépin, Nyman, Rosenstock, Dörfner, Kerner von Marilaun, etc. Il serait superflu de citer toutes les références, l'opinion de ces auteurs n'ayant ajouté aucun fait scientifique nouveau.

Ch. Luerssen : *Die Farnpflanzen* [in-8 (1889) 243-246] se tint sur une prudente réserve.

Bref, vers 1890, la majorité des botanistes admettait que la fougère de Breyn avait très probablement une origine hybride. Quelques autres, notamment d'éminents ptéridologues, réservaient leur opinion, ou même niaient toute hybridité.

\*  
\*\*

C'est alors qu'un fait nouveau, amorcé par un travail de Thor Petersohn : *Undersökning...* [in-4 (1889) 22-23] vint, une fois de plus, renouveler l'histoire de cette fougère. Jusqu'à cette époque l'opinion des botanistes s'était surtout basée sur des considérations morphologiques (forme de segments) ou génésiques (spores plus ou moins avortées).

Sv. Mürbeck : *Tvänne Asplenier deras affiniteter och genesis*

[Lunds Univ. Aersskrift XXVII (1892) 1-36] renouvela complètement la question en basant son argumentation sur des considérations surtout anatomiques. L'ouvrage, malheureusement écrit en suédois, bien que l'auteur connaisse notamment le latin, le français et l'allemand, est l'étude la plus complète sur la question de l'hybridité de la fougère de Breyn : le rhizome, le rachis, les segments, l'épiderme sont tour à tour étudiés en des tableaux comparatifs avec les mêmes organes des parents. L'auteur conclut nettement que l'*A. (germanicum) Breynii* est un hybride entre *A. septentrionale* et *A. trichomanes*. Cette conclusion fut adoptée par de nombreux botanistes, notamment par Dörfler, Stenzel, Magnus, R. von Wettstein et J. Baünler, Garcke, etc., enfin par P. Ascherson et P. Graebuer : *Synopsis der mittel-europäischen Flora* [in-8 (1913) 119].

En France, on ignore complètement le travail de Sv. Mürbeck.

P. Parmentier : *Recherches sur la structure de la feuille des fougères et sur leur classification* [Ann. Sc. Nat. Botanique (1899) 316, 334 et 351] dit : « *A. germanicum* ne possède aucun caractère qui lui soit propre. Il a l'épiderme supérieur, la longueur des stomates, l'assise sus-endodermique, le sclérenchyme épais du *septentrionale*. Il se rapproche aussi d'*A. trichomanes* par le mésophylle, par les cellules épidermiques du pétiole, ainsi que par son faisceau ligneux ; mais il n'a pas les poils de cette dernière espèce ni les cellules mécaniques hypodermiques d'*A. septentrionale*. L'opinion du D<sup>r</sup> Bravais, de Gremlin, d'Ascherson, de Loret, etc. concernant la nature hybride de *A. germanicum* (*A. septentrionale*, *A. trichomanes*) se trouve donc confirmée par l'anatomie, tandis que celle de Bory, Correvon, etc. qui consiste à considérer cette fougère comme un hybride de *A. ruta muraria* et de *A. septentrionale* ne l'est pas ». En somme P. Parmentier arrive aux mêmes conclusions que Sv. Mürbeck, dont il ignore le travail puisqu'il n'en parle pas. Ses citations montrent qu'excepté Ascherson il n'a pas consulté les auteurs germaniques.

F. Pelourde : *Recherches anatomiques sur la classification des fougères de France* [Ann. Sc. Nat. Bot. IX<sup>e</sup> série, in-8 (1907) 294 et 395] dit : « Chez l'*A. germanicum*, dont l'aspect général rappelle fort celui de l'*A. septentrionale*, la partie interne du tissu cortical du pétiole présente encore de grandes lacunes ; mais, à sa base, le pétiole est entouré par une gaine scléreuse continue et assez épaisse, rappelant celle qui existe chez l'*A. Trichomanes*. Plus haut, cette gaine diminue d'épaisseur, ainsi que les parois de ses éléments, et elle devient discontinue. L'*A. germanicum*, que l'on a considéré, à cause de ses caractères morphologiques comme un hybride entre les *A. Trichomanes* et *septentrionale*, présente donc, effectivement, dans l'organisation de son pétiole, un mélange des caractères appartenant à ces deux dernières espèces. »

Tels sont les principaux faits concernant l'histoire de l'hybridité de la fougère de Breyn. Pour terminer, il suffira de men-



tionner un fait presque comique dont les héros si l'on peut dire ! — est un ancien Secrétaire général de la Société Botanique de France. Etant donné le grand nombre d'auteurs cités ci-dessus — et intentionnellement tous ne l'ont pas été — il semble difficile d'admettre que tant de travaux aient pu échapper à la perspicacité d'un botaniste averti. Cependant E. Malinvaud : « *Un « Asplenium » critique de la flore française* [C.R. Congrès des Sociétés Savantes en 1910 (1911) 90-93], après avoir cité seulement comme auteurs A. Le Grand, Loret et Barrandon, Lariot, Liqyd et J. Milde conclut tranquillement : « En résumé, espèce légitime ou hybridité ? et, dans la seconde hypothèse, quels sont les parents ? Ces deux questions ne sauraient actuellement recevoir de réponse ferme. Ne serait-on pas en présence de phénomènes de mimétisme dont on a d'autres exemples dans le règne végétal, c'est-à-dire de la coexistence de trois plantes presque semblables et alliées, mais diverses d'origine : une espèce légitime *A. germanicum* et deux hybrides *A. septentrionale-Trichomanes* et *A. septentrionale-Ruta Muraria*. »

Il est difficile d'accumuler plus d'erreurs en si peu de lignes. Malinvaud ignore à peu près totalement la bibliographie du sujet dont il parle, puisqu'il ne soupçonne pas même l'existence de nombreux travaux étrangers, notamment celui de Mürbeck, datant de près de vingt ans, et qu'il ne paraît pas davantage avoir eu connaissance des ouvrages plus récents, écrits pourtant en français, de Parmentier et de Pelourde.

Quant à l'*A. septentrionale* × *Ruta muraria*, c'est-à-dire la *Mürbeckii* Malinvaud semble ignorer que cette fougère a été trouvée abondante aux environs de Paris, près de Nemours, par Lasson et Germain (1849), que son hybridité a été démontrée par Sv. Mürbeck (1892), avec coupes et superbe photo à l'appui, dans le même ouvrage où il prouva celle de l'*A. (germanicum) Breyonii*, qu'enfin Dörfler (1895) lui donna le nom d'*A. Mürbeckii*.

Ces faits sont d'autant plus surprenants qu'en cette même année 1910 alors que Malinvaud publiait son article, Jeanpert distribuait l'*A. Mürbeckii* (n° 2.006) dans l'exsiccata de la Société franco-helvétique dont Malinvaud faisait partie, et citait le nom de Dörfler, en omettant, il est vrai, la référence bibliographique de Mürbeck, dont lui aussi ne paraissait pas soupçonner l'existence.

### III

Ce serait une erreur de penser que l'histoire de la fougère de Breyon doit être considérée comme étant terminée. Bien des raisons montrent au contraire qu'elle est à peine commencée. En effet la partie morphologique et anatomique de cette histoire est à peu près complète. Mais la partie biologique est faiblement es-

quissée. Or cette partie a une importance essentielle puisque seule elle pourra résoudre définitivement le problème de l'origine hybride de cette fougère et par suite apporter peut-être une solution à la fameuse question de l'origine des espèces.

### I. — L'A. (*germanicum*) *Breynii* considéré comme hybride.

Les botanistes sont à peu près unanimes à croire que cette fougère a une origine hybride et que ses parents sont l'A. *septentrionale* et l'A. *trichomanes*. Mais jusqu'à maintenant cette croyance n'est basée que sur deux raisons : l'une tirée de la morphologie et de l'anatomie, donc due à l'analogie, l'autre tirée de la stérilité relative des spores. Par suite elle n'est pas absolument indiscutable et ne pourra le devenir que lorsqu'un botaniste aura apporté par l'expérimentation la preuve péremptoire de l'hybridation. Il faudrait accomplir une série d'expériences scientifiques de fécondation pour connaître le ♂ et la ♀ ayant donné naissance à la fougère de Breyn, et l'influence de chacun d'eux sur l'hybride. On devrait donc suivre le développement du prothalle qu'aucun botaniste ne semble avoir vu, puis des frondes primordiales dont une seule a été représentée par Moore : *The nature printed british ferns* [in-8 (1863) II t. LXXX fig. A], enfin celui des frondes adultes, le tout en comparaison avec le développement des organes analogues de chacun des parents. Heufler affirma que l'A. *septentrionale* était la ♀ ; mais son opinion n'a pas de valeur car il ne l'a appuyée que sur des raisons d'ordre morphologie, donc externe, et il s'était certainement trompé, au moins pour la moitié, puisqu'il affirmait aussi nettement que l'A. *ruta muraria* était le ♂, ce qui a été reconnu faux, et ce qu'il aurait dû voir, même macroscopiquement, s'il avait examiné le bord libre fimbrié de l'indusie de cette fougère.

La question se complique lorsque l'on étudie la nombreuse parenté de la fougère de Breyn : l'A. *Heufleri*, l'A. *Baumgartneri*, l'A. *Hansii*, l'A. *Kneuckeri* dont l'histoire serait trop longue pour trouver place ici. Les botanistes sont loin d'être d'accord sur l'origine de ces hybrides. H. Christ : *Die Farnkräuter der Schweiz* [in-8 (1900) 99-102, fig. 16-20] pense que ces fougères sont des enfants de l'A. (*germanicum*) *Breynii* accouplée soit à l'A. *trichomanes* soit à l'A. *septentrionale* ; mais, comme Heufler, il n'appuie son opinion que sur des raisons d'ordre morphologique. P. Ascherson et P. Graebner : *Synopsis der mitteleuropäischen Flora* [in-8 (1913) 120-122], croient au contraire, d'après Dörfler, que toutes ces fougères sont des sœurs de la fougère de Breyn avec prédominance de l'un ou de l'autre parent. Aucun botaniste ne semble jusqu'à maintenant s'être posé et à plus forte raison avoir essayé de résoudre une question pourtant bien simple. Si l'on suppose, comme Heufler, que l'A. (*germanicum*) *Breynii* est

l'hybride d'*A. septentrionale* ♀ × *A. trichomanes* ♂, quel est l'hybride inverse dû à l'*A. trichomanes* ♀ × l'*A. septentrionale* ♂ ? La nature doit produire l'un aussi bien que l'autre de ces hybrides, ainsi que d'autres individus qui ressembleront plutôt à l'un ou à l'autre des deux parents. Rationnellement on aboutit ainsi à la conception de deux séries de trois types, soit au total six types, passant insensiblement de l'un à l'autre, savoir :

<i>A. septentrionale</i> ♀ × <i>A. trichomanes</i> ♂	}	per septentrionale.
		typica ou intermedia
		pertrichomanes.
<i>A. trichomanes</i> ♀ × <i>A. septentrionale</i> ♂	}	pertrichomanes.
		typica ou intermedia
		per septentrionale.

Où placer dans cette suite logique la fougère de Breyn ? Où placer les *A. Heufleri*, *Baumgartneri*, *Hansii*, *Kneuckeri* ? Aucun botaniste ne peut répondre à cette question, car la Science est dans l'enfance pour tout ce qui concerne l'ontogénie des hybrides. Le problème devient encore plus troublant si l'on sait que l'une des formes de la liste ci-dessus se rapproche étrangement de l'*A. Mürbeckii*, qui pourtant paraît bien un hybride indiscutable de l'*A. septentrionale* × l'*A. ruta muraria*. On voit par cette simple esquisse du sujet, qu'il n'est pas hasardeux d'affirmer que la question de l'hybridité de la fougère de Breyn, loin d'être résolue, est à peine ébauchée.

## II. — L'*A. (germanicum) Breynii* considéré comme espèce.

Le cas de la fougère de Breyn pose une seconde question bien plus importante que la précédente. Cette fougère a des spores souvent avortées, ce qui est considéré par tous les botanistes comme un bon signe d'hybridité, et généralement elle croît par touffes isolées, ce qui semble être une conséquence logique de la rareté des spores fertiles. Mais Prantl lui a trouvé de nombreuses spores fertiles. De plus on ignore pourquoi ces spores fertiles ne produisent pas finalement des plantes qui reviennent au type de l'un des parents, ainsi que cela existe, paraît-il, pour beaucoup d'hybrides. Bien au contraire il semble que ces spores reproduisent régulièrement la fougère de Breyn. Ainsi s'expliquerait que plusieurs botanistes l'aient trouvée abondante et même vulgaire dans certaines stations, notamment A. Le Grand, à Pierre-sur-Haute [BSBF, XVI (1869) 61], Wilde dans le Tyrol et la Silésie, P. Ascherson à Zittau (Saxe), enfin l'abbé Boulay dans les Vosges, où l'an passé M. G. Didier la trouva si commune en superbes échantillons de 20 cm. de long qu'il put recueillir sans inconvénient 56 parts distribuées en 1925 à la Société française d'échanges dirigée par M. Ch. Duffour, et 30 parts distribuées dans ma

collection des Plantes hybrides de France. Quelle est la cause de cette abondance ? Faut-il voir une propagation par bourgeons adventices, comme dans le cas de certaines mousses ? Mais qui donc a vu ces bourgeons ? Est-ce dû à la reproduction sexuée ? Pour expliquer ces faits, M. Fischer [Ber, deutsche Bot. Gesells. XXVII 501] a cru voir dans la fougère de Breyn un retour à une forme ancestrale de l'*A. septentrionale*. Par contre A. Kerner, d'après W. O. Focke : *Pflanzen Mischlinge* [in-8 (1881) 424] pense qu'elle est un hybride fixé. H. Christ : *Les fougères des Alpes-Maritimes* [in-8 (1900) 8] déclare : « Dans nos nombreux échantillons, on ne peut considérer la moindre variation pour cette plante qui, bien que certainement hybridogène, paraît être devenue une espèce fixée ou à peu près ».

Deux faits essentiels caractérisent l'espèce : la permanence de certains caractères, le pouvoir de reproduction. Tous les botanistes ont constaté la *fixité* des caractères morphologiques de la fougère de Breyn. S'il est prouvé qu'elle se reproduit régulièrement, par spores, on devra conclure qu'il n'existe plus aucune distinction essentielle entre cet hybride dit fixé et une espèce, et que par suite l'hybride fixé est, sinon l'identique, tout au moins l'équivalent d'une espèce.

On voit par ce simple aperçu combien l'étude, à peine commencée, de l'*A. (germanicum) Breynii* est importante. Cette fougère est peut-être une forme végétale unique par les conséquences que son étude peut entraîner. Elle est la première à avoir permis de trouver la solution de l'existence de l'hybridité chez les Cryptogames. Elle pourrait bien un jour être la cause initiale qui provoquera la solution de la plus grave question de l'Ontogenie : l'origine des espèces.

L'histoire de la fougère de Breyn pose une dernière question importante. Les Lois de la Nomenclature botanique de 1867 et 1905 ont érigé en principe fondamental que toute la Nomenclature aura pour origine la première édition du *Species plantarum* de Linné (1753), parce que c'est le premier ouvrage dans lequel ait été employée systématiquement la nomenclature binaire. On a maintes fois protesté en faisant remarquer que cette « loi » était profondément injuste à l'égard des auteurs anté-linnéens, et qu'elle introduisait souvent le désordre dans la synonymie parce qu'elle fait passer l'intérêt particulier des auteurs avant l'intérêt général de la Science, ce qui est anti-scientifique et cause la plaie insupportable des *mihi* et des *nobis*.

Il est incontestable que Jacob Breyn est le premier à avoir découvert et à avoir décrit la fougère qui devrait porter son nom. Son mérite est d'autant plus grand que, comme botaniste, il a distingué une plante que personne n'avait différenciée avant lui, ce qui indique une belle sûreté de coup d'œil et de jugement, et

que, comme gros négociant, il aurait pu se contenter, ainsi que tant d'autres, de jouir en Sancho Pança des biens de la fortune. Il préféra consacrer ses loisirs et son argent à faire œuvre scientifique. Mais certains botanistes actuels prétendent l'ignorer totalement, parce qu'il était né avant Linné. Ils aboutissent ainsi aux résultats suivants : La fougère de Breyn doit, par droit de priorité, être nommée *Asplenium germanicum*, parce que Linné l'ayant « oubliée » dans la première édition de son *Species* (1763), ainsi que dans les autres éditions — et nous avons vu pour quels motifs ! — elle a été ainsi dénommée par Weis, un profond inconnu d'ailleurs, parce qu'il est le premier auteur qui en ait parlé après cette date. Il en résulte que le nom de J. Breyn, premier inventeur et premier descripteur de cette fougère tombe complètement dans l'oubli et que sa plante n'est plus que l'*A. germanicum* de Weis, nom propre que l'on doit écrire ainsi, selon les mêmes botanistes, bien que ce soit très probablement une faute typographique, car on l'écrit ordinairement « Weiss. » Il est vrai que ces botanistes n'hésitent pas à conserver gravement un solécisme, en proclamant par exemple qu'il faut écrire *Ranunculus acris*, sous prétexte que ce superbe solécisme se trouve dans Linné.

Pourtant l'épithète d'*A. germanicum*, après tant de vicissitudes, est mauvaise. La fougère de Breyn a bien été trouvée d'abord en Germanie, mais maintenant on sait qu'elle croît dans de multiples pays d'Europe et même en Asie, dans l'Himalaya par exemple. Il en résulte que cette fougère, qui doit sa naissance dans la Science à J. Breyn, est affublée de l'épithète de *germanicum*, bien qu'elle n'ait rien de spécialement germanique ; ce vocable est donc un « nomen ineptum » qui, d'après les lois même de la Nomenclature, ne devrait pas être conservé.

Enfin la fougère de Breyn est un *hybride*. Or les Lois de la Nomenclature n'ont élaboré aucune règle permettant, par une simple désinence, de distinguer à l'énonciation entre une espèce et un hybride. Instinctivement beaucoup de botanistes ont compris que, la science devant avant tout être faite de clarté, qui n'est qu'une des formes de la logique, il était nécessaire de désigner les hybrides non seulement par le signe  $\times$  (qui se voit, mais ne s'entend pas), mais par une désinence qui dans la pratique est devenue un nom de personne au génitif. C'est ainsi qu'il existe l'*A. Baumgartneri*, *Heusleri*, *Souchéi*, etc. Il serait très facile de généraliser cette excellente habitude et d'en faire une « loi », qui s'énoncerait comme suit : « Toute plante dédiée à une personne aura son nom spécifique pris adjectivement si elle est une espèce et substantivement si elle est un hybride. » On introduirait ainsi dans la science une clarté indispensable qui, entre autres avantages, permettrait de supprimer l'encombrant  $\times$  signe d'hybridité. En appliquant cette règle simple, claire et logique à la fougère de Breyn, on l'aurait nommé *Asplenium Brey-*

nianum tant qu'on l'aurait considérée comme espèce et *Asplenium Breynii* depuis que l'on a la certitude que c'est un hybride. Ces dénominations n'auraient dérouté personne et auraient été comprises par tous.

C'est d'ailleurs sous ce dernier vocable que, depuis Retzius, il y a près de cent cinquante ans, elle a été ainsi désignée par de nombreux botanistes, ce qui n'était que de la simple équité. Car la fougère de Breyn est bien le type de ces plantes auxquelles devraient être appliqués les *nomina conservanda*, prévus par les Lois de la Nomenclature botanique. Et, puisqu'elle est un hybride il n'est que juste d'adopter définitivement en sa faveur le vocable créé par Retzius, qui satisfait à la fois la logique, l'équité et la science, en reprenant l'habitude de la nommer *Asplenium Breynii*.

Docteur GUÉTROU.

#### NOTA

L'étude ci-dessus a été occasionnée par une note parue l'an passé dans le Bulletin, indiquant que M. Gamin, ancien instituteur, avait retrouvé l'*A. (germanicum) Breynii* au Puy d'Enfer, près de Saint-Maixent (Deux-Sèvres), où d'ailleurs l'*A. ruta muraria* n'existe pas.

L'existence de cette fougère en cet endroit m'avait été signalée vers 1890 par le regretté chanoine Arignon, curé-doyen de Saint-Maixent. Je trouvai vers 1895, entre les deux chutes du ruisseau, une seule touffe, depuis lors disparue. J'en découvris une autre en 1918, un peu plus loin, et la revis tous les ans jusqu'en 1924. Les deux touffes appartenaient à la var. *alternifolium*. Le Puy d'Enfer a donc possédé au moins trois touffes de cette rare fougère, en comptant celle trouvée par M. Gamin.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler que notre Bulletin contient à ce sujet des indications intéressantes. R. de Litardière : *Les Fougères des Deux-Sèvres* [Bull. (1909-1910) 98] n'a mentionné cette plante dans cette région qu'au Puy d'Enfer. Mais G. Denizot : *Quelques résultats de mes excursions ptéridologiques aux environs de Saint-Maixent* [Id. (1915) 54] la note, en plus du Puy d'Enfer, à Chobert dans la vallée de Magnerolles (un seul pied), et dans la commune de Saivre, à Saraudière. Il est probable que, dans cette dernière région, peu explorée, on trouverait d'autres stations de la même plante. En tout cas, il est prouvé qu'aux environs immédiats de Saint-Maixent il existe trois stations de l'*A. (germanicum) Breynii*, dont l'une au Puy d'Enfer a compris au moins trois touffes éloignées les unes des autres. Ce fait, probablement unique dans tout l'Ouest de la France, est d'autant plus remarquable que la vallée de Magnerolles possède deux autres fougères rarissimes : *A. Heufleri* et *A. Souchéi*. Aucune autre région de l'Ouest ne présente de pareilles richesses végé-

tales. En effet R. de Litardière : *Catalogue des fougères du département de la Vienne* [Id (1913-1914) 50], ne signale que quatre stations de la fougère de Breyn pour tout ce département. J. Lloyd : *Flore de l'Ouest* [Ed. V (1898) 435] ne désigne que deux stations en Vendée et pas une seule en Charente-Inférieure. B. Souché : *Flore du Haut-Poitou* [II (1901) 268] ne cite pas de stations nouvelles. Enfin Ch. Le Gendre : *Points de la France où la flore a été insuffisamment explorée* [C. R. Congrès des Sociétés Savantes en 1902 (1903) 163-167, avec carte p. 165] note que cette fougère est très rare dans le Limousin et ne devient commune que dans la Corrèze. Tous ces faits étaient intéressants à rappeler pour notre géographie botanique régionale.

D<sup>r</sup> GUÉTROT.

---

## Notes sur quelques plantes nouvelles ou critiques de la Charente-Maritime

---

### HORDEUM PAVISI Préaubert.

Depuis la publication de ma « *Note sur l'Hordeum maritimum* × *secalinum* (*H. Pavisi* Préaubert) » dans le Bulletin de la Soc. bot. D.-Sèv., en 1910, j'ai continué l'étude de cette plante, j'en ai trouvé de nouvelles stations et je l'ai observée dans mon jardin où je l'ai semée. C'est le résultat de cette étude et de ces expériences de culture que je me propose de consigner ici (1).

Je crois utile, tout d'abord, de rectifier quelques inexactitudes qui se sont glissées dans certaines descriptions de cet *Hordeum* concernant sa durée végétative et son port.

*Durée.* — Rouy (*Fl. de Fr.*, XIV, p. 349) assigne à tort à *H. Pavisi* une « racine bisannuelle ou vivace ». Cet auteur, à qui il n'a été fourni aucune indication de durée, ne pouvait reconnaître, sur des échantillons d'herbier, que la variété  $\alpha$ . (*Preauberti*) est une « plante ord. vivace », que la var.  $\beta$ . (*Fouilladei*) est une

---

(1) Est-il besoin de dire que si, dans cette note, je désigne la plante charentaise sous le nom de *H. Pavisi* Préaubert c'est que sa parfaite identité avec la plante angevine, dont j'ai vu des spécimens authentiques de plusieurs localités, ne fait pour moi aucun doute. Au surplus, cette identité a été reconnue par Hackel (lett. du 27-8-1910), par Rouy (lett. du 10-11-1910 et *Fl. de Fr.*, t. XIV) et enfin par M. Préaubert lui-même qui, à la date du 25-9-1910, m'écrivait : « Vos échantillons de *H. Pavisi* sont exacts, c'est bien ma plante ».

« plante ord. bisannuelle ». Supposant sans doute qu'il en devait être ainsi, il a introduit arbitrairement dans sa diagnose un caractère imaginaire qui malheureusement se trouve faux. J'ai assez observé *H. Pavis* dans toutes les stations des environs de Tonny-Charente et dans mes cultures pour pouvoir affirmer que cette plante est annuelle.

La seule différence que j'aie cru remarquer sur ce point avec *H. maritimum* c'est que sa floraison se prolonge un peu plus longtemps. A fin juillet, alors qu'on ne trouve plus, dans nos contrées, de *maritimum* vivant, on rencontre encore çà et là, et même jusqu'en août, des touffes de *Pavis* offrant, parmi les tiges desséchées et les épis mûrs, quelques tiges encore vertes et des épis retardataires, mais je n'en ai jamais vu un seul pied rester vivant après l'été, passer un nouvel hiver et reflleurir l'année suivante.

*Port.* — D'après les descriptions données par M. Préaubert, par Rouy et par moi-même, *H. Pavis* différerait de *H. maritimum* par ses tiges faiblement couchées à la base, non étalées, redressées en cercle. Les observations poursuivies depuis quinze ans, l'examen d'un très grand nombre de spécimens de ces plantes tant dans leurs stations naturelles que dans mon jardin, m'ont amené à reconnaître que cette différence n'est ni constante ni générale et que par suite elle est de nulle valeur comme caractère distinctif.

Le port de *H. Pavis* n'est pas toujours intermédiaire entre celui du *secalinum* et celui du *maritimum* et il serait inexact de supposer à ce dernier des tiges toujours plus courtes (1-2 dm), étalées en cercle puis genouillées redressées. J'ai vu fréquemment du *maritimum* à tiges dépassant 4 dm et dressées dès la base, du *Pavis* à tiges atteignant à peine 15 cm. et nettement étalées-genouillées. Dans les stations où les deux plantes croissent ensemble, par exemple dans les prairies de St-Hippolyte et de Rhône près Rochefort, j'ai remarqué que souvent c'est le *maritimum* qui a les tiges les plus robustes et les plus droites.

Les mêmes variations (variations parallèles) existent dans les deux plantes. Dans l'une et l'autre le port varie avec les conditions de milieu : densité de la végétation, nature et état du sol (sécheresse, humidité, etc.). Dans les chemins des Marais maritimes, mouillés l'hiver et desséchés dès la fin de mai, dans les lieux secs et ras, partout où elles croissent par touffes plus ou moins espacées, les tiges de l'une et de l'autre tendent à s'étaler en cercle et la plante est souvent basse, languissante, presque naine. Dans les lieux frais, dans les prairies où elles croissent avec d'autres graminées, les tiges sont plus robustes et plus droites.

Il n'y a également aucune corrélation entre la largeur plus ou moins grande de l'aile des glumes dans le *Pavis* et le port de cette plante. La var. *a* (*Preauberti*) n'a pas toujours, ainsi que le dit Rouy, des « tiges élancées, très rapidement dressées,



raides », la var.  $\beta$  (*Fouilladei*) des « tiges plus longuement couchées à la base, grêles ».

J'ai en ce moment (fin février) dans mon jardin, 10 lots de *Hordeum* nés à l'automne (3 *marit.*, 2 *secalinum*, 5 *Pavisi*). Dans chaque lot, *quel que soit le port de la plante qui a fourni la semence*, on remarque que si les pieds naissent quelque peu espacés les jeunes plantes tallent, produisent des tiges plus ou moins nombreuses qui, au début, prennent une direction plus ou moins étalée. Là au contraire où le semis a été fait très dru les jeunes tiges restent simples ou tallent peu et sont dressées dès la base.

Les seuls caractères différentiels des *H. Pavisi* et *maritimum* sont :

1° *Glumes*. — La glume interne des épillets latéraux est munie dans *H. maritimum* d'une aile scariouse large, brusquement rétrécie au sommet et à la base, ayant par conséquent la forme d'un trapèze dont les angles obtus seraient arrondis. Dans *H. Pavisi* l'aile est sensiblement plus étroite, longuement rétrécie au sommet et à la base. Bien qu'elle soit parfois très étroite, il serait inexact d'attribuer au *Pavisi* des glumes sétacées. La glume interne des épillets latéraux n'est jamais entièrement dépourvue de toute expansion latérale comme dans *H. secalinum*. Si l'aile est quelquefois à peine visible à l'œil nu dans les épis jeunes elle devient toujours très apparente après la floraison.

Dans *H. maritimum* la largeur de l'aile varie de même avec l'âge de l'épi. Ce n'est qu'après l'authèse qu'elle atteint son développement complet. C'est donc après la floraison qu'il convient d'examiner les *Hordeum* et leur étude comparative doit être faite sur des pieds arrivés au même stade de développement. Faute de cette précaution on risquerait de prendre du *maritimum* jeune pour du *Pavisi* et pour des variétés différentes de ce dernier des plantes en-réalité identiques.

La largeur de l'aile n'est pas constante (même à âge égal des épis) dans *H. Pavisi*. Elle est plus large dans la forme nommée var. *Fouilladei* par Rouy que dans *H. Pavisi* Préaub., *sensu stricto* (var. *Preauberti* Rouy). Comme c'est le seul caractère qui sépare les deux formes — les différences de port qui ont été signalées étant, ainsi que je l'ai dit plus haut, de nulle valeur — il est parfois difficile de les distinguer. Ce ne sont en réalité que des variations extrêmes (ou sous-variétés) reliées entre elles par tous les degrés intermédiaires possibles.

2° *Epi*. — Dans *H. maritimum* le rachis de l'épi se désarticule plus difficilement dans le bas. Les pédicelles des épillets stériles sont plus épaissis à la maturité, les glumes (surtout des épillets

inf.) sont plus étalées, d'où il résulte que l'épi est plus élargi (ovoïde ou ellipsoïde). Mais il n'est pas exact de dire que l'épi est court dans le *maritimum*, plus long dans le *Pavisi* ; il est ordinairement plus gros dans le premier, de forme plus allongée dans le second mais non pas plus court. J'ai vu fréquemment du *maritimum* robuste avec épis de 6-8 cm. (arêtes comprises) alors que très souvent ceux du *Pavisi* ne dépassent pas 4-5 cm.

3° *Longueur relative des arêtes.* — Dans *H. maritimum* l'arête de la fleur fertile dépasse à peine celle des glumes, dans *H. Pavisi* elle les dépasse nettement (de 1/4 à 1/3).

4° *Pubescence.* — Dans *H. Pavisi* les gaines des feuilles inférieures sont mollement et longuement velues ; celles de *H. maritimum* sont très finement et très brièvement pubescentes et l'inférieure est ordinairement tout à fait glabre. Ce caractère m'a paru très constant. Il permet de reconnaître les deux plantes bien avant la floraison.

4° (?) — J'ai remarqué que les épis de *H. Pavisi* (glumes, glumelles, arêtes) sont prumineux, fait que je n'ai jamais constaté chez *H. maritimum*. Dans tous les marais des environs de Rochefort et de Tonnay-Charente on peut reconnaître le *Pavisi*, même d'assez loin, à la teinte glauque de ses épis qui tranche nettement sur la couleur verte de ceux du *maritimum*. Pas une seule fois cette différence de coloration ne m'a trompé. Mais elle pourrait ne pas exister partout. J'ai en effet vu dans quelques stations (Charraas, St Laurent de la Prée, etc.) du *maritimum* à arêtes plus ou moins violacées. Des observations plus étendues devront être faites pour savoir si le défaut du pruiné dans cette espèce est constant et si les épis du *Pavisi* sont toujours prumineux. En attendant je fais toutes réserves sur la valeur de ce caractère.

**H. Pavisi n'est pas hybride.** — Me rangeant à l'opinion alors émise par MM. Préaubert et Rouy, j'admettais, dans ma note précédente, l'origine adultérine de cette plante. Dès avant 1914, des doutes m'étaient venus sur son hybridité. A la suite d'observations nouvelles et d'expériences de culture, ces doutes se sont changés en une certitude que le temps n'a fait qu'affermir (1).

En 1910, je n'avais encore constaté *H. Pavisi* qu'aux environs de Tonnay-Charente et de Rochefort à l'embouchure de la Cha-

---

(1) M. Préaubert (*Relevés d'herboris. en Anjou, années 1919-21 et 1922-23, in Bull. soc. d'ét. scient. d'Ang., 1921 et 1923*) abandonne également la thèse d'hybridation, mais je ne puis adopter entièrement les vues nouvelles de ce botaniste sur la genèse de *H. Pavisi* et j'ai des raisons de croire que les faits sur lesquels elles sont basées (disparition complète, en Anjou du *maritimum*, transformation rapide de cette plante en *Pavisi*) demandent vérification.

rente. Depuis cette date je l'ai vu à l'Aiguillon-sur-Mer (Vendée) en 1911, à Brouage (Charente-Inférieure) en 1912, à Môtagne-sur-Gironde en 1914 et, depuis 1917, dans presque toutes les localités du littoral où j'ai herborisé. Il croît tantôt isolément tantôt mélangé avec *H. maritimum*. Sur certains points, notamment dans les prairies de Rhône, de St-Hippolyte, et entre Rochefort et Soubise, il est plus abondant que celui-ci.

C'est une plante très fertile et très fixe. Depuis 1910, époque à laquelle j'ai commencé à en faire des semis, il se resème dans mon jardin sans aucune modification. Sa fréquence dans toute la région maritime, son abondance dans la plupart des localités où il croît, sa fertilité, la constance de ses caractères essentiels éloignent toute présomption d'hybridité. Si plusieurs de ses caractères sont plus ou moins intermédiaires entre ceux du *maritimum* et ceux du *secalinum*, il en est d'autres (pubescence des feuilles, pruinosité des épis, etc.) qui, dans l'hypothèse d'un croisement de ces deux espèces, ne pourraient s'expliquer.

*H. Pavisii*, même dans sa forme à aile très étroite, est plus voisin de *H. maritimum* que de *H. secalinum*. Ce dernier s'en sépare nettement par un port plus élancé, ses glumes toutes sétacées, sans trace de lame latérale, nullement épaissies ni étalées à la maturité, ses épis bien plus éloignés de la feuille sup., toujours grêles et étroits.

Je conclus donc que *H. Pavisii* est une plante non hybride à rattacher comme sous-espèce à *H. maritimum*, *H. secalinum* n'étant d'ailleurs lui-même qu'une autre sous-espèce — plus différenciée — de la même espèce.

Cette question résolue, d'autres problèmes se posent. En premier lieu quelle est l'origine de cette sous-espèce dans l'Ouest de la France ? Il est assez surprenant qu'une plante si répandue ait échappé au coup d'œil de botanistes comme Lloyd et Foucaud. Peut-être était-elle beaucoup plus rare il y a 30 ou 40 ans qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il me semble bien en effet qu'elle est de plus en plus abondante dans les localités où je la connais depuis longtemps. Serait-ce une plante d'introduction récente et en voie d'extension ? Venue d'ailleurs, aurait-elle envahi notre région comme elle a envahi certains points de l'Anjou ? Peut-être. En tout cas, l'hypothèse d'une transformation du *maritimum* due à des changements de milieu n'est pas à envisager pour la plante charentaise puisqu'elle croît dans les mêmes stations que celui-ci. Du reste, des changements de milieu — qui pourraient certes, s'ils n'amenèrent la disparition de la plante, modifier son port, sa vigueur — seraient impuissants, si brusques et si violents qu'ils fussent, à opérer, d'une génération à l'autre, une modification aussi profonde de ses caractères essentiels, c'est-à-dire une transformation subite d'ordre presque spécifique. D'autre part, une adaptation moins rapide, s'effectuant au cours d'un certain nombre de générations, aurait donné naissance à des for-

mes de transition, progressivement évoluées, qui n'ont pas été observées. J'ai semé le *maritimum* en des lieux où il ne croît pas spontanément, où ne se rencontrent aucune des plantes maritimes qui l'accompagnent ordinairement, où enfin il trouve des conditions de milieu toutes différentes de celles qu'il affectionne : il ne s'est nullement modifié.

*H. Pavisi* et *H. Gussoneanum* Parl. — *H. Pavisi* n'étant pas hybride, il convient en dernier lieu de rechercher si ce nom doit lui être conservé ou si celui de *H. Gussoneanum*, que Parlatore (Fl. Palerm.) a donné à une plante de Sicile prise à tort par Gussone pour le *H. secalinum* de Schreber, ne doit pas lui être appliqué.

*H. Gussoneanum*, qui est signalé dans toute la région méditerranéenne et remonte jusqu'en Hongrie, est considéré par les auteurs modernes comme une sous-espèce ou une variété de *H. maritimum*. Dans son *Flora Italiana*, Parlatore le rattachait comme simple forme à ce dernier en lui accordant les caractères différentiels suivants : épi plus grêle, se désarticulant plus facilement vers le bas, pédicelles des fleurs latérales plus grêles, glumes plus étroites. Tous ces caractères conviennent parfaitement à la plante de l'Ouest de la France.

M. R. de Litardière a eu l'obligeance de m'envoyer récemment des échantillons de *H. Gussoneanum* provenant de Sicile, d'Espagne, de Portugal et de Hongrie. C'est exactement notre « *Pavisi* ». Comme dans celui-ci l'aile des glumes est parfois très étroite dans les épis jeunes, elle est tout aussi large dans les épis arrivés à un degré suffisant de développement. *H. Pavisi* Préaubert devra donc prendre le nom de *H. Gussoneanum* Parl.

Je suis d'autant plus à l'aise pour émettre cette opinion qu'elle est également celle de M. de Litardière. Ce savant botaniste est arrivé, par l'étude cytologique des *Hordeum*, à des conclusions qui concordent en tous points avec les miennes. Je suis tout à fait d'accord avec lui pour proposer le classement suivant :

***Hordeum secalinum* Schreb.**

- I. Subsp. *maritimum* (With), [ou mieux, par raison d'antériorité, *marinum* (Huds.)].
- II. Subsp. *Gussoneanum* (Parl.) R. Lit. et Fouill.
  - $\alpha^1$  subvar. *Fouilladei* (Rouy) R. Lit. et Fouill.
  - $\alpha^2$  subvar. *Gussoneanum* (Parl.) R. Lit. et Fouill.  
(*H. Pavisi* Préaubert).
- III. Subsp. *eu-secalinum* R. Lit. et Fouill. (1).

(1) J'ai trouvé près de Tonnay-Charente, en 1925, une forme de *H. secalinum* à fl. des épillets latéraux mieux développées que dans le type, parfois fertiles. J'en ai semé à l'automne pour en faire l'étude.

## JUNCUS CONGLOMERATUS × GLAUCUS

En juillet 1925 je récoltais au bord du bois de Chartres près Rochefort un jonc qui me parut offrir les caractères du *Juncus diffusus* Hoppe. On sait que celui-ci, considéré comme hybride des *J. glaucus* et *effusus*, a du premier les gaines d'un pourpre noir luisant, les fleurs à 6 étamines, le style court mais distinct, et du second la tige verte (non glauque), la moëlle non interrompue, qu'il est intermédiaire entre eux par sa tige peu fragile et finement striée (non très fragile et lisse à l'état frais comme dans l'*effusus*, ni tenace et fortement striée comme dans le *glaucus*). Enfin la capsule avorte généralement ou se développe mal et ne renferme qu'un petit nombre de graines.

Tels étaient bien les caractères de la plante mais il était difficile cependant d'admettre pour elle la combinaison *effusus* × *glaucus*. En effet, elle croissait milangée non au *J. effusus* — dont je n'ai trouvé que quelques touffes à 50 mètres au moins de l'hybride — mais au *J. conglomeratus*. Les deux plantes occupaient un espace de 2 à 3 mètres carrés et leurs souches étaient à tel point enchevêtrées qu'il eût été presque impossible d'arracher des pieds de l'une sans en arracher en même temps de l'autre. Quant au *J. glaucus* il croît à faible distance et est très répandu dans tout le voisinage.

Dans de telles conditions, si l'on admettait l'intervention de l'*effusus* dans l'hybridation, il faudrait admettre aussi ce fait invraisemblable : que les graines résultant du croisement ne sont pas tombées et n'ont pas germé au pied de la plante mère, mais qu'elles ont été transportées au milieu du *conglomeratus*, où elles ont germé, et là seulement. Il n'est donc pas douteux que le jonc hybride de Chartres est le produit de la fécondation du *conglomeratus* par le *glaucus*, c'est-à-dire un *J. conglomeratus* ♀ × *glaucus* ♂.

Il n'est pas surprenant que le *conglomeratus* × *glaucus* ait des caractères presque identiques à ceux de l'*effusus* × *glaucus*, les différences qui distinguent le *conglomeratus* de l'*effusus* (capsule tronquée-mamelonnée, tige finement striée) étant nécessairement annihilées ou à peu près par l'action du *glaucus*, à capsule atténuée-mucronée et à tige fortement striée. Il y a, il est vrai, le caractère de l'inflorescence, resserrée dans le *conglomeratus*, lâche dans l'*effusus*, mais on sait que ce caractère est loin d'être constant puisque le premier a une variété *laxus* et le second une var. *compactus*. Précisément l'*effusus* du marais de Chartres a l'inflorescence (anthèle) quelque peu resserrée et son intervention n'expliquerait guère mieux que celle du *conglomeratus* l'anthèle très lâche de l'hybride. Rien d'étonnant, au surplus, que celui-ci, qui a les gaines luisantes du *J. glaucus*, en ait aussi l'inflorescence. Enfin un examen plus minutieux de la plante

de Chartres m'a fait remarquer un caractère qui lève tous les doutes. Les quelques capsules qui arrivent à un certain degré de développement sont ovoïdes-trigones, arrondies au sommet et brusquement mucronées ou tronquées et *pourvues d'un petit mamelon peu distinct portant le reste du style.*

L'hybride *J. conglomeratus* × *glaucus* n'a pas été signalé en France. En Allemagne il a été observé dans le Brandebourg. Ascherson et Græbner (Syn. fl. Germ., II, p. 450) le décrivent sous le nom de × *J. Ruhmeri*, mais ils assignent à leur plante une tige glauque et une anthère presque toujours compacte, ce qui ne convient pas à la plante charentaise. Si on adopte le nom de × *J. Ruhmeri* pour le *J. conglomeratus* × *glaucus* en général, cette dernière en serait donc une variété *laxus*.

La similitude de caractères qui existe entre les *J. conglomeratus* × *glaucus* et *J. effusus* × *glaucus* paraît expliquer pourquoi le second est signalé dans de nombreuses localités alors que le premier ne l'est nulle part en France bien que le *conglomeratus* soit aussi répandu que l'*effusus*. C'est vraisemblablement que le premier hybride a été méconnu jusqu'à ce jour, son anthère lâche ayant dû le faire prendre pour un *effusus* × *glaucus*.

#### SCIRPUS TABERNÆMONTANI × TRIQUETRUS

(× *S. pseudo-carinatus* hybr. nov.)

C'est d'un fait analogue au précédent qu'il s'agit ici : celui de deux espèces voisines (ou sous-espèces) donnant par leur croisement avec une troisième espèce deux hybrides presque identiques dont l'un a été méconnu et confondu avec l'autre. Le *Scirpus carinatus* pose le même problème que le *Juncus diffusus*.

Le *Scirpus carinatus* Sm. est généralement considéré aujourd'hui comme un hybride des *S. lacustris* et *triquetrus*. En Charente-Inférieure, on le rencontre çà et là en compagnie de ce dernier, sur les bords vaseux de la Charente, de Soubise jusqu'au confluent de la Boutonne. Le *S. triquetrus* étant très commun sur les bords des canaux qui traversent les marais de St-Louis (1) et viennent aboutir à la Charente près de Rochefort, le *S. lacustris* croissant abondamment dans presque tous les fossés de ces marais, je résolus, en septembre 1925, d'explorer cette contrée dans le but d'y trouver leur hybride. Mes recherches ne furent pas sans résultat. Tout près du pont de Manoufle, à 3 km. de Tonnay-

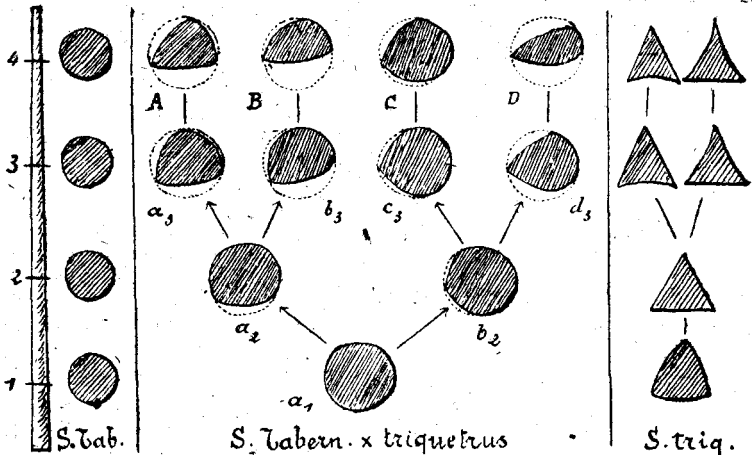
(1) Le marais de St-Louis, commence près de Rochefort et s'étend sur une partie des communes de Tonnay-Charente et de Muron. Il se continue, sous le nom de marais de Genouillé, dans la commune de ce nom. Le *S. triquetrus* y a été signalé par Faye (*Cat. Ch.-Inf.*) et par G. G. (*Fl. de Fr.*, III, p. 374).

Charente, au bord du canal, je découvris, en compagnie du *triquetrus*, une belle colonie d'un *Scirpus* ayant bien les caractères que les auteurs assignent à *S. carinatus*. En voici la description :

Souche rampante. Tige de 4-10dm., verte, un peu glaucescente, cylindrique dans le bas, ord. obscurément trigone dans le haut (plus rarement subcylindrique ou subdemi-cylindrique et à 1 ou 2 angles obtus). Feuill. réduites aux gaines ou la sup. munie d'un limbe très court. Epillets ovoïdes, disposés par 2-6 en glomérules les uns plus ou moins long. prédonculés, les autres sessiles (ou tous sessiles dans les individus grêles), formant une anthèle pseudo-latérale. Bractée inf. prolongeant la tige, subuléo-caniculée, parfois vaguement carénée sur le dos, restant verte presque jusqu'à la maturité, tantôt plus longue tantôt plus courte que l'anthèle. Ecailles florales fauves ou brun rougeâtre, concaves, ovales, échancrées et mucronées au sommet, ciliées aux bords dans le haut, les unes lisses, les autres munies de quelques *punctuations saillantes*. Stig. 2. Akènes bruns, obovés, comprimés, à une face presque plane, l'autre convexe. Soies hypogynes égalant env. l'akène. Août-septembre et même octobre.

Cette plante a le port de *S. Tabernamontani*. Elle ne peut être confondue ni avec *S. triquetus* qui s'en distingue très nettement par ses tiges triquètres, à angles aigus, ni avec *S. lacustris*, beaucoup plus robuste, à inflorescence plus ample, plus rameuse et qui d'ailleurs a la tige cylindrique et les fleurs à 3 stigmates. Elle ressemble bien plus au *S. Tabernamontani*, surtout quand les angles de la tige sont peu marqués, ce qui arrive souvent.

Dire de la tige qu'elle est « triquètre dans le haut avec angles obtus » — ainsi que les auteurs décrivent celle de *S. carinatus* — serait faire supposer chez elle une uniformité qui n'existe pas et donner de sa forme même la plus fréquente une idée à peine exacte, en tout cas trop imprécise. L'examen d'un grand nombre de pieds m'a permis de faire les constatations suivantes : La tige est rigoureusement cylindrique à la base. Elle cesse de l'être vers le tiers inf., parfois dès le quart inf., ou seulement vers le milieu. Au-dessus de ce niveau elle se montre d'abord très légèrement puis de plus en plus comprimée d'un côté et devient (c'est le cas le plus fréquent) obscurément trigone, avec une face presque plane et les deux autres convexes, un angle presque aigu, un autre obtus, le troisième très arrondi et souvent à peine marqué (fig. A. du tableau ci-dessous). Parfois, par suite de la disparition de ce troisième angle, la tige est presque demi-cylindrique avec deux angles seulement (fig. B). Plus rarement, il se montre, à partir du tiers inf. environ, un angle plus ou moins marqué. Dans ce cas, ou bien la tige conserve la même forme jusqu'au sommet : elle est alors subcylindrique avec un seul angle formant une ligne longitudinale saillante (C) ; ou bien cet angle devient de plus en plus prononcé et alors la tige présente une coupe dont la forme est figurée par la fig. D du tableau ci-dessous.



Coupes transversales de la tige des *S. Tabernæmontani*, *S. triquetrus* *S. Tabernæ*  $\times$  *triquetrus*, à des niveaux différents : 1, près de la base ; 2, vers le tiers inf. ; 3, vers le milieu ou les deux tiers ; 4, près du sommet).

L'hybridité de cette plante n'est pas douteuse. Mais ici une question se pose. Le *S. triquetrus* étant évidemment l'un des parents — et vraisemblablement la mère puisque l'hybride croît mêlé avec lui — quel est le deuxième parent ? *S. lacustris* ou *S. Tabernæmontani* ? (tous deux croissent dans le marais avoisinant). Je crois pouvoir répondre : *S. Tabernæmontani* et cela pour les raisons suivantes :

D'abord si ce dernier est moins commun c'est lui qui se trouve à plus faible distance de l'hybride, 40 mètres à peine, tandis que le *lacustris* en est à 150 m. au moins. Je reconnais que cette raison topographique n'a qu'une valeur assez faible. Je ne la donne qu'à l'appui de la raison principale qui, elle, est basée sur les caractères de l'hybride. Ses fleurs toutes à 2 stigmates, ses akènes plan-convexes, sa tige assez grêle et légèrement glaucescente s'expliquent bien mieux par l'intervention du *Tabernæmontani* que par celle du *lacustris* dont la tige est robuste (1-2 m.), vert sombre, les fleurs à 3 stigmates et les akènes trigones. Enfin et surtout les écailles présentent souvent quelques ponctuations rougeâtres saillantes. C'est là un caractère que l'hybride ne peut tenir ni du *triquetrus* ni du *lacustris* qui ont les écailles toujours lisses mais évidemment du *Tabernæmontani* qui les a presque toujours fortement ponctuées-rudes.

Notre excellent confrère M. Charrier a bien voulu étudier le pollen du *S. Tabernæmontani*  $\times$  *triquetrus* et celui des parents. Voici le résultat de son examen.



*S. triquetus*. — Grains ovoïdes-globuleux, de 28-30 sur 32-35  $\mu$ , très réguliers : pollen pur.

*S. Tabernæmontani*. — Grains elliptiques-globuleux, de 28-30 sur 30-32  $\mu$ , très réguliers : pollen pur.

*S. Tabernæmontani*  $\times$  *triquetus*. — Grains ovoïdes-arrondis ou elliptiques-globuleux, irréguliers, de grosseur très variable, les plus gros de 30-35  $\mu$ , dans la proportion de 1/2 ou 2/3, les autres plus petits, petits ou très petits (jusqu'à 12-15  $\mu$ ), quelques-uns flasques et avortés : pollen imparfait.

Le *S. Tabernæmontani*  $\times$  *triquetus* n'avait pas encore été signalé en France. Il ne l'a été qu'avec doute en Allemagne et en Suisse (1). Il doit exister sur d'autres points de la région maritime, où le *S. Tabernæmontani* n'est pas rare, et sans doute est-il compris dans le *S. carinatus* de la *Flore de l'Ouest* qui a les « glumes souvent ponctuées-rudes » (Lloyd, *Fl. Ouest*, 4<sup>e</sup> éd. p. 373) et qui croît fréquemment en compagnie du *Tabernæmontani* (1). — Je le distribue dans les exsicc. du Dr Guétrot (*Pl. hybr. de France*) sous le nom de  $\times$ *S. pseudo-carinatus*.

**S. lacustris** et **S. Tabernæmontani**. — Certains auteurs considèrent le *S. Tabernæmontani* comme une simple variété (var. *digynus* God.) du *S. lacustris* pour la raison que, ainsi que le prétendent Grenier et Godron, « aucun des caractères par lesquels ou a voulu le distinguer n'est constant. » Mais s'il est vrai qu'on trouve parfois quelques fleurs à 3 stigmates dans cette plante, à 2 stigmates dans le *lacustris*, ce sont là des anomalies accidentelles dont il convient de ne pas exagérer l'importance. Des faits

---

(1) Voici ce qu'en disent Ascherson et Græbner (*Syn. Fl. Germ.*) :

« *S. Tabernæmontani*  $\times$  *triquetus*? — La plante des environs de Stade que S. von Pape considère comme étant *S. Duvalii* var. *glumis-punctato-scabridis* doit être considérée, d'après Buchenau, comme étant la combinaison  $\times$  *S. Pollichii*  $\times$  *Tabernæmontani*. Brügger rapporte à la même origine sur *S. Scheuchzeri* qu'il observa en 1870 près du lac de Zurich... Cette plante se distingue du *S. Tabernæmontani* (qui d'ailleurs est aussi rare à la station que le *S. triquetus*) par sa tige obscurément trigone et parfois par ses écailles presque lisses... Du reste pour beaucoup de stations mentionnées ci-dessus comme se rapportant à *S. lacustris*  $\times$  *triquetus* l'origine du *S. Tabernæmontani* ne devra pas être exclue. » (Traduct. de M. le Dr Guétrot).

(Obs. — *S. Duvalii* Hoppe = *S. carinatus* Sm. — *S. Pollichii* G.G. = *S. triquetus* L.).

(1) Le *S. carinatus* a été distribué dans les exsicc. de la *Soc. Rochelaise* par Foucaud (n° 2497), provenant des bords de la Charente entre Soubise et Rochefort, station où le *Tabernæmontani* est assez répandu. La plante de Foucaud, qui présente des écailles parfois ponctuées, est peut-être aussi, en partie du moins, un *Tabern.  $\times$  triquetus*.

analogues s'observent dans d'autres Cypéracées : *Scirpus Holoschœnus*, *S. maritimus*, *S. Michelianus*, *S. (Heloëcharis) multicaulis*, etc. S'il est vrai aussi qu'on rencontre parfois, dans les endroits où les deux plantes croissent en compagnie ou à faible distance, des intermédiaires embarrassants, il est possible — et c'est ce que je me propose de vérifier — que ces intermédiaires soient des produits de croisement.

Partout où j'ai vu le *S. Tabernæmontani* croître isolément, je l'ai toujours trouvé très distinct du *lacustris*. Sa tige glauque, bien moins élevée, ses fleurs toutes (ou presque toutes) à 2 stigmates et — par voie de conséquence — ses akènes biconvexes ou subplan-convexes, ses *écailles ponctuées-rudes*, son inflorescence moins rameuse, etc., le font reconnaître facilement. En outre la structure interne de la tige est assez nettement différente dans les deux plantes. Dans le *lacustris*, la coupe de la tige montre de grandes alvéoles remplies, toutes ou la plupart, d'un tissu spongieux assez dense. Dans le *Tabernæmontani* (comme aussi dans le *triquetrus* et le *carinatus*) les alvéoles renferment, toutes ou la plupart, un tissu très lâche, aranéeux, de cellules étoilées. Il résulte de cette différence de structure que la tige du *lacustris* est bien plus ferme que celle des trois autres plantes. Dans ces dernières, elle se contracte et se déforme par la dessiccation, la moindre pression suffit pour l'aplatir, tandis que celle du *lacustris* reste cylindrique en se desséchant et ne s'aplatit que sous une pression assez forte.

*La tige du S. triquetrus.* — Rouy (*Fl. de Fr.*, XIII, p. 378) assigne à la tige de *S. triquetrus* 2 faces excavées et celle du côté de l'anthèle presque plane alors que Gr. et God. (*Fl. de Fr.*, III, p. 374) attribuent à la même plante (qu'ils nomment *S. Pollichii*) « 2 faces planes et la 3<sup>e</sup> correspondant à l'anthèle faiblement canaliculée ». Ces auteurs ont pris pour un caractère général un simple cas particulier. L'examen d'un grand nombre de tiges m'a permis de constater que, sauf à la base où les 3 faces sont convexes puis planes, la tige du *S. triquetrus* est tantôt à une face concave et 2 planes, et alors l'anthèle est ordinairement du côté de la face concave (c'est le cas observé par G. G.), tantôt à deux faces concaves et une palmée, et alors l'anthèle est ordinairement du côté d'une des faces concaves, plus rarement (cas observé par Rouy) du côté de la face plane. En outre les 3 faces sont parfois excavées dans les tiges robustes, planées dans les tiges très grêles. En ne tenant pas compte de ces derniers cas, peu normaux et d'ailleurs rares, mes observations ont donné les proportions suivantes :

2 faces planes (G. G.)	} Anthèle du côté de la face concave (G. G.)..	44 %.
44 %.		— d'une face plane.....
2 faces concaves (Ry)	} — d'une face concave.....	43 %.
56 %.		— de la face plane (Rouy)....

× BRUNELLA INTERMEDIA Link.

Le *Brunella intermedia* Link. (*B. hybrida* Knaf.), hybride présumé de *B. vulgaris* L. et de *B. laciniata* Jacq. (*B. alba* Pall.), ne paraît pas rare dans le Centre Ouest de la France: En Charente-Inférieure je l'ai rencontré à Tonnay-Charente et aux environs, à St-Laurent-de-la-Prée, à Yves, à Châtelailлон, entre Soubise et Martrou. Dans les Deux-Sèvres, je l'ai récolté à Crézières et communes voisines: en Vendée, dans la forêt de Ste-Gemme. Par contre je n'ai jamais trouvé la variété à feuilles pinnatifides du *B. vulgaris* (*B. pinnatifida* Pers.) et tout ce que j'ai vu sous ce nom était de l'*intermedia*, entre autres des plantes (leg. B. Souché) provenant de la Vienne (Benassais, 1885; Glenhouse, 1894, etc.) et des Deux-Sèvres (Chantecorps, 1891; Boësse, 1894, etc.). La plante que les auteurs de l'Ouest (Lloyd, Boreau, Sauzé et Maillard, Souché, etc.) décrivent sous le nom de *B. pinnatifida* et qu'ils admettent comme espèce distincte, est probablement *B. intermedia*. Quant à la variété à feuilles sup. plus ou moins découpées du *B. vulgaris*, qui est le vrai *B. pinnatifida* Pers., si elle existe dans notre région, elle doit y être extrêmement rare. Il en est de même des formes à fleurs roses ou purpurines de *B. alba* qui ont dû parfois être prises, comme *B. intermedia*, pour *B. pinnatifida*.

La variété *pinnatifida* de *B. vulgaris* ne diffère de ce dernier que par ses feuilles sup. plus ou moins découpées. Tous les autres caractères sont ceux du type. Le *B. intermedia* s'en distingue par sa corolle plus pâle, bleuâtre, plus ou moins panachée de blanc, sa pubescence plus forte. Ses autres caractères tiennent au moins autant du *B. laciniata* que du *B. vulgaris*.

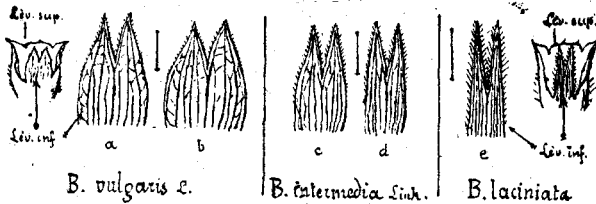
Les caractères les plus sûrs pour la distinction des *B. vulgaris*, *alba* et *intermedia* sont fournis par la lèvre inf. (celle à 2 div.) du calice. Les Flores n'en parlant pas ou à peine, je crois utile de les indiquer ici parce qu'ils sont d'une observation facile et qu'ils permettent à eux seuls une détermination certaine, même sur le sec (1) et dans les cas où les autres caractères peuvent laisser quelque incertitude.

(1) Dans une « Note sur q. q. pl. réc. en Dordogne » (in Bull. Acad. géog. bot., 1903, p. 200) Hoschedé disait que *B. intermedia* Link est « facile à distinguer, mais sur le vert seulement, par ses fl. d'un blanc sale, bleuté ou rosé et par son port se rapprochant de celui de *B. alba* ». Il ajoutait: « Ces caractères, bien que faibles, m'ont paru être les seuls à distinguer *B. intermedia* des var. à feuil. plus ou moins pinnatifides de *B. vulgaris*; il ne peut guère y en avoir d'autres, les parents étant excessivement voisins. » — Contrairement à cette assertion, je crois que les caractères du calice et en particulier ceux de la lèvre inf. permettent très bien de reconnaître cette plante même sur le sec si on l'examine comparativement avec *B. vulgaris* et *B. alba*. Toutefois sa distinction d'avec les variations à fleurs colorées de ce dernier peut être assez difficile.

*B. vulgaris*. — Lèv. inf. du cal. fendue à peine jusqu'au milieu (entre le 1/3 et la 1/2), bien plus large à la base qu'au sommet, à bords non parallèles, formant une ligne convexe, ciliée sur les dents seulement; marquée de 7-9 nervures (dont 5 plus saillantes); plus ou moins anastomosées par des nervures transversales et pourvue, entre les nervures latérales et la marge, de nervilles anastomosées. Dents ovales-lancéolées; très brièvement ciliées (cils n'atteignant pas la 1/2 largeur des dents en leur milieu).

*B. laciniata*. — Lèv. inf. fendue jusqu'au milieu ou un peu au-delà du milieu, à peine plus large à la base qu'au sommet, à bords droits, presque parallèles; ciliée jusqu'à la base, marquée de nervures droites, ordinairement sans nervures transversales, les latérales très rapprochées de la marge et n'émettant pas de nervilles anastomosées du côté extérieur. Dents étroites, lancéolées-subulées, fortement ciliées (cils dépassant la 1/2 largeur des dents, les inf. du bord interne des 2 dents s'entrecroisant).

Dans le *B. intermedia* la lèvre inf. du calice présente des caractères intermédiaires, mais se rapproche davantage de celle de *B. laciniata* (bords presque droits, nervures non ou à peine anastomosées, etc.).



Les échantillons de *B. intermedia* que j'ai examinés offrent entre eux quelques légères différences. Les plantes de Benassais, Glenhouse, Boësse sont plus voisines de *B. laciniata*; la lèvre inf. du calice, à peine élargie dans le bas, a les bords droits, les cils de longueur intermédiaire; les nervures, non anastomosées dans la première, le sont faiblement dans les deux autres. La lèv. inf. est exactement intermédiaire entre celles de *B. laciniata* et *B. vulgaris* dans les exemplaires de Crézières et de Chante-corps, mais tandis que ceux de la première localité sont fortement hérissés ceux de la deuxième sont peu velus et leur port est plutôt celui du *vulgaris*. Des spécimens de Crézières ont la lèvre fendue jusqu'au 1/3 seulement. Une forme, trouvée à Châteauroux près de Tonnay-Charente, se rapproche plus du *vulgaris* que du *laciniata*; plante peu velue, feuil. sup. peu profondément découpées, lèvre inf. du cal. de forme intermédiaire mais fendue jusqu'au tiers seulement. Enfin les feuilles sont tantôt (Ste-Gemme, Glenhouse) peu découpées (subvar. *subintegra*), tantôt (Benas-

sais, Biard [R. de Lit., 1911]), franchement pinnatifides (subvar. *pinnatifida*).

Partout où j'ai rencontré le *B. intermedia*, il se trouvait dans le voisinage de *B. vulgaris* et de *B. laciniata*, et dans toutes les localités où j'ai vu ces deux espèces croître ensemble ou à faible distance j'ai toujours pu, en cherchant bien, découvrir quelques pieds de *B. intermedia*. Dans les spécimens que j'ai observés tantôt les akènes sont tous ou la plupart avortés, tantôt ils se développent normalement. Les conditions dans lesquelles cette plante croît, sa fertilité plus ou moins réduite, ses caractères intermédiaires entre ceux des *B. vulgaris* et *laciniata*, la variabilité de ces caractères, ne permettent guère de douter de son hybridité (1).

#### NOTE COMMUNIQUÉE PENDANT L'IMPRESSION

M. Dupain, le dévoué président de la *Soc. bot. D.-Sèv.*, a bien voulu me communiquer des Brunelles de l'herbier Sauzé (Herb. de la Fl. des D.-Sèv.). Parmi celles étiquetées « *B. pennatifida* Pers. » une plante d'Amailoux (leg. Guyon, 1868) est *B. intermedia*. Ce dernier existe également sous le nom de *B. alba* (Font-blanche, 1851).

Par contre une plante de Goux (D.-Sèv.), 7 juillet 1854, n'est pas le *B. intermedia* Link. (*B. hybrida* Knaf.). Les feuil, en sont toutes profondément pinnatifides et même pinnatipartites, à lobes étroits, les fleurs petites ; la lèvre inf. du calice a les dents brièvement ciliées du *B. vulgaris* mais est moins élargie dans le bas, à nervures moins nombreuses et moins anastomosées ; la lèvre sup. est à 3 dents nettement triangulaires, alors qu'elles sont tronquées-mucronées aussi bien dans le *laciniata* que dans le *vulgaris*. (Sauzé et Maillard mentionnent bien ce dernier caractère dans leur *Fl. des D.-Sèv.*). Malgré les feuilles très découpées, l'influence du *B. laciniata* n'apparaît pas dans cette plante. D'autre part il est difficile de n'y voir qu'une simple variété de *B. vulgaris* en raison des autres caractères différentiels, notamment ceux du calice.

Lloyd (*Fl. Ouest*) assigne au *B. vulgaris* des « feuil. entières, les sup. rarement pennifides » et il en sépare le *B. pennatifida* qui lui « paraît distinct », ayant conservé ses caractères dans le jardin de Sauzé et, pendant 18 ans, dans le sien. Peut-être, existe-

---

(1) *B. intermedia* aurait cependant été trouvé dans des localités où *B. laciniata* est inconnu. Existerait-il un *B. intermedia* non hybride ? Mais peut-être le *B. alba* n'a-t-il pas été suffisamment cherché dans les environs. Peut-être aussi a-t-on pu parfois, par une confusion inverse de celle que j'ai indiquée au début de cette note, prendre pour l'*intermedia* une variété de *B. vulgaris*.

l-il en effet, indépendamment de l'hybride *B. intermedia* assez répandu, deux formes voisines, très-rares dans notre région et non hybrides : une var. « *pinnatifida* » du *B. vulgaris* et une espèce (ou tout au moins sous-espèce) « *B. pinnatifida* ». Quoi qu'il en soit, il serait intéressant de retrouver et d'étudier la plante de Sauzé et Maillard.

Deux plantes, provenant de la Drouille près Lézay (1864) et de la forêt de la Meilleraie, commune de Beaulieu (1862) appartiennent peut-être à la même forme que celle de Goux, mais je ne puis me prononcer, les échantillons de la première étant trop jeunes et celui de la deuxième, cueilli le 21 septembre, étant un individu tardif (un rejet probablement) peu normal.

A. F.

### EQUISETUM RAMOSISSIMUM Desf.

L'*Equisetum ramosissimum* Desf. est signalé dans plusieurs localités du département de la Charente-Inférieure. La plus belle de ses stations charentaises actuellement connues est celle de Chartres, près Rochefort. Presque toutes les formes de cette espèce si variable (1) s'y trouvent réunies. Mais depuis que Foucaud y récoltait les spécimens, qu'il distribuait dans les exsiccatas de la *Société Rochelaise* (2), des changements notables sont survenus. La mise en culture des terrains sablonneux humides où croissaient les Prèies a considérablement réduit l'étendue de la station sans, heureusement, en diminuer la richesse. Les *Equisetum* sont aujourd'hui presque exclusivement cantonnés le long de la ligne de chemin de fer, à 1.500 mètres environ de la gare de Rochefort. Ils croissent sur la voie même, sur le talus du remblai et sur l'étroite bande de terrain qui se trouve entre celui-ci et le fossé de clôture. En cet endroit, sur un espace de 100 m. de longueur et de 4 à 5 m. de largeur, on peut récolter les 5 formes distribuées par Foucaud et toute une série de formes intermédiaires.

Ce sont d'abord, en contre-bas du remblai, parmi les broussailles, des formes robustes, de 6-12 dm. :

1° A tige solitaire, simple, sans la moindre ramification (forme *subverticillata* Hy) (Soc. Rochel. n° 2752).

2° A tige solitaire, à rameaux courts et un peu épais, souvent peu nombreux (var. *fastigiatum* Hy) (Soc. Rochel., n° 2749) ;

3° A tige solitaire, à rameaux nombreux, grêles et allongés. (forme *subverticillata* Hy) (Soc. Rochel., n° 2752).

---

(1) On trouvera une étude approfondie des *E. ramosissimum* et *hiemale* dans le mémoire de l'abbé Hy « *Sur les Equisetum de la section Hippochaete croissant dans l'Quest de la France* » (in *Bull. Soc. bot. de France*, 1890, sess. extraord., à La Rochelle, pp. LI-LXII).

(2) Voy. *Bull. Soc. bot. Rochel.*, 1889, p. 53.

Aucune solution de continuité n'apparaît entre ces variations. On passe par transitions insensibles de la forme *simplex* à la forme *fastigiata*, de celle-ci à la forme *subverticillata*.

Dans ces deux dernières formes les rameaux partent des nœuds moyens de la tige, les nœuds inférieurs en sont dépourvus. Mais on trouve aussi des pieds : 1° à tige rameuse au-dessous du milieu, à rameaux inf. plus courts que les moyens ; 2° à tige rameuse jusqu'à la base et à rameaux inf. aussi longs que les moyens.

Au pied du talus ce sont ces formes à tiges rameuses aux nœuds inférieurs qui dominent. Les rameaux inf. augmentent en nombre, s'allongent, les rameaux sup. se raccourcissent ainsi que les gaines : c'est alors l'*E. campanulatum* Poir. (*E. ramosissimum* race *E. campanulatum* Hy ; Rouy), à tige centrale plus ou moins robuste et fertile, accompagnée de tiges latérales plus ou moins nombreuses, plus grêles, le plus souvent simples et ordinairement stériles.

Sur la pente du talus, les formes à tiges cespitueuses ont presque complètement remplacé les formes à tige unique. La tige centrale devient moins élevée, moins rameuse et même tout à fait simple : c'est la forme *gracilis* Hy (Exsicc. Soc. Rochel. n° 2751) que Rouy range non dans la race *E. campanulatum*, mais dans une nouvelle race : *E. Pannonicum* (Waldst. et Kit.).

Sur le remblai, la forme *gracilis* est encore plus grêle, la tige centrale, plus courte, dépasse de moins en moins les latérales ; celles-ci, de plus en plus nombreuses, sont quelquefois fertiles et nous arrivons enfin au dernier terme de cette série de variations. Sur le ballast, entre les voies, nous ne voyons plus, croissant à travers le gravier, que de petites touffes de tiges très grêles (diam. 1-1<sup>mm</sup> 1/2, très nombreuses, presque toutes terminées par un petit épi : c'est la forme *virgata* (var. de la race *E. campanulatum* d'après Hy, de la race *E. Pannonicum* d'après Rouy), et c'est le n° 2750 de la Soc. Rochel. et la plante que Boreau prenait pour *E. trachyodon* Braun.

En passant, nous aurions pu noter d'autres variations qui relient d'une manière plus directe certains termes plus ou moins éloignés de la série : forme à tige de 3-5 dm., simple dans sa moitié sup., pourvue aux nœuds inf. de quelques rameaux très courts (intermédiaire entre *simplex* et *gracilis*) ; forme à tiges cespitueuses, la centrale de 3-5 dm., rameuse inférieurement, dépassant les latérales, celles-ci les unes fertiles les autres stériles (intermédi. entre *campanulatum* et *virgatum*) etc.

Deux ordres de faits attirent immédiatement l'attention quand on visite la station de Chartres. : l'enchaînement des formes et leur répartition topographique.

1° *Enchaînement des formes.* — Elles se succèdent en une série si continue que comparer *E. ramosissimum* à une chaîne n'est peut-être pas donner de son extrême variabilité une idée suffisam-

ment exacte, car dans une chaîne les mailles, si nombreux et si petits qu'ils soient, sont toujours distincts. La comparaison avec un ruban multicolore aux nuances fondues les unes dans les autres répond mieux à la réalité des faits. Les caractères sur lesquels on a voulu fonder des races (mode de ramification, dimension, forme et coloration des gaines) offrent des dégradations si ménagées qu'il est même difficile d'y reconnaître des variétés véritables.

a) Ramification. — Tous les états intermédiaires possibles entre tiges simples et tiges rameuses, scabres et « peu scabres », robustes et grêles, entre tiges rameuses dans leurs partie moyenne et tiges rameuses dès la base, entre rameaux courts et rameaux allongés. Pas de solution de continuité entre tiges rameuses dès les nœuds inf. et tiges centrales accompagnées de tiges latérales. Dans les formes à tiges cespiteuses tous les états intermédiaires possibles entre formes à tige centrale prédominante et celles à tiges toutes grêles et égales, entre celles à tiges latérales toutes stériles et celles à tiges latérales toutes fertiles.

b) Gainés. — Leur dimension varie avec le diamètre des tiges. Elle va de 20 mm. dans les *simplex* robustes à 2 mm. dans les *virgatum* très grêles. Elle peut descendre au-dessous de 15 mm. dans les individus peu vigoureux ou très rameux du *ramosissimum* et atteindre cette longueur dans la tige centrale de certains *campanulatum* robustes. Un individu vigoureux, à gaines très longues, donnera, après section basilaire de la tige, des tiges de remplacement grêles à gaines beaucoup plus courtes.

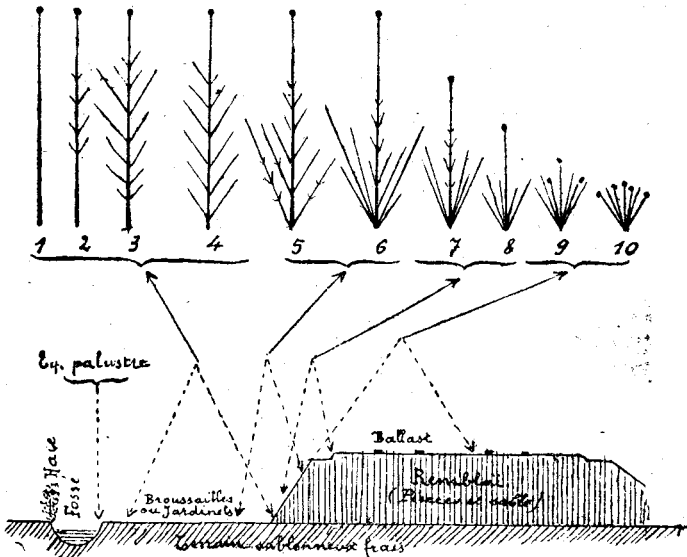
J'ai noté sur quelques exemplaires bien entiers, normalement développés, les dimensions suivantes :

<i>E. ramosissim.</i>	<i>simplex.</i>	Diam. de la tige,	5-6 mm.	Gainés,	16-20 mm.
—	—	—	3 mm.	—	12 mm.
—	<i>fastig.</i>	—	5 mm.	—	15-17 mm.
—	<i>subvertic.</i>	—	4 mm.	—	12-14 mm.
<i>E. campanul.</i>	(tig. cent.).	—	5 mm.	—	12-13 mm.
—	(tig. cent.).	—	3 mm.	—	13 mm.
—	(tig. lat.).	—	2 mm.	—	7 mm.
—	—	—	1 1/2	—	5 mm.
—	<i>gracilis</i>	—	1 1/2-2	—	4-5 mm.
—	<i>virgatum.</i>	—	1-1 1/2	—	3 mm.

Les gaines inf. sont roussâtres dans le *ramosissimum*, elles sont ordinairement concolores dans le *campanulatum*. Comme tous les autres caractères, celui-ci, bien marqué dans les formes typiques ne l'est plus dans les formes de passage. La coloration roussâtre des gaines n'existe qu'à celles de l'axe principal, et sur celui-ci les gaines colorées sont d'autant plus nombreuses qu'elles sont plus longues et que l'axe est moins ramifié. Les gaines sont rarement roussâtres aux nœuds portant des rameaux.



2° Répartition topographique des formes. — A Chartres, les formes robustes (variations du *ramosissimum* et passages à la var. *campanulatum*) croissent mélangées sur la bande de terrain en contre-bas du remblai, les formes cespiteuses et très grêles sur le remblai (où il ne se montre aucun individu à tige solitaire), des formes de vigueur et de port intermédiaires sur la pente du talus. Et il en est ainsi sur toute la longueur de la station, 100 m. environ.



Coupe de la station de Chartres près Rochefort et fig. théoriques représentant les variations de l'*E. ramosissimum*.

1. var. *simplex*; 2. var. *fastigiatum*; 3. var. *subverticillatum*;  
 6. *E. campanulatum*; 8. var. *gracilis*; 10. var. *virgatum*; 4, 5,  
 7, 9, formes de passage.

L'observation sur place de ces plantes conduit irrésistiblement à cette conclusion qu'elles appartiennent toutes à une seule espèce, qu'il n'y a pas là plusieurs races ni même, peut-être, de variétés véritables. Et les causes qui leur donnent un faciès si différent suivant qu'elles croissent sur le ballast ou sur le terrain en bordure de la voie sautent aux yeux : ce sont d'abord les conditions de milieu, c'est ensuite et surtout l'action des traumatismes.

Sur le remblai, la végétation est maigre et languissante ; elle y souffre de la sécheresse. Les coquelicots (*Papaver Rhæas*, *Argemone*, *dubium*), qui y pullulent, n'ont que 5 à 20 cm. de hauteur.

D'autre part, par suite des réfections fréquentes de la voie, tous les pieds d'*Equisetum* qui y croissent, ont subi une ou plusieurs fois des mutilations. La section de l'axe principal provoque l'apparition d'axes secondaires plus grêles. Que ceux-ci soient brisés à leur tour et chacun d'eux sera remplacé par des rejets plus grêles encore. J'ai pu reconnaître que toutes les touffes naines de la forme « *virgata* » étaient le résultat de mutilations répétées.

En bas du talus, la plante n'est pas exposée aux mêmes accidents. En quelques endroits, où des employés de la voie ont débroussaillé le terrain pour y établir des jardinets — ce qui tend encore à réduire l'étendue de la station — j'ai cependant rencontré des sujets à tiges cespiteuses plus ou moins grêles présentant les restes d'une tige centrale plus robuste qui avait été sectionnée à sa base. Mais je n'irai pas jusqu'à croire que la présence de tiges latérales est toujours la conséquence de lésions subies par la tige principale. J'ai en effet vu plusieurs pieds à caractères de « *campanulatum* », dont la tige centrale ne présentait aucune trace de mutilation ou de lésion quelconque. On peut se demander toutefois — ces formes se trouvant surtout au pied ou sur la pente du talus — si l'apparition de tiges latérales ou de rameaux basilaire n'a pas été provoquée par des traumatismes ou accidents moins violents que la section de l'axe principal : obstacles rencontrés par la tige à sa sortie de terre (pierres, terrain trop compact), éboulements recouvrant la tige naissante, chocs, pressions, lésions légères, etc.

En résumé, et pour conclure : 1° Les variétés qu'on a distinguées dans *E. ramosissimum* ne sont en réalité que des variations ou sous-variétés ; 2° le *campanulatum* de Chartres, n'est pas une « race », il constitue tout au plus une variété ; 3° *E. Pannonicum* (Waldst. et Kit.) Rouy n'est pas une race à distinguer de *E. campanulatum* ; la var. *gracilis* n'est qu'une sous-variété de ce dernier ; 4° les formes à tiges très cespiteuses et très grêles, notamment le n° 2750 de Foucaud (*virgatum*), ne sont que des déformations traumatiques relevant de la tératologie et n'ayant aucun droit, en systématique, à un nom particulier (1).

A Tonnay-Charente, l'*E. ramosissimum* croît dans le fond humide d'une ancienne carrière de sable, sous les seules formes

---

(1) Des plantes à tiges cespiteuses, identiques à celles de Chartres, auraient été observées en des régions où le type *ramosissimum* manque. Je ne soutiendrai donc pas qu'il ne puisse exister une « race » *campanulatum* sans rapport avec les conditions de milieu ou une lésion quelconque des tiges, mais les plantes de la station charentaise ne sauraient prétendre à ce titre. Foucaud, qui était, on en conviendra, assez bon observateur, les avait distribuées comme « formes » de *E. ramosissimum*. C'était leur vraie valeur taxinomique, ce qui d'ailleurs n'enlève rien à l'intérêt qu'elles présentent à d'autres points de vue.

*simplex, fastigiata et subverticillata*. Les causes qui, à Chartres, ont produit les autres formes, n'existent pas ici. La plante vit dans un milieu de nature uniforme (parmi de grandes herbes où domine l'*Epilobium hirsutum*) et elle n'y est pas exposée aux mutilations. Une année cependant les herbes ont été fauchées, et l'année suivante j'ai constaté la naissance, parmi quelques tiges robustes, d'un très grand nombre de tiges grêles (diam. 1-2 mm.), atteignant souvent 0 m. 80 de hauteur, à gaines beaucoup plus courtes (5 mm.). C'était la forme correspondante du « *virgatum* » de Chartres, mais combien différente d'aspect !

**E. hiemale L.** — L'*E. hiemale* typique ne croît pas en Charente-Inférieure. Cette espèce est représentée dans notre département par la var. *occidentale* Hy dont il existe une belle station à la Grande-Magonne, commune de La Gripperie-St-Symphorien.

*E. hiemale* se relie à *E. ramosissimum* par des formes intermédiaires qui ont été rattachées tantôt à l'une tantôt à l'autre et qui permettent de considérer ces deux plantes comme des sous-espèces d'une espèce unique plutôt que comme espèces distinctes. Tels sont les *E. Schleicheri* et *E. Rabenhorstii*, qui constituent l'*E. paleaceum* Schleich. (*E. trachyodon* Bor. non Braun).

C'est sans doute très près de *E. paleaceum* que devront se placer les deux plantes suivantes :

1° Tige dressée, robuste (12-15 dm., diam. 4-6 mm.), unique et simple la première année, souvent rameuse la deuxième année et accompagnée de tiges latérales ordinairement simples, également robustes ; gaines longues de 12-15 mm., presque 2 fois plus longues que larges, à dents noires, caduques, à sillon carénal plus ou moins marqué. — La Châtaigneraie, commune de La Gripperie, à 1 kilomètre environ de la station de *E. hiemale occidentale* ;

2° Tiges couchées-ascendantes, cespitueuses, simples, moins robustes (diam. 3-4 mm.), à lacune centrale relativement étroite ; gaines courtes (5-6 mm.), à peine plus longues que larges, à dents flexueuses, caduques, noires ou étroitement bordées de blanc. — Chartres près Rochefort, talus de la voie ferrée où elle occupe un espace de 2 mètres carrés environ au milieu de *E. ramosissimum* et sans transitions avec celui-ci.

#### MEDICAGO ONONIDEA de Coincy

Cette curieuse petite luzerne ne paraît pas rare dans les sables maritimes. Je l'ai trouvée aux Boucholeurs, près Châtelailon, à Fouras, à Port-des-Barques. Elle diffère, on le sait, de *M. minima* par ses tiges très courtes, très feuillées, ramassées en une petite touffe dense, ses feuilles étroitement linéaires-cunéiformes, fortement dentées ou laciniées au sommet, ses fleurs et ses fruits rares, ordinairement solitaires, très petits. Prise pour une espèce

distincte par de Coincy, ramenée au rang de sous-espèce de *M. minima* par Rouy, considérée comme simple variété (*M. minima* var. *compacta*) par Neyraut, cette plante n'est, en réalité, ni une espèce, ni une race ou sous-espèce, ni même une variété, mais une pure déformation tératologique ou pathologique de *M. minima* ainsi que l'a fort bien démontré M. A. Reynier (1). On voit en effet, fort souvent, d'une petite touffe de *M. ononidea* partir une ou plusieurs tiges régulièrement développées ne différant en rien de celles d'un *M. minima* normal, de même que dans un pied de *minima* on peut voir parfois une ou plusieurs tiges, anormalement raccourcies, présentant les particularités caractéristiques de *l'ononidea*. Les pieds entièrement déformés sont assez rares ; ceux qui sont en partie sains, en partie anormaux sont fréquents. Il est donc impossible de voir dans le *M. ononidea* autre chose qu'une anomalie et j'estime, avec M. Reynier, que cette plante « n'a pas le moindre droit à recevoir un nom sinon en tératologie. »

A. FOUILLADE.

---

### Quelques superstitions relatives aux plantes

---

L'étude et l'observation des plantes, au point de vue des services qu'elles peuvent nous rendre, remonte certainement aux premiers balbutiements de la civilisation. Non contents de leur attribuer des vertus médicinales qu'elles n'ont pas toujours, les hommes ont encore cru qu'elles pouvaient les mettre en relation avec les puissances surnaturelles, et leur communiquer ainsi des pouvoirs imprévus. Sans remonter aux Mages, aux Egyptiens qui adoraient le lotus (*Nelumbo*), aux Celtes qui vénéraient le gui, ni même à Pline qui raconte de bien savoureuses bourdes, nous pouvons recueillir dans nos traditions populaires des recettes fort curieuses. Le moyen âge, avec ses alchimistes et ses sorciers, nous en a laissé un lot considérable dont on retrouve la trace écrite dans les grimoires de l'époque : Grand Albert et autres.

Ces croyances, pour saugrenues qu'elles nous paraissent, sont-elles dénuées de tout fondement ? Il serait pour le moins téméraire de l'affirmer.

Les anciens étaient de fins observateurs, ne l'oublions pas. Mais des interprétations erronées, des généralisations trop hâti-

---

(1) A. REYNIER, *Diverses récoltes en Provence et annotations*, in *Bull. Acad. int. géog. bot.*, XI (1902), p. 290. — *Deux anomalies végétales analogues*, in *Bull. Soc. bot. de Fr.*, LIII, p. 65.

ves, d'où l'esprit critique moderne était absent et pour cause, l'amour du merveilleux encore mal délimité d'avec les faits naturels ont pu engendrer ces superstitions, qui nous semblent d'autant plus absurdes que nous ignorons l'origine.

Quoi qu'il en soit, et sans prétendre à cueillir les lauriers de l'érudition, il m'a paru intéressant d'en mentionner quelques-unes, ne serait-ce que pour dérider les lecteurs de notre grave bulletin.

### LA MANDRAGORE

Comme cette plante n'est spontanée qu'en Italie et en Sicile, on ne la trouvait, en France, que cultivée dans les jardins des amateurs de magie. On la nommait aussi *Circée* — ne pas confondre avec *Circee parisienn*e — et le peuple, déformant son nom de mandragore, l'appelait *montago* ou même *main-de-gloire*.

On lui prêtait mille vertus, dont la plus appréciée était d'enrichir celui qui la possédait, soit en lui procurant le succès dans son commerce ou son industrie, soit en lui révélant l'existence de trésors cachés. Et quand, au moyen âge et même après, un particulier jouissait d'une prospérité vite acquise, il n'était pas rare que la foule ameutée criât sur son passage ou devant sa maison : — Il a la mandragore ! — Ce qui le conduisait parfois au bûcher.

D'où venait cette croyance ? Peut-être de la forme étrange de la plante qui émet hors de terre sa grosse racine fourchue à laquelle on peut trouver, non sans quelque bonne volonté, une cocasse ressemblance avec la figure humaine. La mandragore, d'ailleurs, n'était efficace, disait-on, qu'après avoir subi maints traitements qui accentuaient cette ressemblance ; et certains sorciers en faisaient même avec des racines de *bryone* traitées de la même façon.

Quelle que fût son origine, la mandragore ainsi obtenue devenait un précieux fétiche, une sorte d'être surnaturel que son possesseur entourait de soins et d'attentions, avec lequel il s'entretenait dans le plus grand secret. L'alchimiste la consultait au sujet de ses expériences, et le larron lui demandait le succès de ses entreprises.

Depuis longtemps cette plante, si ardemment recherchée jadis, et douée réellement de quelques propriétés médicinales, ne jouit plus d'aucune faveur ; mais on peut encore trouver quelques anciens qui croient à la toute-puissance de :

### L'HERBE-AU-PIC

Quand j'étais un bambin de six ou sept ans, j'avais pour voisin un bon vieux qui me disait :

— Tu crois peut-être bien, petit, que le pic, pour trouer les arbres, a le bec en fer ? Ce n'est pas vrai ; son bec n'est pas plus dur que ton doigt ; seulement quand il veut creuser un trou, il va se le frotter à une certaine herbe qu'il connaît, et alors son bec devient dur et mordant comme de l'acier. Et un homme qui se frotterait les membres avec cette herbe-là deviendrait si fort que rien ne lui résisterait.

J'en béais d'admiration et de curiosité.

— La connaissez-vous, père Désiré, l'herbe-au-pic ?

— Non, mon fi, mais il y a M... qui la connaît, comme il en connaît très bien d'autres

M... était le maître sorcier du pays, hongreur, médecin de bœufs et quelque peu herboriste. Il affirmait avoir expérimenté la fameuse herbe sur lui-même avec un succès complet ; et il ajoutait :

— Elle a toujours la goutte à la feuille.

Et moi, faiblôt comme on l'est à cet âge, je rêvais, la nuit, de feuilles tout emperlées de rosée qui me feraient l'égal des hommes les plus robustes.

Plus tard, longtemps plus tard, me remémorant les paroles du sorcier :

— Parbleu, dis-je, l'herbe-au-pic, c'est la *Drosère* ; d'autant mieux que, dans le peuple on l'appelle aussi *montago*, tout comme la mandragore, en donnant à ce terme le sens d'herbe surnaturelle.

Mais quel rapport peut-il y avoir entre la plante et l'oiseau ? car, à n'en pas douter, cette légende doit se baser sur des faits observés.

La drosère est trop rare dans mon voisinage pour que j'aie pu m'en rendre compte, mais je ne crois pas errer en pensant que le pic la fréquente, non pour lui demander d'acérer son bec, mais tout simplement afin de lui ravir les insectes qu'elle a capturés dans ses feuilles préhensives, s'offrant ainsi, avec le minimum d'effort, un repas copieux et succulent.

#### L'HERBE-QUI-TRANCHE

Vers la même époque, un de mes camarades m'enseignait, sur le chemin de l'école, comment on se procure une herbe qui coupe tout, même le fer.

— Tu n'as, disait-il, qu'à monter à un nid d'ageasse quelques jours avant que les petits ageassons soient prêts à s'éfornier ; tu les attaches dans le nid avec de la ficelle, tu descends et tu restes sans bouger au pied de l'arbre. La mère ageasse rentre, mais en voyant ses petits attachés, elle repart aussitôt, puis revient, apportant dans son bec une herbe qu'il lui suffit de présenter devant tes liens pour que ceux-ci soient coupés comme avec un rasoir. Ses petits délivrés, elle jette l'herbe et tu n'as plus qu'à la ramasser.

Celle-là aussi, j'aurais bien voulu la connaître, mais si, depuis, il m'est arrivé maintes fois de m'entailler les doigts avec des carex ou d'autres plantes palustres, mon ignorance est restée la même à l'égard de l'*herbe-qui-tranche*... même le fer. Le Grand Albert — à moins que ce ne soit le Petit — qui donne presque mot à mot la même recette, ne m'en a pas appris davantage. Cette herbe mystérieuse doit avoir son terrain d'élection dans les crânes qui ont subi l'opération du bourrage.

### L'HERBE D'ENGAIRE

Celle-ci, encore appelée *herbe folle*, a le pouvoir de faire perdre son chemin à quiconque la foule aux pieds. Une fois bien *engairé* (*engairé*=égareé, dans nos patois du centre) il ne retrouve plus sa direction, et si quelqu'un prend la peine de le guider et de le remettre sur la bonne voie, il proteste, convaincu qu'on le dirige à rebours. Ce trouble accidentel, qui atteint plus particulièrement les timides, les hésitants, se fait de plus en plus rare, à la campagne comme à la ville, et l'amélioration de la voirie y est certainement pour quelque chose.

Autrefois, il était commun, et je souris encore en me rappelant la mésaventure d'un compagnon qui, parti de chez mon grand-père pour se rendre seul à un chantier, erra toute la journée avec sa scie et sa hache sur l'épaule, passa deux ou trois fois à proximité de notre maison sans la reconnaître et ne rentra que le soir, harassé de faim et de fatigue, ramené par un voisin obligeant. Naturellement, ce fut l'*herbe d'engaire* qui encourut tous les blâmes et porta toutes les malédictions.

Je dois ajouter que, de cette herbe-là, tout le monde parlait, mais personne ne l'avait jamais vue, circonstance qui la rendait mille fois plus redoutable.

Serait-ce le lycopode, comme d'aucuns le prétendent ?

En vérité, je croirais plutôt que, sœur de l'*herbe-qui-tranche*, elle n'a jamais poussé ailleurs que dans l'imagination de nos ancêtres toujours portés à expliquer par des influences surnaturelles les faits dont l'explication rationnelle leur échappait.

Avant de terminer ce modeste aperçu, que le lecteur me permette de l'inviter à faire un rapprochement entre les noms de *montago*, *matago*, *matagon*, donnés à la fois à la mandragore et à la drosère, et celui de *martagon* donné au lis pourpré de nos coteaux. Le lis *martagon* a joui, lui aussi, d'une grande réputation chez les sorciers d'autrefois, et son nom signifie herbe aux *martes*, c'est-à-dire aux *féés*. *Marte* est le féminin de *Martin* ou *Merlin* ; et ce n'est pas sans intention que je rapproche ces deux derniers noms, car dans nos légendes populaires, il y a une confusion extrêmement fréquente entre les enchantements de Merlin et les miracles de St Martin.

Ainsi, de *Merlin* à *Mandragore* et *main-de-gloire*, nous avons toute une chaîne de termes qui se relie les uns aux autres par je ne sais quelle obscure et troublante parenté.

La confusion apparente ne serait-elle pas ici un rudiment de synthèse populaire ?

L.-L. TOURAINE.

---

## L'Ortie

---

La famille des Urticées est représentée dans les Deux-Sèvres, à part l'humble Perce-pierre (*Parietaria ramiflora* Moench, par trois espèces : l'Ortie dioïque (*Urtica dioica* L.), l'Ortie brûlante (*Urtica urens* L.) et l'Ortie à pilules (*Urtica pilulifera* L.). Leur habitat est identique : lieux incultes, pied des murs, décombres. La première et la seconde sont communes ; mais autant l'Ortie dioïque est abondante, autant l'Ortie brûlante est peu nombreuse. La première, vivace, dioïque (d'où son nom), dresse fièrement sa tige hérissée, qui s'élève souvent jusqu'à un mètre de hauteur ; la seconde annuelle, monoïque, plus petite de moitié, a les rameaux étalés ou ascendants et des poils plus douloureux au toucher ; la troisième, annuelle, quelquefois bisannuelle, monoïque, ressemble assez à la première, dont elle atteint parfois la taille ; mais elle a les feuilles plus profondément dentées et les fruits en têtes globuleuses de la grosseur d'une cerise ordinaire. La flore de M. Souché l'indique seulement à Airvault, à St Généroux, à Marnes et à Thouars. C'est dans cette dernière localité que je l'ai récoltée le 19 juin 1893. Semée, la même année, dans mon jardin, elle n'a cessé de s'y reproduire.

Délaissons l'Ortie à pilules, trop rare, et même l'Ortie brûlante, d'un trop faible rendement, et occupons-nous uniquement de l'Ortie dioïque ou Grande Ortie, plante si fortement méprisée.

Les nombreuses observations que nous avons faites de-ci de-là, sur les lieux mêmes, nous ayant montré toute son utilité, nous ne pouvons que prendre sa défense.

Les feuilles et les parties tendres, ou sommités, sont nutritives ; et, après avoir subi un commencement de dessiccation, suivi d'un hachage grossier, mangées avec plaisir par les animaux à l'élevage : jointes à leur fourrage, dans la proportion d'un cinquième environ, par les poulains, les veaux, les chevreaux, les agneaux ; cuites et mélangées avec du son, par les porcs ; en pâte, finement découpées, par les poules, les dindonneaux, les oisons, les canétons, les lapins. Les pigeons se montrent friands de ses



graines lisses et luisantes, deux fois au moins plus petites que celles du lin.

En frictions, l'Ortie constitue un révulsif énergique que certaines de nos connaissances ont employé contre leurs rhumatismes ou leur sciatique. D'autres personnes, atteintes d'eczéma chronique, se sont bien trouvées de compresses imbibées du suc de la plante. Nous avons vu arrêter, sur les conseils d'une « *bonne femme* », une forte épistaxis, par l'introduction dans les narines du malade d'un tampon de ouate préalablement trempé dans le dit suc.

Les jeunes pousses printanières mêlées à l'oseille dont elles tempèrent l'acidité, forment un plat assez agréable. Mais nous ne saurions conseiller la préparation à l'huile rance (?) de tendres repousses surmontées de tomates mi-cuites et d'un soi-disant bifteck (quel animal l'avait fourni ?), laquelle nous a été présentée dans un restaurant de Puycerda (Espagne), le 30 août 1896.

A leur complet développement, les tiges rouies donnent une excellente filasse avec laquelle on peut faire de solides cordes.

A la campagne, chacun a pu voir les ménagères, le jour où l'on égorge le porc, prendre une poignée d'Ortie, légèrement foulée, pour récupérer soigneusement chaudrons, marmites, poêles et casseroles.

Cette plante mérite donc mieux que le dédain du passant. Soyons indulgents : en compensation de ses qualités, pardonnons-lui de vivre au milieu d'objets qui choquent l'œil et souvent blessent l'odorat, ainsi que de justifier le proverbe : « Qui s'y frotte s'y pique ».

Si nous examinons attentivement les aiguillons de l'Ortie, à l'aide d'une forte loupe, ou mieux d'un petit microscope, nous constatons qu'ils sont insérés sur une minuscule pochette ; qu'ils sont creux, rigides et terminés par un fin crochet qui se détache au moindre choc. Cette pochette contient un liquide caustique qui s'écoule, à la moindre pression, par le canal intérieur de l'aiguillon, dans l'épiderme atteint, et cause de cuisantes ampoules. — Quiconque a observé les dents de la vipère trouve une analogie frappante entre le mécanisme faisant pénétrer le venin de celle-ci et l'organe de transmission du poison des Orties.

A.-J. GAMIN.

---

**Note sur une var. de POA ANNUA L.  
et sur l'ASPLENIUM GERMANICUM Weiss.**

---

Le 16 septembre dernier, l'éminent botaniste qu'est M. R. de Litardière, m'écrivait pour me prier de lui adresser, entre autres

plantes, au cas où je disposerais de doubles, des *Poa annua* var. *supina*, que j'aurais pu récolter dans les Pyrénées.

Je m'empressai d'extraire de mes herbiers les espèces demandées et de les lui envoyer.

Le 21 du même mois, il m'annonçait :

« Votre *Poa*, de l'Entécade, m'a vivement intéressé : il s'agit de :

« *P. annua* L. subsp. *varia* Gaud. var. *supina* (Schrad.) Reichb. subvar. *macranthera* R. Lit. et Maire, forme — encore inédite — à grandes anthères, dont je suis très heureux de constater la présence dans les Pyrénées. Il est possible que tous les *supina* pyrénéens appartiennent à la subvar. *macranthera* (comme cela a lieu dans le Grand Atlas marocain, la Sierra Nevada et la Corse) ; mais ce sont des plantes que l'on néglige de ramasser et dès lors très rares dans les collections (l'herbier Cosson et l'herbier général du Muséum ne contiennent aucun échantillon pyrénéen ! ) ».

J'avais cueilli ce *Poa*, le 26 août 1895, près du fond d'un laquet presque à sec, à quelque 300 m. du sommet du pic de l'Entécade, par Bagnères-de-Luchon, à une altitude d'environ 2.150 mètres.

Dans la même lettre, je lis :

« L'*Asplenium* que vous avez récolté le 5 juin 1924, au Puits d'Enfer, en compagnie de M. Berland, est « L'*Asplenium germanicum* vrai, nom antérieur (1770), à celui de *Breynii* (1779), plante d'origine hybride (*A. Trichomanes* × *septentrionale*), mais paraissant devenue une espèce fixée ou à peu près. »

« *L. A. germanicum* comprend 2 formes : *alternifolium* et *Breynii*. »

« C'est à la première que se rattachent les exemplaires du Puits d'Enfer (Cf. mon travail sur les *Fougères des Deux-Sèvres*, in Bull. Société bot. 2-Sèvr., 1909-1910) ».

A. J. GAMIN.

---

## Note sur *Cordyceps* parasite d'un champignon hypogé

---

A la fin du mois d'octobre 1925, en pleine sécheresse, alors qu'il ne restait plus que de rares espèces là où la récolte avait été abondante huit jours auparavant, je trouvais dans le bois de la Meilleraye un champignon très curieux, ressemblant à première vue à un phallus.

Il avait la taille et l'aspect de *phallus-caninus* mais son stipe, long de 6 à 8 centimètres, avec un diamètre de 4 à 6 mm., était

presque régulièrement cylindrique, lisse, ferme, plein, de couleur jaune soufre et portait un capitule ovoïde allongé, mesurant 13 mm. x 6 mm., de couleur brun fauve avec de très fines granulations ton sur ton. Ecartant la mousse d'où il émergeait, je m'aperçus qu'il était accompagné d'un autre exemplaire un peu plus gros, à capitule plus large à la base, mesurant 17 mm. x 10 mm. et que tous les deux naissaient directement, côte à côte, d'un champignon hypogé à moitié sorti de terre. Ils semblaient comme plantés au sommet de ce champignon, brun fauve, comme le capitule de la partie aérienne et comme ce dernier, couvert de granulations.

Au microscope il fut facile de se rendre compte que l'on avait affaire à deux espèces bien différentes, l'une parasite de l'autre et que le champignon aérien était de l'ordre des Pyrénomycètes.

La coupe longitudinale de ce dernier montre une chair ferme, pleine, de couleur jaune soufre, se prolongeant jusqu'à l'extrémité du capitule, peu renflé, de forme ovoïde allongée, recouvert d'un cortex brun fauve, épais de 1/2 millimètre. Dans sa paroi, perpendiculairement à la surface, se trouvent les périthèces, sortes d'urnes ellipsoïdales, de 600 à 630  $\mu$  x 32  $\mu$ , qui s'ouvrent à la surface et, faisant saillie dans leur partie supérieure, donnent au cortex son apparence granulée. De l'orifice circulaire sortent, en touffes, de nombreux tubes cylindriques de 200 à 400  $\mu$  x 12  $\mu$  qui portent, à leur sommet, un opercule, sorte de cellule trapézoïdale aux angles arrondis, dont la base appliquée à l'extrémité du tube est un peu plus large que lui. Ce sont des asques. Chacune de ces asques à la maturité se divise intérieurement en segments transversaux d'environ 25  $\mu$  se fragmentant eux-mêmes longitudinalement en 3 parties qui constitueront les spores. Les spores sont mises en liberté par rangées de 3 à la partie inférieure de l'asque et non par l'extrémité operculée. Elles forment des cylindres allongés, arrondis à leurs extrémités, incolores, hyalins, contenant une dizaine de guttules.

M. Foex, directeur de la Station de Pathologie végétale de Paris, à qui ont été communiqués une partie des champignons et les dessins micrographiques qui en ont été tirés, les détermine ainsi : *Cordyceps ophioglossoides* sur *Elaphomyces granulatus*.

M. Foex ayant publié dans le bulletin de la Société Vaudoise une étude sur un *Cordyceps* dont il ne possédait que la partie supérieure, j'ai cru qu'il serait intéressant de faire connaître le mien, complet avec l'espèce parasitée.

Les *Cordyceps*, bien que signalés en Amérique, en Australie et dans plusieurs contrées d'Europe sont des champignons rares. Ils poussent généralement sur des insectes. Seuls *Cordyceps capitata* et *Cordyceps ophioglossoides* sont parasites de champignons hypogés, des *Elaphomyces* divers ; c'est ainsi que *Cordyceps ophioglossoides* a été signalé sur *Elaphomyces granulatus* (Fries) et *Elaph. muricatus* (Corda).

M. Dupain a bien voulu me donner le texte des descriptions des Cordyceps dans Mycological Notes de Lloyd.

« *Cordyceps capitata* et *Cordyceps ophioglossoides*.

« Beaucoup d'espèces de *Cordyceps* se développent sur les insectes, mais les deux ci-dessus ont un hôte spécial et croissent « toujours au contraire sur des champignons hypogés, *diverses espèces d'Elaphomyces*. Seules ces deux espèces sont connues « avec cet habitat et se trouvent le plus souvent dans les Etats-Unis et en Europe. Massée avait fait de ces deux espèces un « genre distinct à cause de leurs hôtes, ce qui n'est pas logique « pour l'auteur de *Cordyceps lignicolum*.

« La distinction entre *Cordyceps capitata* et *Cordyceps ophioglossoides* n'est pas dans la différence de leur forme comme « on le suppose ordinairement ; mais ils sont essentiellement « différenciés par la façon dont ils s'attachent à leurs hôtes et « par leurs spores distinctes :

« *Cordyceps capitata*. Son pied sort directement de son hôte. « Les spores secondaires sont cylindriques  $3 \times 12-16 \mu$ . Sa tête est « habituellement subglobuleuse, rarement clavulée comme dans « sa variété canadiensis.

« *Cordyceps ophioglossoides*, est attaché à son hôte par des ligaments tenus en forme de racines fibrilleuses. Ses spores secondaires sont *subcubiques*  $2-3 \times 3-4 \mu$ . Je lui ai toujours connu une « tête en forme de massue (clavulée) et jamais globuleuse. Les « figures que j'en ai données comme spécimens ont été prises « dans l'herbier de Tulasne à Paris ».

D'après le mode d'insertion du pied sur l'hôte mon *Cordyceps* serait donc *Cordyceps capitata*. Car si Tulasne est d'accord avec Lloyd pour attribuer au capitule de *C. capitata* une forme globuleuse, Patouillard la donne comme ovoïde et Saccardo comme ovoïde sphérique. Chacune de ces deux dernières formes s'applique à l'un de mes deux exemplaires. La teinte jaune de leur stipe est bien celle donnée par Saccardo au stipe de *Cord. capitata* (jaune puis noirâtre). Le cortex du capitule est aussi de la même couleur que celui de *capitata* (*badia* v. *rufo flavida*). Cependant les spores de mon *Cordyceps* sont beaucoup plus grandes que celles de *Cord. capitata*  $24 \times 3 \mu$  au lieu de  $16 \times 3$ . Il existe, déjà la variété *canadensis* ; c'est peut-être une autre variété.

L'hôte parasite répond bien à la description d'*Elaphomyces granulatus* Fries :

« Champignon hypogé, de la grosseur d'une cerise ou d'une prune ; enveloppé à deux couches soudées l'une à l'autre, l'interne épaisse de 2 à 3 millimètres, blanche, devenant légèrement rougeâtre à l'air, l'externe ou voile, jaune roussâtre puis fauve et brune, hérissée de petites verrues, qui donnent à la surface un aspect granulé. Hyménium rougeâtre puis brun, marbré de veines rosées, d'abord ferme et charnu, puis se réduisant en une poussière brunâtre entremêlée de filaments ténus blanchâtres. Odeur

forte, spore grênelée, pourprée noircissante. Dans les bois montueux.

Seules les spores de mon *Elaphomyces* diffèrent sensiblement de cette description. Elles sont sphériques couvertes de poils souples ondulés touffus, d'une longueur de 2  $\mu$  ; la spore elle-même brune au microscope à gros noyau de 14 à 18  $\mu$ , mesure, non compris les poils, de 23 à 28  $\mu$ .

J. BELLIVIER.

---

### Forêt de Saint-Michel, près Hirson (Aisne)

---

Implantée sur les derniers contreforts du massif Ardennais, la forêt domaniale de St Michel présente un sous-sol presque entièrement formé de Schistel et de quartzites Cambrien. Les cours d'eau sont nombreux ramifiés et souvent marécageux. Toutes ces conditions géologiques et hydrographiques concourent à donner à la flore un caractère spécial et bien défini.

Des plantes communes sur la rive droite de la rivière « Le fland » ne se retrouvent que rarement sur la rive gauche, constituée d'ailleurs presque totalement par les terrains jurassiques.

Parmi les espèces les plus caractéristiques, on peut citer :

- Adoxa moschatelnila*. — Esp. commune.
- Aegopodium podagraria*. — Esp. commune.
- Alchemilla vulgaris*. — Esp. assez rare.
- Asplenium trichomanes*. — Esp. commune.
- Alliaria officinalis*. — Esp. commune.
- Asperula odorata*. — Esp. assez rare.
- Bidens cernua*. — Esp. assez rare.
- Blechnum spicant*. — Esp. assez rare.
- Calluna vulgaris*. — Esp. très commune.
- Cardamine amara*. — Esp. très rare (lieu dit Les Vallées).
- Chenopodium bonus henricus*. — Esp. commune.
- Chrysosplenium alternifolium* et *Chrysosplenium oppositifolium*. — Espèces très rares se rencontrant dans la vallée du Filaud — lieux dits Pré Poton et carrière du Pirousard. — Elles se trouvent toujours sur des parois rocheuses verticales humides qui ne reçoivent jamais directement la lumière du jour.
- La variété *alternifolium* ne se rencontre que çà et là dans les touffes d'*oppositifolium*.
- Circea lutetiana*. — Esp. commune.
- Convallaria maialis*. — Esp. assez commune.
- Dianthus armeria*. — Esp. commune.

- Digitalis purpurea*. — Esp. commune.  
*Epilobium spicatum*. — Esp. commune.  
*Epilobium roseum*. — Rare (ça et là).  
*Gnaphalium silvaticum*. — Esp. commune.  
*Gypsophila muralis*. — Rare (Prairies du Chaniveau).  
*Phyteuma spicatum*. — Esp. assez commune.  
*Hypericum humifusum*. — Esp. commune.  
*Hypericum hirsutum*. — Esp. commune.  
*Hypericum pulchrum*. — Esp. commune.  
*Hypericum quadrangulum*. — Esp. commune.  
*Impatiens noli tangere*. — Espèce rare qui tend à disparaître, se rencontre au pré Poton.  
*Lamium galeobdolon*. — Esp. commune.  
*Luzula maxima*. — Esp. assez rare.  
*Lychnis silvestris*. — Esp. commune.  
*Lysimachia nemorum*. — Esp. commune.  
*Maianthemum bifolium*. — Espèce très rare, lisière de la forêt Rû Brugnard.  
*Melica uniflora*. — Esp. commune.  
*Mercurialis perennis*. — Esp. commune.  
*Milium effusum*. — Esp. commune.  
*Oenothera biennis*. — Esp. commune.  
*Oxalis acetosella*. — Esp. commune.  
*Paris quadrifolia*. — Esp. commune.  
*Petasites vulgaris*. — Esp. assez rare (Pré Poton).  
*Poa compressa*. — Esp. assez rare (ancien pont de la Passe Branlante).  
*Polygala depressa*. — Espèce commune.  
*Polygala vulgaris*. — Esp. commune.  
*Polygonum bistorta*. — Esp. assez rare.  
*Polygonum Hydropiper*. — Esp. commune.  
*Sarothamnus scoparius*. — Esp. très commune.  
*Scutellaria galericulata*. — Esp. très commune.  
*Senecio nemorensis*. — Esp. assez rare.  
*Solanum Dulcamara*. — Esp. commune.  
*Stellaria nemorum*. — Esp. rare (Pré Poton).  
*Stellaria uliginosa*. — Esp. commune.  
*Vaccinium myrtillus*. — Esp. assez rare.  
*Verbascum blattaria*. — Esp. très rare. Ça et là.  
*Vicia lathyroides*. — Esp. rare. Pré Poton.  
*Valerianadioca*. — Esp. commune.  
*Achillea ptarmica*. — Esp. commune.

Il est bon de noter en outre une variété de *Primula*, qui paraît être un hybride des variétés « *officinalis* » et « *elatior* » et qui présente les caractères suivants :

1. *Calice allongé avec convexités membraneuses entre les nervures. Correspoñdant aux sépales.*

2. Corolle assez grande d'un jaune pâle, renflée à la partie supérieure.
  3. Androcee recouvrant le style et le stigmate.
  4. Feuilles à limbe brusquement rétréci dans la partie médiane.
- H. COURTEVILLE.

---

## Contribution à l'étude de la flore du Berry

---

Cette note fait suite à une note semblable parue au précédent Bulletin. Elle comprend le résultat des herborisations que j'ai faites au cours de l'année 1925 dans le sud de l'Indre et particulièrement en Brenne. J'y ai ajouté quelques découvertes dues au Docteur P. Déribéré-Desgardes. Le point de certitude (!) signifie que j'ai moi-même trouvé la plante au lieu indiqué.

*Silene gallica* L. — Migné : étang de Charpantesse, Grand étang.  
*Vicia Cassubica* L. — Bois de la Grande-Miliaise entre Migné et Vendœuvres.

*Bulliarda Vaillantii* DC. — Nuret le Ferron ; à l'étang de la Loge. (Dr Déribéré-Desgardes 1923 et 1925 !).

*Peucedanum palustre* Moench. — Abondant à l'étang Neuf de Sainte Gemme.

*Ptychotis Thorei* G.G. — Ruffec : étang Coublais, étang Monté-Morin, étang Rompu, étang des Petites-Fourdines.

*Utricularia minor* L. — Migné : étang de la Folie ; Rosnay : étang du Bizon (fleuri dans les flaques d'eau des marécages à Sphagnum). Abondant au bord des étangs bourbeux, mais alors souvent stérile et peu apparent parmi les Chara. Migné : petit étang à la Chaume sur la route de Rosnay, étang Vieux, étang Ex-Chèvres ; Rosnay : étang sur la route de Mézières en face de Grosjon ; Ruffec : étang Coublais, étang Monté-Morin. étang Rompu.

*Limosella aquatica* L. — Lingé : étang de la Gabrière ; Migné : étang du Sault.

*Linaria Pelliceriana* Mill. — Rosnay : champ au bord de l'étang Fontenet.

*Plantago carinata* Schrad. — Talus sablonneux de la route de Vendœuvres à Nuret-le-Ferron, au Beaugu. 28 juin 1925 ! Plante nouvelle pour l'Indre. Trouvée précédemment au même lieu par le Dr Déribéré-Desgardes, non publiée. — Talus de la route de Meobecq à Migné, à 1 kilomètre de la station précédente : 30 août 1925 !

*Salix repens* L. — Etang Neuf de Sainte Gemme.

*Hydrocharis Morsus-Ranæ* L. — Rosnay : à la bonde de l'étang Rochefort.

*Potamogeton obtusifolius* M.K. — Migné : étang du Grand-Salvert.

*Juncus squarrosus* L. — Etang de la Chaume, commune d'Azeables (Creuse) sur les limites de l'Indre.

*Cyperus flavescens* L. — Migné : étang Boisdion, étang de Lacré ; étang Neuf de Sainte Gemme.

*Rhynchospora alba* Vahl. — Rosnay : étang du Blizon.

*Carex cyperoides* L. — Migné au Grand-étang (Dr Dérivé-Désgardes 1925 !). La plante qui était abondante dans tout l'étang à sec en juillet-août 1925 ne se retrouvait pas dans les étangs du Coudray et de la Planche à la Bonne, contigus et également à sec. M. Dérivé-Désgardes avait déjà trouvé et signalé cette plante (vers 1906) lors d'un précédent assèchement de l'étang.

*Aira discolor* Thuill. — Etang de la Chaume, commune d'Azeables.

*Osmunda regalis* L. — Aulnaie à l'étang Neuf de Sainte Gemme.

*Polystichum Thelypteris* Roth. — Aulnaie à l'étang Neuf de Sainte Gemme.

*Asplenium forsiacum* Le Grand. — Moulin du Bardon, commune de St Sulpice les Feuilles (Haute-Vienne) sur les limites de l'Indre.

*Isoetes tenuissima* Bor. — Ruffec : étang Coublais, étang Monté-Morin, étang Rompu ; Rosnay : étang Thomas, étang Fond-Roux ; Migné : étang Vieux, étang entre l'étang Vieux et l'étang du Grand-Salvert ; Mézières-en-Brenne ; étang de Bellebouche.

Montmorillon, le 7 janvier 1926.

L. RALLET.

---

### ***Pustularia catinus* (Holmsk.) Fuck.**

---

Réceptacle pédiculé, cupuliforme, large de 1 à 3 centimètres, pâle ou crème à l'intérieur, ocracé-fauvâtre et furfuracé-tomenteux à l'extérieur avec la marge crénelée-dentée. Dans le jeune âge l'orifice de la cupule est fermé par un voile aranéeux et dans cet état c'est le *Peziza velata* Quélet. Le pédicule est assez grêle, sillonné-lacuneux, surtout sous la cupule, et plus ou moins enfoncé dans le sol.

Thèques subcylindriques, atténuées à la base, octospores, ne bleissant pas par l'iode,  $290-360 \mu \times 16-20 \mu$ . Paraphyses incolores, septées, rameuses, un peu épaissies dans la partie supérieure, obtuses au sommet ou parfois terminées par une petite clavule lancéolée et large de 4 à 7  $\mu$ . Spores ovales-elliptiques, incolores.



présentant ordinairement à l'intérieur deux grosses gouttelettes accompagnées de gouttelettes plus petites ou de quelques granulations, lisses au début, parfois un peu granuleuses à l'extérieur à la maturité complète,  $23-26 \mu \times 13-15 \mu$ .

Les dents de la marge sont formées de poils fasciculés, fauvâtres, septés-articulés, épais de  $6-12 \mu$  environ, de longueur variable.

Récolté : 1° le 21 mai 1913, sur la terre argileuse, dans un sentier frais et ombragé, un peu au-dessus des Ages, commune de Civray (Vienne) ; 2° en juin 1914, au bas d'un coteau boisé, au bord de la Charente, non loin des grottes du Chaffaut, commune de Savigné (Vienne) ; 3° le 9 septembre 1915, au bord d'un petit fossé, dans la prairie, près du bourg de Savigné ; 4° reçu de M. Dupain, récolté dans un bosquet de son jardin, à La Mothe-Saint-Héray, le 27 mai 1926.

L. GRELET .

N. B. — J'ai cru faire plaisir à certains de nos sociétaires mycologues en priant notre aimable et savant collègue, M. l'abbé Grelet, auquel j'avais adressé ce champignon, de nous en donner une description détaillée pour le bulletin. Les descriptions des discomycètes sont généralement faites par la plupart des auteurs d'une façon très sommaire.

V. D.

---

## Remarques sur mes cueillettes mycologiques du 12 août 1925

---

Dans une promenade faite dans le bois du Fouilloux, près la Mothe-Saint-Héray, j'eus la bonne fortune de récolter un certain nombre de champignons, appartenant à un genre, qui renferme des espèces nombreuses et litigieuses. Je veux parler du genre *Bolet* qui ne contient pas moins de quatre-vingts espèces ou variétés.

J'espère intéresser les collègues, qui s'adonnent à la mycologie, en leur présentant quelques observations sur mes récoltes.

Le climat du bolet est surtout le centre de la France y compris la Bretagne, il est plus rare dans les contrées du Nord et du Midi.

Son apparition dans nos bois commence en été ; mais l'automne est sa saison préférée.

Les mycophages n'ignorent pas que le cêpe de Bordeaux (*Boletus edulis*) et la tête de nègre (*Boletus cereus*) croissent à

deux saisons : au mois de juin lorsque ce mois est humide, en fin d'août, courant d'octobre, ou commencement de novembre, après une période de sécheresse suivie de quelques jours de pluie. Ceux qui croient aux influences de la lune vous diront que la poussée est surtout abondante en vieille lune. Les bolets récoltés en juin sont généralement attaqués même en naissant par de nombreuses larves d'insectes ; ceux de l'automne sont habituellement plus sains.

Outre le *bolet comestible* et le *bolet bronzé* dont j'avais fait une ample récolte pour la cuisine, voici les espèces récoltées ce jour :

*Boletus appendiculatus* (Schœffer) *Bolet à marge appendiculée*. Ce champignon, qui est indiqué comme rare par la plupart des auteurs, est néanmoins assez commun dans le Fouilloux, où je le retrouve tous les ans dans les mêmes parages et en assez grand nombre d'exemplaires.

C'est une fort belle espèce avec son chapeau tomenteux brun, brun clair ou briqueté (c'est la couleur briquetée que je rencontre le plus souvent), son pied et ses pores d'un beau jaune serin. Son pied orné au sommet d'un fin réseau blanc est épais. légèrement bulbeux dans le jeune âge et terminé à la base par un petit appendice radiciforme ; presque toujours ce pied d'un beau jaune jonquille, présente à sa partie inférieure, une étroite zone légèrement rosée.

Au moindre contact toutes les parties de ce champignon se tachent d'un bleu intense.

Sa chair est douce, aussi est-il comestible ; je l'ai mangé, mais je ne l'ai pas trouvé aussi délicat que le cèpe de Bordeaux. Du reste comme c'est une espèce de plein été, il est rare de le trouver sans être fortement attaqué par les vers, qui laissent lorsqu'on le coupe de nombreuses traces de trous à bords rougeâtres.

*Boletus olivaceus* (Schœffer) *Bolet olivacé*. — *Boletus pachypus* (Fries) *Bolet à gros pied*. — *Boletus pachypus* var. *albidus* (Roques).

Tous ces bolets ont un caractère commun, c'est d'avoir une amertume fort désagréable.

Les deux premiers se ressemblent beaucoup et ne diffèrent guère que par leur taille et la forme de leurs pieds. *Boletus olivaceus* est une espèce moyenne, à chapeau de 6 à 8 centimètres et son pied est franchement atténué en bas.

*Boletus pachypus* est une grosse espèce, à chapeau de 10 à 15 centimètres, son pied est épais et bulbeux dans le jeune âge surtout.

A côté de *B. olivaceus* se trouve *B. calopus* (Fries) que je ne connais que de nom, n'ayant jamais eu l'occasion de le voir. Aussi dès le début appelai-je *calopus*, ce que je nomme maintenant *olivaceus* d'après l'affirmation de certains mycologues. Du reste les auteurs sont loin d'être d'accord sur ces deux espèces voisines, si tant est qu'elles soient vraiment distinctes.

D'après Quélet *B. calopus* croît dans les forêts de conifères. montagneuses (il n'existerait donc pas chez nous) ; assertion discutable, puisque Fries le fait croître aussi bien dans les forêts d'arbres à feuilles caduques que dans les bois de conifères. Ce dernier auteur comme Quélet met *B. olivaceus* dans les bois d'arbres mixtes, bouleaux, etc... mais il l'indique plus rare que *B. calopus*. D'autre part Quélet donne comme caractère distinctif un pied conique à *B. olivaceus* Fries lui donne un pied bulbeux et dit du pied de *B. calopus* (*econico subæquali.*) Peut-être ne serait-ce que deux formes d'une seule et même espèce ?

Quoi qu'il en soit, tous les ans je retrouve ce champignon soit au Fouilloux, soit à l'Hermitain et je le reconnais aux caractères suivants : Chapeau brun olivacé, pulvérulent, pores et tubes jaunessonjonquille bleuissant au toucher ainsi que la chair, pied à fond jaune lavé de rouge et orné au sommet d'un fin réseau blanc ou incarnat.

*Boletus pachypus*. — Ce bolet très voisin du précédent s'en distingue par sa taille plus importante, son chapeau plus gris et plus tomenteux, à bords plus ou moins ondulés et réfléchis en dedans ; son pied plus robuste et plus bulbeux surtout dans le jeune âge. Tous les deux ont le même réseau au sommet du stipe, qui est également jaune lavé de rouge ; les mêmes tubes et pores jaunes, le même bleuissement au toucher et la même amertume de la chair.

Je trouve ce champignon dans les mêmes lieux que le précédent presque tous les ans, mais en quelques rares exemplaires.

*Boletus pachypus* var. *albidus* (Roques) non *Boletus albidus* (Romagnoli de René Maire) (Voir Flore Bigeard, complément, page 336).

Ce champignon est assez commun dans nos régions et il est très facile à distinguer. Je ne l'ai jamais rencontré au milieu des bois, mais toujours sur les revers des fossés ou sur les pelouses avoisinant les bois.

C'est également une fort belle espèce comme *B. Pachypus* dont il diffère par son chapeau gris clair (*gris perle*), ses pores et son pied d'un jaune serin remarquable, lorsqu'il est frais et qu'il n'a pas encore été touché. Au moindre contact il bleuit fortement sous toutes ses parties et lorsqu'on le presse on en exprime un suc d'un beau bleu indigo. Le sommet du pied est orné d'un très fin réseau blanc qui n'est bien visible parfois qu'à l'aide de la loupe. Je l'avais envoyé autrefois au regretté Boudier qui me l'avait déterminé *Boletus amarus* (Persoon). sans doute à cause de l'amertume de sa chair, ce dernier étant, d'après son auteur, de couleur blanc paille.

J'ai appelé le champignon que je vous présente *B. albidus* (Roques) parce qu'il ressemble exactement à la figure n° 191, donnée sous ce nom par Rolland dans son atlas, et, beaucoup

aussi à la courte description donnée par Quélet dans sa flore mycologique (page 424).

Ce bolet est inoffensif, ayant été consommé sans aucun malaise par un de nos regrettés collègues, de Vasselot, mais trouvé désagréable à cause de son amertume, que la cuisson n'avait pas enlevée.

*Boletus tuberosus* (Bulliard) Bolet à pied tubéreux. — *Boletus luridus* (Shoëffer) Bolet blafard. — *Boletus purpureus* (Fries) Bolet rouge violacé.

Ces bolets ont beaucoup d'analogie entre eux, surtout les deux derniers. Tous les trois ont les pores rouge-sanguin et possèdent un réseau rouge ou rosé au sommet de leur pied.

Ils diffèrent nettement par la couleur du chapeau : celui de *B. tuberosus* est blanc grisâtre à reflets verdâtres, ce qui lui donne, vu de loin, l'aspect d'une grosse pierre blanche ; celui de *B. luridus* est brun foncé ; celui de *B. purpureus* d'un beau rouge violacé comme son nom l'indique.

*B. tuberosus* est un champignon très volumineux, son chapeau très épais, lisse et humide atteint parfois de 25 à 30 centimètres de diamètre, son pied, à fond jaune abondamment lavé de rouge, est très gros et bulbeux, sa chair blanchâtre bleuit au froissement.

D'après Quélet, il est très vénéneux, mais je doute que sa nocivité ait été bien prouvée. Du reste on l'appelle ainsi vulgairement *B. Satanas*, nom peu engageant ; mais cette appellation de Satan ayant été également donnée à d'autres espèces, il est préférable de lui conserver le nom de *B. tuberosus*.

Cette espèce affectionne surtout les bois calcaires, aussi l'avons nous trouvé en abondance dans les bois de Surgères (patrie également de l'*Amanita ovoidea*) à l'excursion du 21 octobre 1923.

Tous les ans je le récolte dans le bois argilo-calcaire du Fouiloux.

*Bolétus luridus* est moins gros que le précédent, il possède un chapeau tomenteux brun foncé, un pied cylindrique, parfois légèrement bulbeux, une chair jaune qui devient au contact de l'air successivement rose, bleue et enfin verdâtre.

La surface inférieure du chapeau paraît d'abord rougeâtre lorsqu'on enlève les tubes.

La chair est douce et agréable ; mais malgré ces qualités reconnues par Fries, ce dernier prétend qu'il est très vénéneux (*valde venenatus*), erreur propagée par tous les auteurs jusqu'à ces derniers temps, où le contraire a été prouvé. Malgré son aspect peu engageant, je l'ai goûté moi-même et j'ai trouvé sa saveur agréable et se rapprochant de celle du Cèpe de Bordeaux. Ce champignon est rare en plein bois, on le trouve plutôt sur les bords et les pelouses environnantes.

*Boletus purpureus* ne se distingue guère du précédent que par la belle couleur pourpre de son chapeau et sa taille ordinairement plus volumineuse. Son pied jaune dans les deux tiers supérieurs est tantôt cylindrique, tantôt bulbeux surtout au début. Sa chair

jaune souci bleuit au froissement et redevient jaune ensuite. La base du pied est rouge ou, rouge brun, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Est-il comestible ? je ne l'ai jamais goûté, mais l'innocuité de *B. luridus* pencherait à faire croire qu'il est inoffensif bien que Quélet le déclare vénéneux. Fries n'en parle pas.

Il est assez commun au Fouilloux ; je l'ai rencontré aussi cette année à l'Hermitain.

*Boletus eruthropus* (Persoon) Bolet à pied rouge. — *Boletus eruthropus* var. *rubicundus* (Maire).

Ce champignon ressemble beaucoup à première vue à *B. luridus* mais deux caractères le distinguent nettement ; l'absence de réseau au sommet du pied et la chair du chapeau jaune au-dessus des tubes au lieu d'être rougeâtre.

Après la certitude de la comestibilité de *B. luridus* on donnait ce dernier caractère facile à vérifier pour le séparer de *B. erythropus* demeuré suspect. Désormais la crainte de se tromper au point de vue gastronomique doit être bannie, depuis que notre collègue M. Bellivier a mangé *B. erythropus* sans en être incommodé. Ce bolet est commun dans nos bois.

*Boletus rubicundus* très proche du précédent s'en distingue par son chapeau rougeâtre et très tomenteux, par son pied plus grêle, fusiforme, d'un beau jaune de soufre dans les trois quarts de sa longueur, mais rouge foncé à la base tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Comme dans *B. erythropus* la chair du chapeau est jaune au-dessus des tubes.

Ce champignon est commun dans le Fouilloux, plus commun que *B. erythropus* type.

J'ai rencontré également ce bolet avec un chapeau orangé peut-être est-ce *Boletus Queletii* (Schultz).

*Boletus Dupainii* (Boudier) Bolet de Dupain. Ce bolet se rapproche beaucoup de *B. erythropus*, par son pied pointillé de rouge, son absence de réseau et ses pores sanguins bleuissant au toucher ; mais il en diffère nettement par la pellicule visqueuse de son chapeau d'un beau rouge brillant dans le jeune âge. Cette viscosité écarlate disparaît peu à peu avec le temps en laissant une cuticule jaune plus ou moins tachée de rouge.

Ce champignon est habituellement rare et ne se montre guère que dans les étés pluvieux. La première fois que je l'avais rencontré au Fouilloux dans une coupe de bois récente, en août 1901, j'en avais récolté une assez grande quantité d'échantillons. Ne le connaissant pas, je l'avais envoyé à l'éminent mycologue Boudier, qui le voyait pour la première fois et qui alors a créé l'espèce, n'ayant trouvé sa description dans aucun auteur.

Depuis j'ai revu ce champignon une ou deux fois, mais un seul individu. Cette année 1925 plus heureux, grâce à l'humidité particulière de l'été, j'en ai récolté toujours au Fouilloux quatre ou cinq échantillons bien frais, que j'ai expédiés à M. Peltreau, le

grand spécialiste en bolétés ; afin de lui permettre d'enrichir d'une nouvelle espèce son intéressante collection d'aquarelles. Il m'a remercié en me disant qu'il n'avait jamais encore vu ce champignon vivant.

Cependant ce bolet assez rare doit se trouver un peu partout puisqu'il figurait à l'exposition de La Rochelle du 21 octobre 1923, apporté par Bernard, le doyen des mycologues français, dont nous avons eu à déplorer la perte au mois d'octobre dernier. On l'a rencontré également, dans les environs de Poitiers, puisqu'il existe très bien représenté dans la collection de champignons de cire du musée de cette ville. Il avait été classé par l'auteur de cette curieuse collection, comme *B. sanguineus*, espèce bien différente et beaucoup plus petite. C'est pendant la session générale de la Société mycologique de France, Niort-Poitiers 1903, lors de la révision des spécimens du Musée par Boudier, que la dénomination de *B. Dupainii* a été donnée à l'échantillon qui le figure d'une manière si frappante.

Sa chair est douce, il est sans doute comestible comme ses voisins ; mais je ne l'ai pas goûté. Du reste il n'est pas assez commun pour offrir une réelle utilité à cet égard.

*Boletus subtomentosus* (Linné) *Bolet un peu tomenteux*. — *Boletus spadiceus* (Schœffer) *Bolet bai brun*. — *Boletus spadiceus* var. *Leguei* (Boudier).

Ces trois bolets présentent beaucoup d'analogie entre eux, ils ont le même port, le même pied grêle, le même chapeau nettement tomenteux, les mêmes pores jaunes larges et anguleux. Tous les trois ont également la chair ocracée ou ocracée rougeâtre sous la cuticule du chapeau, ce qui les sépare du groupe des chrysenteron, dont la chair est rouge sang sous la cuticule.

*Boletus subtomentosus* diffère des deux autres par la couleur plus ou moins vert olive de son chapeau, par son pied jaune, et fusiforme et par sa chair un peu plus crème se teintant légèrement de bleu à la cassure. *Boletus spadiceus* a toujours son chapeau franchement brun et sa chair blanc crème, que j'ai toujours trouvée bleuissant légèrement à la cassure, bien que tous les auteurs la déclarent blanche et immuable. D'autre part la couleur de sa chair sous la cuticule est brun rouge tandis que celle de *B. subtomentosus* est ocracée ; son pied est moins jaune, plus brun rougeâtre et ne présente pas de côtes marquées dans l'espèce type.

Dans la variété de *Leguei* de *B. spadiceus* le pied présente des côtes saillantes pointillées de brun et largement réticulées. En outre elle est plus volumineuse que l'espèce type. Ces trois champignons ne sont pas très rares dans nos bois ; ils sont comestibles, mais d'un goût peu délicat.

*Boletus tumidus* (Fries) *Bolet gonflé*. Ce bolet tire son nom de son pied ventru ; c'est une espèce assez rare, Fries déclare qu'il ne l'a trouvé qu'une fois dans les bois des environs d'Upsal.

Je le trouve tous les ans dans le Fouilloux au nombre de trois ou quatre exemplaires isolés.

Ce champignon a été longtemps litigieux, je l'avais adressé autrefois au savant mycologue Boudier qui me l'avait déterminé *B. leoninus* (Kromblotz).

C'est notre collègue de la société mycologique M. Peltreau, qui a mis la question au point en prouvant que notre champignon n'était pas *B. leoninus*, qu'il avait envoyé il y a plusieurs années à Boudier, et, qui se trouve figuré dans les icones de ce dernier ; mais bien *B. tumidus* (Fries) Bull. Soc. myc. de France, tome XL, 1<sup>er</sup> fascicule, page 40. Du reste la description de ce bolet dans les hyménomycètes d'Europe de Fries, page 501, s'y rapporte fort bien.

Ce bolet de taille moyenne se reconnaît à la couleur brun noisette de son chapeau, qui est glabre et à bords dépassant les tubes ; à son pied de la couleurs du chapeau, mais un peu plus clair, atténué *en haut et en bas*, parfois court et fusiforme. Sa chair blanchâtre légèrement imprégnée de *brunâtre* ne changeant pas à la cassure est douce, ses tubes et ses pores sinueux sont d'un jaune pâle tournant à l'ocracé.

Ce bolet pousse en plein bois et parfois sur les bords des allées, mais presque toujours isolé ; il est facile à distinguer et lorsqu'on l'a vu une fois on ne l'oublie plus. Il est comestible, je l'ai mangé mélangé avec d'autres espèces.

V. DUPAIN.

---

## Herborisation à Port des Barques et à la pointe du Chay (7 juin 1925)

---

### SECTION CHARENTAISE

M. Ferrand, toujours alerte et vif, M. Matard, notre sympathique secrétaire adjoint, et moi leur hôte, nous sommes allés en automobile rejoindre M. Fouillade, notre aimable président de la section charentaise, dont la modestie égale sa science bien connue.

Nous nous sommes dirigés vers les hauteurs de Montrou, dernières ondulations des collines de Saintonge. Là, nous avons rencontré le *Linum suffruticosum*, puis nous avons continué notre route vers Port des Barques.

Dans cette station, M. Fouillade dont l'œil scrutateur ne laisse rien échapper, nous a fait cueillir *ononis reclinata*, *medicago ovoidea* (Coincy), *Galium Dangeardi* et plusieurs intermédiaires entre *Galium arenarium* et *Galium mollugo*. Plus loin en avant de

petites dunes, nous avons rencontré tout un monde de plantes naines. Je me croyais transporté dans le royaume de Lilliput.

Dans le sable poussent pêle-mêle : *Asterolinum linum stellatum* (Linck), *Polycarpon tetraphyllum* var. *arenarium*, *Euphorbia exigua* et beaucoup d'autres espèces. C'est en vain que j'ai recherché le *Geranium pusillum*, cité par Lloyd et Foucaud dans cet endroit.

L'heure s'avancant, nous sommes allés rejoindre nos collègues de la Rochelle, qui devaient arriver au Marouillet par le train de midi.

Cette fructueuse herborisation du Marouillet et de la Pointe du Chay, est relatée plus loin par M<sup>lle</sup> Cabandé, secrétaire de notre section. Sur le chemin du retour à Rochefort, entre Saint-Laurent-la-Prée et Yves, M. Fouillade nous fait récolter près d'un fossé *Ranunculus Baudotii* et *Ranunculus divaricatus* et leur hybride (ou forme intermédiaire) *Ranunculus Lloydii*. Dans un pré avoisinant, croissent ensemble *Orchis laxiflora*, *orchis palustris*, leur hybride *Orchis Lloydianus*, *orchis laxiflora*, *orchis palustris*; *Segretti* (Pelen) hybride de *R. trichophyllos* avec *R. Dardotii*; *Brunella intermedia* hybride de *B. vulgaris* avec *B. alba*.

De retour à Tonnay-Charente en me promenant sur les quais, j'ai trouvé le *matricaria Chamomilla* et une forme naine, à tige unicaule à une ou deux ramifications courtes, portant un seul petit capitule ou deux tout au plus de 3 à 5 centimètres de hauteur.

Revenu à St Jean-d'Angély, le lendemain, en me promenant sur la chaussée du calvaire, le hasard m'a fait rencontrer le *Geranium pusillum* introuvable à Port des Barques. J'ai constaté qu'il ressemble à s'y méprendre à *Geranium pyrenaicum*, que j'ai cueilli à Luz et à St-Sauveur; comme lui il a les carpelles velus et les graines lisses. Malgré ces caractères semblables, il est facile de les distinguer, *Geranium pusillum* ayant les graines une fois plus petite que *G. pyrenaicum*.

A Port des Barques je n'ai trouvé que deux champignons dans le sable : *Coprinus comatus* et un *naucoria* Sp. ?

Ch. COUPEAU.

A la seconde partie de cette herborisation, qui eut lieu dans l'après-midi à Angoulins et à la Pointe du Chay, prennent part M<sup>lles</sup> Cabandé et Legrand, MM. Coulongéat, Dupain père, Dupain fils, Rateau, Bland, Ouary, des élèves de l'Ecole Primaire supérieure de filles et 12 élèves maîtres de l'Ecole Normale d'instituteurs. Arrivés par le train de midi, ils rejoignent MM. Fouillade, Ferrand, Matard, Coupeau qui les attendaient au Marouillet.

De la gare à la plage, on récolte entr'autres plantes nombreuses : *Spergularia marina*; *Alopecurus bulbosus*; *Hordeum maritimum*, *H. Secalinum*, *Oenanthe peucedanifolia*, *Bupleurum protractum*, *Iris spuria* (très commun dont nous faisons de belles



et nombreuses herbes) ; *Rapistrum rugosum*, *Cakile maritima*, *veronica*, *Teucrium*, *Eryngium maritimum*, etc.

A la pointe de Chay au bord de la mer, nous récoltons : *Lithospermum apulum* (sur les bords immédiats de la grève), *Stachys heraclea*, *Bellis papulosa*, *Catananche cœrulea*, *Carduncellus mi-lissimus*, *Astragalus monspessulanus*, *Bupleurum aristatum*, *Euphorbia serrata*, *Inula montana*, *Scorzonera hirsuta*, *Spartium junceum*, *matricaria maritima*, *Lepturus cylindricus*, *Frankenia lævis*, *Melilotus parviflorus* et une foule d'autres plantes plus communes.

---

### Excursion mycologique et phanérogamique dans la forêt de l'Hermitain, 14 juin 1925

---

Mesdames Berland et Gazeau, MM. Berland, Ingueneau, Sainvet, Coyault et Gazeau arrivés par le train de midi, rejoignent sur la place de la Mothe St Héray, MM. Gamin et Dupain, qui les attendaient pour se faire conduire en automobile dans la forêt de l'Hermitain.

L'été ayant été pluvieux, nous espérions joindre à la cueillette des phanérogames une récolte abondante et variée de champignons. Les mycophages en effet ne furent point déçus et purent remplir leurs paniers de russules douces, de chanterelles et de bolets comestibles.

Nous avons trouvé en abondance le *Lactarius piperatus*, *Lactaire poiuré*, espèce commune dans nos bois en été.

Ce champignon inoffensif et indiqué comme comestible par tous les auteurs, ne vaut guère la peine d'être récolté. J'en ai fait l'expérience en me promettant de ne pas recommencer : car le goût âcre et brûlant, qui le caractérise à l'état frais, ne disparaît pas complètement à la cuisson et en fait en somme un mets peu agréable. Du reste tous les lactaires, même le délicieux, sont des champignons à texture dure et croquante, ayant besoin d'être mis longtemps sur un feu doux pour être d'une digestion relativement facile.

Rien de bien curieux à signaler dans cette excursion tant au point de vue des phanérogames que des cryptogames.

V. D.

---

## Herborisation dans les vallées de Chambrille et des Grenats 18 juin 1925

spéciale aux grandes Elèves de l'Ecole primaire supérieure de filles de Saint-Maixent

---

C'est jeudi, il fait un beau soleil, aussi est-ce très gaiement que nous quittons l'Ecole pour aller prendre le tramway. A la gare de la Mothe St Héray, MM. Dupain et Gamin, deux botanistes mothais, nous attendent. Guidées par eux, par Madame la Directrice et deux de nos professeurs, M<sup>lles</sup> Martin et Granier, nous traversons la coquette petite ville de la Mothe pour prendre la route de la vallée de Chambrille, où nous espérons faire de riches récoltes.

En passant nous nous arrêtons pour visiter la laiterie-fromagerie, si propre et si fraîche avec ses carreaux clairs ; l'heure du travail est passée, mais les obligeantes explications du directeur et du personnel nous instruisent du fonctionnement des appareils.

En route pour la forêt ! nous suivons un étroit chemin poudreux, dont les bords garnis de haies nous offrent un tas de plantes communes, mais nouvelles pour nous, qui sommes des débutantes. Après un quart d'heure de marche, nous abandonnons le chemin pour longer la ligne du tramway, qui va nous amener dans la pittoresque vallée de Chambrille suivie de celle des Grenats. Là nous trouvons des *Cirsiums* de diverses espèces, entr'autres le *Cirsium eriophorum*, ce magnifique chardon si ornemental ; *Cirsium palustre*, qui atteint dans cette vallée humide jusqu'à près de 3 mètres de hauteur, impossible de prendre cette plante avec la main, à cause de la cuirasse d'épines qui la recouvre de la base au sommet et lui a fait donner le nom vulgaire de Bâton du Diable ; un stachys alpina et diverses autres plantes rares.

M. Dupain découvre encore dans sa station de l'année dernière, devant le monolithe appelé Madame de Chambrille, l'*Astrantia major*, cette ombellifère des vallées alpines et pyrénéennes, qui semble vouloir s'acclimater chez nous. Reste à savoir si les graines de cette plante se disséminent dans la prairie voisine ? Fait intéressant à rechercher au printemps prochain.

Bientôt nous atteignons la forêt de l'Hermitain ; là, se présente à nos yeux un immense tapis rouge formé par des centaines de mens de *Circée parisienne*, plante très abondante dans les bois plus loin nos guides sont surpris de rencontrer quelques spécimens de *Cirée parisienne*, plante très abondante dans les bois des environs de Paris mais inconnue au Fouilloux et rencontrée pour la première fois à l'Hermitain par MM. Gamin et Dupain, bien qu'elle soit très commune dans tous nos jardins. Trouvés

également quelques rares champignons comestibles, les premiers de la saison d'été.

Nous gardons un délicieux souvenir de cette journée et nous remercions bien sincèrement nos aimables cicérones.

UNE ELÈVE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE.

---

---

## Herborisation sur les bords de la Sèvre, près Saint-Maixent, 18 juin 1925

---

Rien de bien spécial à signaler dans cette excursion à laquelle prirent part Madame Gazeau, MM. Bellivier, Lacour, Ingueneau, Sainvet, Coyault, Gazeau, Pinsard, Gamin et Dupain.

---

---

## Excursion botanique à Saint-Hilaire-la-Palud (16 juillet 1925)

---

Le 16 juillet dernier, à 7 h.  $\frac{1}{2}$  du matin, dans la cour de la gare de Niort, une automobile embarquait, à destination de Saint-Hilaire-la-Palud, une caravane composée de : MM<sup>mes</sup> Berland, Gazeau, Sableau, sa fille et sa nièce ; M<sup>lle</sup> Girardin, M<sup>lle</sup> Ambert, sa mère et sa tante ; MM. Coyault, Dupain, Sainvet, Berland et Gamin.

Il s'agissait d'explorer les marais de cette commune, trop peu souvent citée dans les flores, à part les environs de Port-Jouet, et de s'assurer si, comme dans les rouchères de La Chaussée et de Brillauvin, communes de Sansais, du Vanneau, d'Amuré et de Saint-Georges-de-Rex, croissait le rarissime *Cuscuta Bidentis* Berthiot, que j'y avais récolté les 27 août et 17 septembre 1909, et qui n'est signalé, en France, que dans 3 localités de la Côte-d'Or.

Ces rouchères ou mieux *rouchis* (la carte d'état-major elle-même adopte ce mot) sont ainsi dénommées parce que dans l'ensemble des plantes qu'on y rencontre se trouve *Cladium Mariscus*, R. Br., vulgairement appelé *rouche*, aux tiges élevées, robustes, aux longues feuilles munies sur les bords et la carène de dents minces très aiguës qui, si l'on n'y prend garde, tranchent et lacèrent pantalon et veston.

Je n'avais pas revu ces lieux depuis 1909. La route de Sansais au Vanneau, que nous parcourons, les coupe en deux parties inégales. La partie sud qui est la plus vaste s'étend sur les quatre communes précitées ; c'est celle que j'avais visitée le 27 août, en compagnie de M. Mounier, conseiller général, maire du Vanneau.

Mais le 17 septembre, j'étais seul.

A ma descente du train, à Amuré, je me fis tracer un itinéraire assez détaillé qui comprenait notamment les portions des communes de Sansais et d'Amuré, limitées à l'est par la rigole rectiligne de ce dernier nom. Cet itinéraire et surtout les indications que me donnèrent un homme et sa femme que je rencontrai sur mon parcours me furent des plus utiles : je pouvais faire mes recherches sans avoir trop à craindre de rétrograder par suite de la rencontre de parties trop humides ou manquant de consistance — je ne parle pas de celles qui sont entourées de fossés ou canaux trop larges et vierges de tout pont — abordables seulement — et encore ! — par quelque nemrod chaussé de grandes bottes aussi solides qu'imperméables.

Répugnant absolument à m'occuper des affaires d'autrui, je ne rapporterai point la discussion qui s'éleva entre mes deux cicerones d'occasion, chez qui la lune de miel pouvait bien ne plus projeter que de pâles rayons. Mais un chasseur qui survint et qui avait sinon tout entendu au moins tout compris, eut l'idée, étant quelque peu facétieux de sa nature, d'amener une détente en lançant cette galéjade : « Mais, madame, c'est de votre faute si votre mari agit ainsi à votre égard. Vous n'auriez pas dû oublier l'article 3652 du Code *peinal* (il appuya sur ce mot, qu'il *épela*) que le maire vous a lu le jour de la célébration de votre mariage et dont voici la teneur : « Le mari doit obéissance à sa femme et la suivre... partout... »

Cette grosse et balourde paysanne prit, apparemment, la chose au sérieux. Avec volubilité et de grands éclats de voix, elle répliqua en son patois que nous ne saurions traduire en français sans lui enlever toute sa saveur et tout son pittoresque : « O me sembiait bé que mossieu le mouère avait léu queque chouse que me thieu ! N'en v'lat-ine bounè *lod* !... » Qu'on veuille bien me faire grâce du reste !

Cette scène à la Courteline, que j'avais écoutée assez distraitemment en jetant çà et là à la dérobee quelques regards scrutateurs, eut pour conséquences — précieuses pour moi — de me faire apercevoir, presque à mes pieds, peu apparentes dans les hautes herbes :

*Heleocharis uniglumis* Sch.  
*Alisma ranunculoides* L.  
*Galium uliginosum* L.  
*Polystichum Thelypteris* Roth.  
*Sonchus maritimus* L.

Un peu plus loin :

*Euphorbia palustris* L.

La récolte s'annonçait excellente (je ne cite et ne citerai que les raretés).

Je remerciai les trois indigènes. leur serrai la main, et, dans le sens de leurs conseils, je poursuivis à pas lents mes investigations au milieu de cet entre-croisement de rigoles et de canaux découpant des espaces que l'on est convenu d'appeler, assez improprement, marais *desséchés*.

*Lathyrus palustris* L. s'offre bientôt à ma vue. Cette plante, que j'avais cueillie à Bessines le 14 juin 1894, n'est signalée, dans les Deux-Sèvres, que dans les trois communes du Vanneau, de Bessines et de Coulon.

Au bord d'un fossé, je cueille :

*Carex paludosa* Good.

*Ranunculus lingua* L.

Dans l'eau :

*Scirpus Tabernæmontani* Gmel.

*Butomus umbellatus* L.

Sur une levée :

*Peucedanum palustre* Mœnch.

que notre regretté maître, M. Guillon (+1908), découvrit dans les marais du Vanneau, où je l'ai retrouvé le 27 août 1909.

Et, par places :

Un *Calamagrostis* qui n'était que le vulgaire *C. Epigeios* Roth. et non *C. lanceolata* Roth — comme je le pensais tout d'abord en présence d'échantillons jeunes — que les flores départementales ne signalent qu'à Bessines et au Vanneau. — C'est dans cette dernière commune que le dit M. Guillon le rencontra le 23 juin 1850.

Enfin, à quelque 500 m. de l'altitude 5 de la carte d'état-major, une riche station de :

*Cuscuta Bidentis* Berthiot,

vint enfler considérablement mon cartable. — On peut l'y centurier avec ses singulières nourrices (même des Cypéracées et des Graminées) sans craindre de l'épuiser.

Désirant offrir à mes compagnons des échantillons de ce *Cuscuta*, je fis arrêter notre voiture sur la route, entre l'Ecluseau et La Chaussée, et me dirigeai à grands pas vers la station que je viens de nommer. Mais à mi-chemin, l'eau m'arrêta. Me voyant contraint de faire un long détour, ce qui eût exigé un temps que notre programme ne comportait pas, je revins bon gré mal gré, rapportant :

*Sium latifolium* L.

et, comme fiche de consolation, l'espérance de rencontrer à Saint-Hilaire-la-Palud non seulement la Cuscute, mais les espèces ci-dessus et... d'autres encore.

Les bords du canal, longeant la route nous donnent :

*Glyceria spectabilis* M. et K.

*Panicum Crus-galli* L.

En route pour Arçais !

Arrivée à 8 h. 40.

Ici la caravane se fractionne : la plupart de ces dames décident de rester à Arçais : la visite de la jolie petite localité les tente, ainsi qu'un déjeuner composé de savoureux plats de poisson, puis une promenade en... gondole ! Pourquoi pas ? N'a-t-on pas appelé le Marais, avec ses canaux ombragés de grands arbres, la Venise verte !

Mais ici la gondole n'a point l'élégance et le confort de celles de la ville des Doges : c'est un humble et vulgaire bateau plat servant, suivant sa capacité, au transport des pêcheurs, des animaux et des récoltes. En vertu de ce proverbe que je transcris *presque littéralement* : « Faute de *merles*, on mange des *grives* », ces dames déclarent s'en contenter.

Par réminiscence des courses que j'ai faites dans les lagunes de Venise, en août 1901 et en septembre 1904, je ne puis me retenir de fredonner la délicieuse barcarole :

« Je suis gondolier de Venise,  
Mon pays n'a que des beaux jours,  
Ma nacelle fuit sous la brise... »  
Etc.

MM<sup>mes</sup> Berland et Gazeau, et leurs maris qui, ainsi que l'exige la *loâ*, doivent les... suivre — ce qu'ils font d'ailleurs de très bonne grâce — puis ce qui reste de l'élément masculin partent pour Saint-Hilaire, où nous attend notre aimable collègue, M. Hurtaud, mais où nous ne trouverons pas le groupe rochelais dont la plupart des membres, à leur vif regret, ont été empêchés à la dernière heure.

A Saint-Hilaire, aussitôt la descente de voiture, notre petite caravane, avec vivres dans le sac, sous la direction de M. Hurtaud, s'achemine vers le port, au commencement du canal de Forges.

Sur notre passage, dans les rues, sur les bords des chemins, la voie ferrée, etc., abonde une Composée que, n'était l'absence de rayons aux anthodes, l'on pourrait prendre pour *Matricaria inodora* L., tant elle en a les apparences : port, tige rameuse, feuilles à segments filiformes, écartés, étalés, etc.

Cette espèce, qu'aucun de nous n'a encore vue, nous intrigue beaucoup.

Nous en reparlerons au retour.

Sur la voie, ne sont pas rares :

*Glaucium luteum* Scop., que j'ai récoltée ou vue autrefois gares de Mauzé, d'Épannes, de Rohan-Rohan, de Niort, et qui est une espèce du littoral.

*Amarantus prostratus* Balb., que j'ai observée de nombreuses fois dans les gares et les abords du chemin de fer, depuis Mauzé jusqu'à Pamproux y compris, ainsi que dans les rues des différentes localités qu'il dessert. Cette plante ne figure pas dans la flore de MM. Sauzé et Maillard, parue en 1884. Dans la géographie botanique de M. Souché, publiée en 1901, elle n'est signalée qu'à Mauzé-sur-le-Mignon.

Au port s'embarquent : MM<sup>mes</sup> Gazeau et Berland ; MM. Dupain, Berland et Gamin. MM. Coyault, Gazeau, Sainvet, guidés par M. Hurtaud, prennent la voie de terre et nous rejoindront au hameau de Dillon.

A signaler, tout d'abord, en telle abondance, que la circulation en est quelque peu gênée.

*Lemna polyrhiza* L.

A droite et à gauche, les prés sont tondus, et parfois encadrent quelques cultures de haricots et autres légumes.

Peu à butiner.

Ne voyant pas le profit réel que pourrait retirer la science de la production de listes de plantes ubiquistes, nous déclarons, vu que nous donnons sur place les noms chaque fois qu'on le désire, que nous ne citerons que les espèces rares ou peu communes.

Evidemment, dans ces eaux quasi dormantes croissent :

des Nénuphars, des Nuphars, des Sagittaires, des *Cyperus longus*, des *Scirpus lacustris*, des *Ceratophylles*, des Cressons, etc.

Sur les berges ou levées :

des Salicaires, des Scrofulaires, des Reines des prés, des Con-soudes, des Silaus, des Lycopés, des Liserons, des Pulicaires, etc. auxquelles se sont adjointes des transfuges de la plaine : Gremils, Pterothèques, Résédas, Coquelicots, Flouves, Scandix, *Ranunculus arvensis*, voire le détesté *Raphanus Raphanistrum*, etc., etc...

Retenons seulement :

*Carex pseudo-Cyperus* L.

*Samolus Valerandi* L.

*Glyceria spectabilis* M. et K.

*Hydrocharis morsus-ranæ* L.

*Phragmites communis* Trin (non fleuri).

*Leersia oryzoides* Sw.

Un coin très enviable à visiter serait, par le canal que nous parcourons et qui y conduit en droite ligne, l'angle où se limitent les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Charente-

Inférieure, et où les flores indiquent, comme unique station pour notre département :

*Digitaria paspaloides* Mich.

Cette espèce, à chaumes radicans à la base, à souche rameuse fortement rampante, ainsi qu'elle m'est apparue, à Agen, sur les bords du canal latéral, le 3 août 1892, doit certainement toujours exister dans ce lieu.

Nous sommes environ au tiers de la distance pour nous y rendre quand, d'après l'itinéraire établi, notre pilote donne à bord quelques vigoureux coups de « pigouille » qui nous font pénétrer dans le canal ou rigole de Dillon.

A des jours plus heureux, *Digitaria* !

Voici, enfin, une étendue de terrain que la faux a respectée — ce que je n'ai cessé de demander depuis notre départ — où nous pouvons avoir quelque chance de mettre la main sur :

*Cuscuta Bidentis*.

Mais, malgré toute notre attention, excitée encore par les affirmations de notre batelier qui a vu ici une *Cuscuta* l'an dernier — très probablement l'objet de notre convoitise — nous ne pouvons arriver à la dénicher.

Dans ces hautes herbes, drues et emmêlées, qui dissimulent par trop fossés, dépressions et flaques d'eau, la marche est pénible, d'autant que les caresses du soleil sont plutôt excessives.

A noter :

*Stachys palustris* L.

*Malachium aquaticum* Fries.

*Utricularia vulgaris* L.

*Utricularia neglecta* Lehm.

*Veronica scutellata* L.

*Galium palustre* L.

Et, hors de nos atteintes :

*Sanguisorba officinalis* L.

La malchance nous poursuit : nous ne sommes pas plus heureux pour les rares *Peucedanum palustre* et *Calamagrostis lanceolata*, que nous avons quelque espoir de rencontrer dans ce lieu.

Nous sommes à près de 2 kilom. de Dillon, la faim se fait sentir et l'heure fixée pour la jonction avec nos collègues s'avance à grands pas.

En route !

Sous les énergiques poussées de notre « gondolier » la « nacelle fuit sous la brise. » Pardon ! il n'en fait pas ; du moins elle est bien peu appréciable sous le léger rideau de feuillage formé par les saules dont les branches se rejoignent, tamisant doucement la lumière sur le canal.



Il nous faut, bon gré mal gré, renoncer à la visite de plusieurs parcelles entourées de fossés d'accès où, dans les unes comme dans les autres, il y aurait certainement de bonnes récoltes à faire, tandis qu'elles ne peuvent être qu'insignifiantes dans cette rigole constamment sillonnée par les transports culturaux qui empêchent le développement normale des plantes — quand ils ne les détruisent pas. — *Potamogeton lucens* L. y est en fort mauvais état.

A midi, quelques minutes avant nos camarades venus à pied, fidèles, comme nous, au programme tracé, nous arrivons au port de Dillon.

Après le déjeuner — sur l'herbe — où la plus franche gaieté ne cessa de régner, notre bateau s'engagea dans le canal du Mignon, ayant à son bord MM<sup>mes</sup> Berland et Gazeau et MM. Sainvet, Coyault et Gazeau.

Rien d'intéressant à signaler sur le chemin de halage.

Près de la rive gauche du canal, une plante aux jolies fleurs jaunes qui flotte au milieu des Nuphars, attire notre attention. Vue à distance, dans l'eau scintillante, elle a quelque peu l'apparence d'une forme naine de ceux-ci.

C'est : *Limnanthemum nymphoides* Link, vulgairement : Faux-Nénuphar.

Nous disons *flotte*, parce que, ainsi que chacun a pu le remarquer, cette espèce qui, avant la floraison, est cachée au fond de l'eau, est contrainte, pour épanouir ses fleurs, leurs pédoncules ne pouvant, à l'instar de ceux du *Nymphæa* et du Nuphar, s'allonger, — de se détacher de la vase et de remonter à la surface.

Arrivés à l'amorce du chemin qui conduit à La Roche, nous traversons, à l'aide de notre barque, le canal du Mignon, pour aller explorer les prairies limitées à l'ouest par la levée de Boëre, jusqu'à un petit pâté de maisons que la carte d'état-major dénomme Bois Valin.

Nous sommes en Charente-Inférieure.

Outre que le terrain est aride, les troupeaux nous ont peu laissé à butiner.

A noter seulement :

- Galium boreale* L.
- Teucrium scordium* L.
- Butomus umbellatus* L.
- Utricularia vulgaris* L.

Comme le *Limnanthemum*, cette dernière repose sur la vase, — mais elle s'en détache rarement — et ne se montre qu'au moment de la floraison : à l'aisselle des feuilles, à segments filiformes, de petites outres remplies d'air soulèvent doucement la tige naissante hors de l'eau et l'on voit bientôt s'épanouir ces charmantes petites fleurs jaunes, au palais strié de lignes orangées, rappelant par leur forme, celles de nos Mufliers.

Puis, sur une levée :

*Ammi majus* L.,

Revenus — tous — à notre point de départ, j'aperçois et montre dans le petit canal, près du refuge aux bestiaux, en compagnie de *Lemna trisulca* L.

*Ranunculus divaricatus* Schrank.

signalée, dans les Deux-Sèvres, seulement à Pas-de-Jeu ; mais que j'ai rencontrée dans la Sèvre Niortaise, à quelque 50 m. en amont de la passerelle, commune de Sainte-Pezenne, le 22 mai 1909, au cours de l'excursion que je dirigeais.

Nous retraversons le canal — du Mignon — et rentrons dans notre département.

MM<sup>mes</sup> Gazeau et Berland, ainsi que M. Gazeau, Sainvet et Coyault reprennent place sur le bateau, qui les ramènera, par les différents canaux à Saint-Hilaire ; et nous, les *piétons*, revenons par les chemins de la plaine.

A part :

*Sium latifolium* L.,

et *Hippuris vulgaris* L.

dans le canal longeant le chemin de La Roche, rien d'important à noter.

A 3 h. et demie, nous sommes à Saint-Hilaire, où l'autre partie de notre troupe débarque 5 minutes après notre arrivée.

Malgré la lourdeur de l'atmosphère, nous n'avons pas éprouvé trop de fatigue.

Pas un champignon n'a été aperçu.

Poussant l'amabilité à l'extrême, M. Hurtaud, dont le concours nous a été si précieux, nous prie de venir nous reposer un instant chez lui, où sa charmante femme s'empresse de nous faire servir rafraîchissements et gâteries que nos gosiers altérés absorbent avec délices.

M. le docteur Lucas, beau-père de M. Hurtaud, désire, à son tour, nous faire les honneurs de son home. Il nous y fait déguster une excellente eau-de-vie, produit de la distillation du vin de ses récoltes.

Mais l'inexorable cadran de l'horloge nous rappelle que nous devons être rendus à la gare de Niort pour le train de 7 h. 43.

Cueillons vite des échantillons de la Composée que, au début de notre excursion, nous avons vue très abondante, mais que nous n'avons pu identifier, les flores que nous avons en mains nous conduisent bien au genre *Matricaria*, mais — et pour cause — pas au prénom.

Après avoir pris congé de nos hôtes que nous ne saurions trop remercier de leur si cordial accueil, nous grimpons dans notre voiture.

A Arçais, nous recueillons le groupe laissé le matin. Ces dames, elles aussi, ont passé une très agréable journée. Leur promenade en « gondole » sur le Grand Canal, que la ligne des arbres, à droite et à gauche, dessine comme une avenue, et La Sèvre — canalisée — coulant paresseusement au milieu de frais herbages, dans un silence qui contraste délicieusement avec le tumulte énervant des cités — fera époque parmi les jours les plus heureux de leur existence. D'ailleurs, toutes les chances : nul bain de pieds, aucun envol de chapeau, accrocs peu sérieux aux vêtements et... pas de manquantes !... Toutefois, certaines rougeurs de la figure et de la poitrine trahissent les méfaits du soleil.

Comme récolte, elles n'ont à nous montrer que quelques maigres bouquets où figurent péle-mêle Nénuphars, Nuphars, *Glycyria spectabilis*, voire *Sparganium ramosum*.

Le retour nous parut de courte durée sous le charme de conversations aussi intéressantes que variées — on ne parla pas que de botanique et de brochets à la maître d'hôtel — où ces dames notamment l'enjouée et spirituelle M<sup>lle</sup> Girardin, s'en donnèrent à cœur joie et se montrèrent, en tout point, bien supérieures au sexe fort.

Il est 7 h. 20 quand nous descendons dans la cour de la gare de Niort.

Et maintenant, revenons à notre trop discrète Composée.

Aucune de mes flores, pas même, à mon grand étonnement, celle de M. Rouy, ne me donne satisfaction.

Et alors ?...

Notre distingué collègue, M. Pavis, instituteur à Rablay (Maine-et-Loire), m'ayant annoncé qu'il possédait, entre autres raretés, *Matricaria discoidea* DC., ce nom me donna fort à réfléchir. Les échantillons qu'il m'adressa, sur ma demande, me parurent absolument identiques à ceux de Saint-Hilaire-la-Palud.

Mais il me manquait la diagnose.

Ayant lu dans le Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques d'Angers, année 1908, une remarquable Note du savant M. Préaubert, président de cette Société, sur le *M. discoidea* DC., je lui envoyai quelques spécimens de notre trouvaille. Sans retard, il m'écrivit :

« Votre plante est bien le *M. discoidea* DC. Originnaire de l'Asie septentrionale, elle a été introduite dans les ports de la Manche, Boulogne, Calais, etc., au commencement du siècle, par des transports de grains... Elle a été constatée pour la première fois en Anjou, en 1903, auprès d'un moulin hydraulique sur la Mayenne... Les minoteries se débarrassent des grenailles auprès des cultivateurs pour l'élevage des animaux de basse-cour. D'où apparition inopinée de cette plante dans les cours, chemins, terrains vagues, places publiques, etc. Il faut s'attendre à la voir peu à peu envahir notre flore.

« Quant aux caractères distinctifs, on peut dire que c'est l'adaptation asiatique de notre Camomille. Mêmes caractères généraux ; mais réduction de moitié environ, dans toutes les proportions et disparition des rayons aux capitules. »

Et l'introuvable *Cuscuta Bidentis* ?

Plus heureux que nous, notre dévoué batelier, ayant à cœur de n'avoir pu nous le montrer, s'était mis à la recherche et, quelques jours après notre départ, l'avait trouvé assez abondant dans les roselières. Il en avait remis un gros paquet à M. Hurtaud qui s'était empressé de l'adresser à M. Dupain, notre érudit président.

C'était bien la *Cuscuta* que j'avais envoyée, en plusieurs parts, en septembre 1909, à MM. Ceste, Rouy, Corbière, Gillot.

Bien que notre promenade faite trop à la hâte par suite d'un programme trop chargé ne nous ait pas permis de fouiller comme l'eussions désiré, ces canaux, ces fossés, ces épais fourrés de plantes vigoureuses, ce qui n'est pas sans regrets, nous sommes heureux toutefois d'avoir attiré l'attention des chercheurs sur ce petit coin de notre Marais poitevin, coin que n'était mon âge avancé, je reviendrais visiter longuement en y comprenant la partie aval de la Sèvre (ancien golfe du Bas Poitou), où je pense fermement que la *Cuscuta*, le *Peucedanum*, le *Calamagrostis lan-céolata* et autres raretés peuvent se rencontrer.

Mais, place aux jeunes !

A. J. GAMIN.

---

### Excursion mycologique dans la forêt de l'Hermitain 16 août 1925

---

Rendez-vous était fixé à la station de l'Hermitain vers onze heures. Grâce à un train supplémentaire, retenu à l'occasion d'une fête religieuse protestante organisée en pleine forêt, MM. Gamin et Dupain purent rejoindre leurs collègues MM. Berland, Gazeau, Marcus et Sainvet arrivés par le train de St-Maixent et accompagnés de M<sup>me</sup> Berland et de M<sup>lle</sup> Hippeau.

On se met aussitôt en quête et on fait une ample récolte de champignons, la plupart de vieilles connaissances, mais quelques-uns moins communs et intéressants à noter : *Amanita virosa*, *spissa*, *recutita* ; *Russula atro-purpurea*, *grisea*, *subfætens* ; *Boletus appendiculatus*, *felleus* ; *Polyporus cæsius*, *Forquignoni*, *rubriporus* ; *Hdynum acre*, *amarescens*, etc...

En revenant de la partie sud de la forêt où nous avons fait nos plus importantes récoltes, M. Dupain trouve sans y penser, sur le bord du fossé de la route de la gare à Beaussais, cinq beaux pieds du fameux *Blechnum Spicant*, recherché inutilement à l'excursion du 29 juin de l'année dernière. M. Gamin appelé s'empresse d'en arracher un pied avec une longue fronde coarverte de sores pour le planter dans son jardin ; d'autres individus de cette jolie fougère sont également emportés par les excursionnistes. On a bien soin toutefois d'en laisser un pied pour ne pas détruire la station. Quelques instants après Madame Berland nous fait admirer un joli bouquet de bruyères cendrées; *Erica cinerea*, mais parmi ces jolis petits grelots rose-foncés, nous distinguons les fleurs plus grosses et plus pâles d'*Erica Tetatrix* : distinguons les fleurs plus grosses et plus pâles d'*Erica Tetralix* nées au même endroit. à l'embranchement des quatre routes. Pendant que nous examinions nos récoltes dans cet endroit en nous reposant assis sur le gazon, nous voyons arriver notre collègue M. Ingueneau, qui ayant manqué le train, avait fait allégrement à pied le chemin de St-Maixent à la forêt de l'Hermitain. Il commençait à se faire tard et l'heure du retour était proche ; néanmoins cet ouvrier de la onzième heure a pu néanmoins profiter de nos trouvailles, que nous avons complaisamment étalées devant lui.

N. B. — Une remarque à propos d'*amanita virosa*, qui n'est qu'une variété d'*amanita verna*, dont elle ne diffère que par la forme irrégulière et plus conique de son chapeau. Ce champignon très vénéneux, puisqu'il contient de la phalline a été assez commun cette année dans nos bois ; il est habituellement plus rare. Cette espèce présente d'autant plus de danger qu'elle ressemble à *Lepiota pudica*, espèce comestible et délicieuse. *Lepiota pudica*, il est vrai, n'a pas de volve, son chapeau est moins humide et plus soyeux, ses lamelles sont rosées en vieillissant tandis que celles de *A. virosa* restent blanches. D'autre part *L. pudica* pousse toujours dans les prés et les champs tandis que *A. virosa* croît toujours dans les bois. C'est cette dernière particularité qui devra mettre en éveil l'attention du vérificateur. Lorsqu'on vous apportera un panier de champignons blancs dont on aura séparé les pieds, comme cela arrive assez souvent, demandez toujours s'ils ont été récoltés uniquement dans les prés et les champs, ou s'il y a été mélangé quelques espèces de bois. Dans ce dernier cas, faites par prudence rejeter toute la récolte ; car il serait très difficile à moins d'être un connaisseur très compétent de distinguer les chapeaux d'*amanites* de ceux des *lépiotes*.

V. D.

---

## Excursion mycologique dans le bois de Saint-Giraud et le bois des Boules, près Fomperron, 6 septembre 1925

---

MM. Marcus, Gamin et Dupain prennent le tramway de huit heures et sont rejoints à la gare de St-Maixent par leurs collègues MM. Gazeau, Gilbert, Daniaud et Sainvet, accompagnés de Madame Gazeau.

A leur descente à l'arrêt de la Robelière, lieu du rendez-vous, ils trouvent M. Thibault, professeur de lettres à l'École Normale d'instituteurs de Châteauroux, porteur d'une lettre d'excuses de M. Bellivier et de trois champignons récoltés par ce dernier dans les bois d'Allonnes : *Hydnum acre*, *Cortinarius bolaris* et *Pseudobolaris*.

M. Thibault en villégiature à Parthenay nous dit qu'il s'intéresse beaucoup aux champignons et qu'il est heureux de saisir l'occasion présente, pour se livrer à son étude favorite en compagnie de personnes compétentes.

Nous commençons par fouiller le bois de St-Giraud, où nous faisons maigre récolte, à cause de la sécheresse des jours précédents.

Vers les onze heures et demie une ondée vient nous déranger et nous rappeler qu'il est l'heure de nous libérer de nos provisions. Nous nous rapprochons de la station de la Robelière espérant trouver un abri dans le préau de l'école voisine, mais la maison vide de ses habitants nous montre ses portes closes. Du reste le ciel s'est éclairci et nous commençons à déjeuner en plein air sur des troncs d'arbres couchés, qui nous servent de tables et de sièges ; vers la fin du repas de gros nuages s'amoncèlent de nouveau et leur chute provoque un saut qui peut général.

Après la pluie dont nous nous garantissons tant bien que mal avec nos parapluies et l'abri formé par le mur de la gare, nous nous dirigeons vers le bois des Boules où nous récoltons plusieurs espèces intéressantes :

*Amanita virosa*, *spissa*, *Tricholoma saponaceum* (un échantillon anormal dont les lamelles se prolongent en filet sur le pied et lui donnent l'aspect d'un clitocybe). Mais *T. saponaceum* est toujours reconnaissable à son odeur spéciale et sa chair qui rougit lorsqu'on la brise.

*Russula fellea*, *carnicolor*, *punctata*, *pectinata* ; *Lactarius acris*, *fuliginosus* vel *azonites* (ces deux lactaires se ressemblent beaucoup ; mais *L. acris* est plus pâle et son lait devient immédiatement rouge vif à l'air, tandis que *L. fuliginosus* est plus foncé et son lait ne devient rouge qu'au bout d'un temps assez long et d'un rouge moins vif.

*Cortinarius rufo-olivaceus, flexipes, bolaris, pseudo-bolaris, cristallinus. Inocybe asterospora, fastigiata, dstricta. Entoloma lividum* (mauvais petit échantillon). *Dædalea confragosa. Trametes gibbosa. Boletus pachypus, erythropus. Polyporus sulfureus. Stereum spadiceum. Lycoperdon dermozanthum.*

V. D.

---

---

### Excursion mycologique dans le bois du Fouilloux, près La Mothe-Saint-Héray, 20 septembre 1925

---

Les pluies tombées en assez grande abondance dans la première quinzaine de septembre nous avaient décidé à organiser cette excursion qui fut en effet très fructueuse. Du reste, le bois du Fouilloux, ancien lac d'eaux-douces de l'époque tertiaire, possède un sol argilo-calcaire, qui est habituellement un terrain très riche en champignons. Nous avons récolté de quatre vingt à cent espèces dont quelques-unes assez rares : *Boletus tumidus, appendiculatus* ; *Plyteus semi-bulbosus, Polyporus fulvus rutilans, Clavaria fennica var. versatilis, Cyathus striatus.*

Prirent part à cette excursion : Mesdames Marcus, Gazeau, M<sup>lles</sup> Landier, Good ; MM. Marcus, Gamin, Gilbert, Gazeau, Co-yault, Dupain, Boisseau père et fils.

---

---

### Excursion mycologique dans le bois de la Foye, 24 septembre 1925

---

Désirant faciliter l'étude des champignons, à nos collègues du sud du département, nous avons décidé de faire une excursion dans les bois de la Foye, qui sont situés entre Melle et Lezay.

Rendez-vous était fixé à la gare de St Vincent, où arrivaient vers onze heures MM. Gamin et Dupain, attendus depuis un moment par MM. Verdon, Trioux, Proust, Bouchant, pharmacien à Melle et son frère Bouchant Gaston, étudiant en pharmacie. Les bois se trouvent à 1.500 mètres environ de la gare ; nous montons dans les automobiles de nos collègues, qui nous amènent rapidement sur le terrain de chasse.

Nous ne trouvons pas une abondance d'espèces, ce qui s'explique par la sécheresse de la première quinzaine de septembre. Cependant nous notons : *Clitocybe aggregata* en touffes sur une souche de chêne ; divers *cortinaires*, *Cortinarius ileopodius*, *brunneus*, *brunneo-fulvus*, *subferrugineus*, *armillatus* vel *hæmatocheilis* ; *Clavaria aurea*, *cristata*, *inæqualis* et beaucoup d'autres espèces plus communes.

D'autre part la mycophagie, qui n'est pas un des moindres attraits de nos excursions, ne perd pas ses droits ; aussitôt filets et paniers sont remplis d'*hydnes*, de *chanterelles* et surtout de *Trompettes de la Mort*, cette truffe du pauvre particulièrement abondante cette année dans les bois de la Foye.

En quittant le bois nous suivons un large chemin aux rebords gazonnés où M. Bouchant Georges a failli mettre le pied sur une grosse vipère rouge, qui disparaît presque aussitôt dans le fossé voisin.

Vers 16 heures nous nous séparons en nous donnant rendez-vous pour une promenade botanique, que nous fixons au lundi 12 octobre à Douhaut (forêt de l'Hermitain).

V. D.

---

### Promenade mycologique aux environs de Saint-Maixent, 4 octobre 1925

---

Vers midi devant la porte Châlons se rassemblent Madame Gazeau, M<sup>lles</sup> Girardin, Landier, Baloge et Good ; MM. Gazeau, Sainvet, Coyault, Ingueneau, Gamin et Dupain. La petite troupe traverse la ville et descend dans la vallée qui longe la Sèvre. Après une demi heure de marche, on atteint le petit bois de Piauzay planté sur le flanc du coteau. C'est une véritable ascension qu'il faut exécuter et, ce au milieu d'un inextricable fouillis de ronces et d'épines, pour forcer ce taillis à nous livrer ses trésors mycologiques.

Malgré nos recherches nous ne rapportons que quelques échantillons de *Pleurotus petaloïdes* récoltés sur une souche.

Le bois ne donnant rien, nous descendons dans la prairie, espérant trouver davantage ; là sur le bord de la Sèvre nous récoltons

*Fomes applanatus* *Pholiota unicolor* sur une souche de peuplier. Nous traversons la rivière sur un bateau et le coteau gazonné situé de l'autre côté, nous fournit de bonnes espèces comestibles : *Pleurotes du Panicaut* et *psalliotés*.

---



## Promenade mycologique à Douhaut, 12 octobre 1925

---

A 14 heures MM. Bouchant, Verdon, Proust de Miséré, Dupain père, Dupain, Victor fils, sont réunis au croisement des quatre routes dans la forêt de l'Hermitain. Ils filent avec leurs automobiles jusqu'à Douhaut, région moins fréquentée, où l'on est plus susceptible de rencontrer des nouveautés.

La sécheresse persistante de l'automne déçoit nos espérances et sauf de très nombreuses touffes d'*armillaires de miel*, dont nous remplissons nos paniers, nous ne trouvons que de rares échantillons d'autres espèces qu'on peut évaluer néanmoins à une cinquantaine. Entre autres *Amanita junquillea* ; *Hygrophorus olivaceo-albus*, *nemoreus* ; *Cortinarius cumatilis*, *stillatitius* ; *Hebeloma hiemale* ; *Russula punctata*, *xerampelina* (reconnaissable à son odeur toute particulière, assez semblable à celle de l'écrevisse cuite, d'après M. Maire ; *Lycoperdon cruciatum vel marginatum*.

N. B. — L'armillaire de miel, ce champignon si commun qui est marqué comme suspect dans quelques flores, est cependant comestible et même assez estimé par certaines personnes. Cru il donne à la mastication un goût âcre et désagréable, c'est pourquoi il faut d'abord le faire bouillir dans une certaine quantité d'eau pour le débarrasser de cette âcreté. Cette ébullition a en outre la propriété de faire sortir de ces champignons une substance mucilagineuse très abondante, qui les fait adhérer ensemble en une masse compacte et gluante, mais qui ne laisse pas de traces dans la friture.

V. D.

---

## Excursion mycologique à la forêt de la Saisine, 15 octobre 1925

---

Afin de recueillir les champignons nécessaires pour une exposition mycologique à Parthenay, M. Bellivier avait organisé une excursion dans la forêt de la Saisine. Il avait prié M. le Directeur de l'Ecole Normale de Parthenay de bien vouloir permettre aux élèves de l'Ecole de participer à cette excursion.

Ce fut une joie pour ces grands jeunes gens, ainsi que le prouve le compte rendu suivant, que l'un d'eux nous a adressé.

Etaient présents : MM. Jarry, Laigné, Grégoire, professeurs ;

MM. Lambert, Bellivier ; M. et M<sup>me</sup> Lacour, M<sup>lle</sup> Cornilliet et environ 40 élèves de l'Ecole Normale.

Ce jeudi, mis en gaité par la perspective de toute une soirée libre, et revivifiés par la lumière salubre d'un brillant soleil, nous nous rendions à la gare des T.D.S. de la Maladrerie, prendre notre train spécial d'excursion. Hélas il nous fallut attendre ce tortillard peu pressé. Il arrive enfin, nous prenons d'assaut les deux voitures mises à notre disposition ; bientôt un jet de vapeur sonore et nous voici en route vers la forêt de la Saisine, vers la terre nourricière des champignons. Tout le long de la route, avec la poussière soulevée par le tramway qui se grise de vitesse, s'envolent les harmonies de nos chœurs à quatre voix. Aujourd'hui toutes les parties donnaient.

De la Juderie où nous sommes descendus, au bois de la Saisine, la route est assez longue, mais pour des normaliens épris de grand air, et entraînés aux exercices physiques, ce n'est qu'une promenade !

Bientôt, réunis par groupes, en colonne, la lutte devient sévère entre les excursionnistes, qui se disputent l'honneur d'arriver les premiers au bois. Derrière s'échelonnent les retardataires, talonnés de près par les maîtres qui conduisent l'excursion.

Nous voilà à l'orée du bois. Il faut attendre nos professeurs pour connaître la direction à suivre. On déploie les cartes d'état-major, on s'oriente et on pique face au soleil pour atteindre au sud la maison du garde où a lieu le rendez-vous des excursionnistes.

Le signal est donné, et nous repartons dans un sentier, en une file indienne qui se disloque bientôt.

Devant nous, à droite, à gauche, s'étend la masse sombre, sans relief, des bois immobiles ; à peine même si nous arrivons à distinguer ces couleurs tant vantées de l'automne, qui à l'époque où nous sommes devraient embellir le décor, et retenir nos regards. Nous marchons sur une terre rouge, dure, fendillée par le soleil.

A mesure que nous avançons dans le bois, les taillis se font plus épais, les arbres sont plus grands. Nous entrons enfin dans le véritable sous-bois de la forêt. Au bout d'un long sentier, tapissé d'herbe humide, s'ouvre une clairière et nous arrivons à la maison du garde. Là, par brusques déboulés, il en arrive de tous côtés, la troupe se reconstitue.

M. Bellivier nous y a devancés, arrivé en automobile depuis plus d'une demi heure ; il nous donne les instructions nécessaires pour faire une récolte fructueuse. Il a apporté avec lui tout un lot de boîtes pharmaceutiques, il nous les distribue rapidement ; elles nous serviront de boîtes mycologiques.

Par groupes bientôt isolés, nous nous enfonçons sous bois, à la recherche des champignons. Battant les herbes pénétrant dans les fourrés nous menons notre recherche à travers bois, mais les champignons sont plutôt rares et par malchance ce sont tou-

jours les mêmes qui se présentent. D'ailleurs quels champignons ternes ou de couleurs douteuses, et pour la plupart desséchés, ils offrent à nos observations le triste spectacle de leur décrépitude. Nos préférences de collectionneurs pratiques iraient surtout aux cèpes, champignons d'allure très classique pour nous et qui ont le mérite d'être comestibles ; mais hélas, ils sont bien rares, et ceux que nous trouvons sont desséchés ou rongés par des parasites.

Les rayons du soleil s'allongent sur les cimes des grands arbres. La forêt un moment égayée par nos voix, retombe dans sa lassitude et sa rigidité. Il est temps de penser au retour.

Nous revenons à la maison du garde réunir nos trouvailles ; elles forment un tas assez imposant. Quelques espèces sont intéressantes. M. Bellivier les recueille avec soin car il s'agit de présenter une collection aussi importante que possible en vue de l'exposition mycologique qui doit avoir lieu le dimanche suivant. Nous reprenons le chemin du retour vers la Juderie, un long monôme serpente sur la route, et malgré la lassitude, renaît l'entrain de l'aller ; les casquettes sont levées au bout des bâtons, et dans l'air déjà froid, s'assourdissent les éclats d'un chant à l'unisson, scandé par une marche régulière.

Nous rentrons à Parthenay, heureux de notre bonne promenade et satisfaits d'avoir appris à connaître un certain nombre de champignons et particulièrement les cèpes si savoureux et si délicats. »

Parmi les 150 espèces de champignons qui ont été trouvées citons : *Amanita phalloides*, *virosa* — *Tricholoma squarrulosum flavo brunneum*, — *Collybia distorta*. — *Mycena Seynii*. — *Russula cœrula*. — *Nyctalis asterophora*. — *Cortinarius sanguineus*, *crocolitus hæmatochelis*, *claricolor*, *anthracinus*. — *Boletus pinicola*, *variegatus*. — *Polyporus Forquignoni*. — *Chlorosplenium aeruginosum*.

---

### Exposition mycologique du 18 octobre, à Parthenay

---

L'exposition mycologique organisée le 18 octobre 1925 à Parthenay, obtint un légitime succès. Jusqu'à la nuit une foule nombreuse et sans cesse renouvelée se pressa autour des tables de notre belle salle de Dessin et les multiples questions des visiteurs auxquelles MM. Dupain et Bellivier répondirent inlassablement, prouvèrent l'intérêt suscité par l'exposition.

Qu'il nous soit permis de remercier tout particulièrement le dévoué Président de la Société Régionale de Botanique, M. Du-

pain, pour l'activité infatigable dont il fit preuve en la circonstance et dont il est d'ailleurs coutumier.

L'excursion de la Saisine n'ayant pas fourni, en raison de la sécheresse, une récolte jugée suffisante, deux autres excursions dirigées par M. Dupain, l'une au bois de la Meilleraye, l'autre aux environs de Saurais eurent lieu les 16 et 17 octobre. Elles assurèrent, grâce également à quelques magnifiques cryptogames, apport personnel de M. Dupain le succès de l'exposition qui fut visitée encore le lundi matin par les enfants des écoles sous la conduite de leurs maîtres.

187 espèces figuraient à l'exposition qui, outre les champignons intéressants cités à l'excursion du 15 octobre, comprenait aussi :

*Pleurotus petaloïdes*, *Russula atropurpurea*, *Cortinarius præstans*, *Cortinarius Queletii* (Bataille) = *Cortinarius orellanus* (Fries) de Quélet, *Cortinarius glaucopus*, rigens. *Boletus rubicundus*. *Polyporus rutilans*, *rubriporus*, *hispidus*, *caesius*.

*Trametes inodora*.

*Craterellus sinuosus*.

*Hydnum cyatiforme*.

*Phallus caninus*.

*Geaster fornicatus*.

---

## Exposition mycologique à Niort, 22, 23, 24 et 25 octobre 1925

---

Sur la proposition de notre collègue M. Ventadoux, la Société décide d'organiser à Niort une exposition de champignons en même temps que celle de la Société d'horticulture et de viticulture.

Grâce à l'extrême obligeance de M. Lacour, qui a bien voulu nous apporter le mardi les restes encore présentables de l'exposition de Parthenay, et aux récoltes faites le lundi par le Président dans les bois de la Mothe-Saint-Héray, on a pu réunir 120 espèces environ.

Les Niortais venus en grand nombre pour l'exposition de fleurs et de fruits se sont beaucoup intéressés à notre exhibition mycologique ainsi qu'à notre herbier dont M. Ventadoux avait exposé plusieurs cartons.

Le jury a montré du reste tout le prix qu'il attachait à des manifestations de ce genre en nous accordant deux diplômes de médaille d'or.

Avec nos remerciements nous disons : « à l'année prochaine », avec l'espoir d'avoir plus de temps à disposer et par là même de faire mieux.

---

Excursion mycologique du 22 octobre 1925, dans la forêt de Mervent, et exposition de champignons à la Rochelle, les 23, 24 et 25 octobre 1925.

Ont pris part à cette excursion, MM<sup>mes</sup> Darrigad, A. Dupain, Marchay ; M<sup>les</sup> Zeller, Leroux et Legrand ; MM. Orgebin, Roy, Ferrand, Matard, Méchain, Leboiteux, Chagnand, Gueffier, Dr Bé-gusseau.

Temps toujours sec, récoltes peu abondantes et peu variées malgré la richesse de cette belle forêt de la Vendée. On a pu à grand peine recueillir quatre vingt dix espèces qui ont été exposées dans une des salles du Musée Fleuriau pendant les jours d'exposition de la Société d'horticulture et de viticulture de La Rochelle les 23, 24 et 25 octobre 1925.

---

### Echanges de plantes

---

Le Bulletin est à la disposition des collègues qui désirent pratiquer l'échange des plantes. Si l'on veut bien nous communiquer les listes des plantes que l'on désire et celles des plantes que l'on peut offrir, nous les publierons avec plaisir.

Ces publications renseigneront nos sociétaires, qui pourront ensuite avec connaissance de cause communiquer entre eux.

Nous commençons aujourd'hui par insérer les listes de notre collègue, M. l'abbé Fournier, de Lourdoueix St Michel (Indre), auquel les sociétaires n'auront qu'à s'adresser directement.

Plantes non communes qu'il lui est facile de trouver à l'intention des sociétaires qui lui en feront la demande.

*Arenaria montana.*  
*Dianthus Carthusianorum.*  
*Silene Gallica.*  
*Spergula Morisonii.*  
*Andryala sinuata.*  
*Crepis setosa.*  
*Filago Gallica.*  
*Gnaphalium sylvaticum.*  
*Helminthia echioides.*

*Inula graveolens.*  
*Lactuca virosa.*  
*Lactuca muralis.*  
*Pterotheca sancta.*  
*Senecio adonidifolius.*  
*Xeranthemum cylindraceum.*  
*Barbarea intermedia.*  
*Biscutella lœvigata.*  
*Cardamine sylvatica.*

Diplotaxis muralis.	Erica vagans.
Farsetia clypeata.	Euphorbia hyberna.
Nasturtium pyrenaeicum.	Asplenium septentrionale.
Carex paniculata.	Asplenium forsiense.
Serapias lingua.	Blechnum spicant.
Spiranthes autumnalis.	Osmunda regalis.
Conopodium denudatum.	Corydalis solida.
Peucedanum palustre.	Menyanthes trifoliata.
Hyssopus officinalis.	Hypericum pulchrum.
Lamium galeobdolon.	Hypericum linearifolium.
Leonurus cardiaca.	Luzula sylvestris.
Anthyllis montana.	Scilla bifolia.
Genista purgans.	Scilla Lilio-hyacinthus.
Ononis striata.	Radiola linoides.
Trifolium elegans.	Oenothera biennis.
Trifolium subterraneum.	Lathraea clandestina.
Isopyrum thalictroides.	Oxalis acetosella.
Ranunculus Lenormandi.	Oxalis corniculata.
Ranunculus ophioglossifolius.	Oxalis novieri.
Potentilla Comarum.	Lysimachia nemorum.
Sorbus aucuparia.	Asperula odorata.
Bartsia viscosa.	Galium saxatile.
Veronica montana.	Chrysosplenium oppositifolium
Veronica persica.	Tilia parviflora.
Paris quadrifolia.	Viola palustris.
Narcissus pseudo-narcissus.	Impatiens noli-tangere.
Phyteuma spicatum.	Lobelia urens.
Wahlenbergia hederacea.	Senecio sylvaticus.
Adoxa moschatellina.	Cardamine impatiens.
Sedum cœpea.	Erucastrum Pollichii.
Sedum reflexum.	Carex Buxbaumii.
Umbilicus pendulinus.	Lycopodium inundatum.
Equisetum maximum.	Malva Alcea.

PLANTES A EXPÉDIER TOUT DE SUITE

(Janvier 1926)

I. GRANDES FAMILLES

*Nombre et liste des échantillons*

1 Lithospermum officinale.	2 Artemisia vulgaris.
2 Dianthus armeria.	3 Senecio sylvaticus.
10 Spergularia rubra.	3 Hypochaeris glabra.
1 Silene gallica.	2 Thrinia hirta.
10 Centaurea scabiosa.	2 Helminthia echioides.
8 Crepis setosa.	2 Inula montana.

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>5 Xeranthemum cylindraceum</li> <li>2 Nasturtium palustre.</li> <li>1 Diplotaxis muralis.</li> <li>2 Farsetia clypeata.</li> <li>3 Erucastrum Pollichii.</li> <li>1 Diplotaxis tenuifolia.</li> <li>5 Biscutella lœvigata.</li> <li>1 Carex cyperoides.</li> <li>4 Carex remota.</li> <li>2 Carex præcox.</li> <li>10 Carex panicea.</li> <li>1 Carex paniculata.</li> <li>4 Carex pilulifera.</li> <li>2 Carex Buxbaumii.</li> <li>1 Carex vulpina.</li> <li>3 Carex Pœrei.</li> <li>1 Carex Goodnovii ?</li> <li>2 Carex divulsa.</li> <li>2 Carex Oëdtri.</li> <li>3 Panicum Crus-Galli.</li> <li>2 Andropogon Ischœmum.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>2 Hyssopus officinalis.</li> <li>2 Brunella grandiflora.</li> <li>3 Calamintha nepetoides ?</li> <li>9 Falcaria Rivini.</li> <li>4 Pimpinella dissecta.</li> <li>1 Anthriscus vulgaris.</li> <li>2 Selinum Carvifolia ?</li> <li>1 Pimpinella saxifraga.</li> <li>2 Peucedanum palustre.</li> <li>3 Conopodium denudatum.</li> <li>2 Anthyllis montana.</li> <li>2 Vicia purpurascens.</li> <li>4 Lathyrus tuberosus.</li> <li>1 Ranunculus Lenormandi.</li> <li>15 Ranunculus aconitifolius.</li> <li>1 Sanguisorba officinalis.</li> <li>1 Agrimonia Odorata.</li> <li>2 Rosa pimpinellifolia.</li> <li>8 Linaria vulgaris.</li> <li>1 Linaria spuria.</li> </ul> |
|---|--|

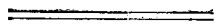
## II. PETITES FAMILLES

### *1<sup>re</sup> série*

- 1 Phyteuma orbiculare.
- 1 Limnanthemum nymphoides.
- Hypericum linearifolium.
- 1 Luzula Forsteri.
- 1 Liliium Martagon.
- 1 Phalangium ramosum.
- 1 Ophrys myodes.
- 1 Rumex sanguineus.
- 1 Verbascum Blattarioides.

### *2<sup>e</sup> série*

- 3 Asperula cynanchica.
- 1 Erica vagans.
- 2 Scolopendrium officinale.
- 2 Equisetum arvense.
- 40 Drosera rotundifolia.
- 1 Geranium pyrenaicum.
- 4 Lycopodium inundatum.
- 4 Malva alcea.
- 1 Ceratophyllum demersum.
- 2 Papaver argemone.
- 3 Oxalis stricta.



## CORRESPONDANCE

### EXTRAITS

1925

*Janvier*

8. — M. Bataille demande des échantillons desséchés de *Cyathipodia Dupæni* pour étude. Des envois de ce champignon conservé dans l'alcool lui ont été faits.

*Février*

24. — M. Rallet envoie deux adhésions : M. Gérard, pharmacien, à St-Léonard, et M. Pouyollon Maurice, élève-maître à l'Ecole Normale d'instituteurs de Poitiers. Nos remerciements et nos félicitations à ce collègue si zélé et si dévoué à la Société.

*Mars*

9. — M. Pouyollon accepte de donner sa cotisation pour 1924 afin de recevoir le bulletin de cette année.

2. — M. Rallet envoie l'adhésion de M. René Blondet, professeurs d'Ecole Normale. Il verrait avec plaisir, ainsi que M. Simon, une exposition de champignons à Montmorillon à l'automne prochain. Cette exposition et les excursions qui précèdent pourraient nous amener un certain nombre d'adhérents. — Bonne note a été prise de ce projet, qui n'a pu être réalisé dans la suite, à cause de la sécheresse des mois de septembre et d'octobre.

16. — M. Verdón demande de la part de M. Bridel, pharmacien à l'hôpital de Lariboissière (Paris), de grandes quantités de *Lathroea clandestina* pour essais biologiques. — Satisfaction a été donnée à M. Verdón, qui est venu récolter à la fin du présent mois plusieurs kilos de cette plante, croissant en abondance dans certaines prairies des environs de la Mothe-St-Héray.

24. — Lettre d'excuses de M. Matard de ne pouvoir assister ainsi que Blaud à l'Assemblée générale du 26, à Niort.

24. — Lettre d'excuses de M. Pellisson de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale du 26.



24. — M. Fouillade regrette de ne pouvoir assister à l'Assemblée générale du 26. Il propose de publier, au lieu d'un bulletin annuel, un bulletin trimestriel, dont le nombre de pages dépendrait tant de la quantité des matériaux à insérer que des fonds disponibles. — Excellente idée qui sera discutée à l'assemblée générale de 1926 ; il faudrait pour réaliser ce projet augmenter notre cotisation, trop faible à 5 francs, et nommer des secrétaires jeunes et dévoués pour venir en aide au Président, dont les années commencent à s'accumuler.

25. — Lettre de regrets de M. Ferrand, empêché d'assister à l'Assemblée générale du 26.

25. — M. Pavis s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion du 26 et envoie sa cotisation.

27. — Madame J. Ohlig envoie sa cotisation.

28. — M. le Dr Renou, de Royan, désirent étudier et faire entrer dans la consommation les nombreux champignons qui croissent dans les divers bois de pins des environs de cette ville d'eau, demande des renseignements à ce sujet. — Réponse du Président l'informant que le meilleur moyen d'arriver à ce but serait de se mettre en relation avec la société, d'y donner son adhésion et de lui envoyer pour détermination les espèces qui l'intéresseront.

### Mai

1<sup>er</sup>. — M. Pavis explique son envoi de plantes à l'assemblée générale : c'était une pulmonaire à fleurs roses, forme assez rare et une urticée de Corse, *Elaine soleirolii*=*Parietaria soleirolii*, plante qui s'est parfaitement acclimatée chez lui.

2. — M. le Dr Renou remercie des renseignements fournis et donne son adhésion. Il tâchera de recruter le plus grand nombre d'adhérents possibles, de façon à créer à Royan un groupe, permettant d'organiser le cas échéant dans cette ville une exposition de champignons.

4. — M. Ménard, conseiller général de Thouars, nous écrit qu'il adresse à notre compte de chèques postaux sa cotisation de 120 francs. — Lettre de remerciements du Président informant ce généreux collègue, qu'il sera heureux de le proposer à la prochaine assemblée générale comme membre bienfaiteur de la Société.

5. — M. Lemoine envoie sa cotisation et demande la liste des sociétaires habitant Tours ou les environs.

11. — M. Fouillade envoie une longue lettre, donnant les raisons pour lesquelles il croit préférable un bulletin trimestriel à un bulletin annuel. — Lecture de cette lettre sera donnée à la prochaine assemblée générale. Il serait heureux d'assister à l'excursion projetée à St-Hilaire-la-Palud. De concert avec MM. Ferrand

et Coupeau et quelques collègues de La Rochelle, il propose une excursion sur le littoral (Port des Barques et Pointe du Chay) pour le dimanche 17.

14. — M. Mallat n'ayant pas été touché par les circulaires en vue de la réorganisation de la société est heureux de connaître les résultats obtenus et envoie sa cotisation.

16. — M. Hurtaud nous donne des détails sur un projet d'organisation d'une excursion à St-Hilaire-la-Palud. Le mois de juin serait l'époque favorable, mais à cause de l'humidité de l'été de cette année, impossible de circuler au milieu des marais. Il vaut mieux remettre à plus tard. Il se propose de nous faire faire une excursion très intéressante.

20. — M. Cognet annonce l'envoi d'une petite boîte de plantes à déterminer ; six espèces.

24. — M. Ferrand envoie sa cotisation et nous informe, que l'excursion sur le littoral est arrêtée en principe, par les collègues de La Rochelle, au dimanche 7 juin.

30. — M. le Professeur Coulougeat, ayant appris l'excursion sur le littoral, demande des détails sur son organisation ; il fera son possible pour y prendre part.

#### Juin

1<sup>er</sup>. — M. Bouchet aurait été heureux de prendre part à l'excursion du 7 juin sur le littoral. Il a eu un empêchement au dernier moment ; il en exprime ses regrets.

10. — M<sup>lle</sup> Lévesque est heureuse de nous annoncer, que l'administration des tramways a mis à leur disposition des voitures en quantité suffisante pour transporter ses élèves à la Mothe-St-Héray. — Dans cette contrée doit avoir lieu une excursion organisée à leur intention, le jeudi 18.

12. — M. Coyault écrit au sujet de l'organisation de l'excursion dans la forêt de l'Hermitain.

19. — M. Cognet annonce l'envoi d'un colis de plantes à déterminer.

20. — M. Navrancourt annonce l'envoi d'une plante récoltée dans un terrain un peu sec et aride, situé dans les environs de Rochefort ; il désirerait en connaître le nom. — M. Gamin, en présence de l'échantillon incomplet et flétri, donne sous toutes réserves à cette plante le nom de *Potentilla heptaphylla* (Mill). — Dans une correspondance ultérieure, M. Fouillade, à qui cette plante aurait été communiquée, en fait le *Potentilla recta* (Linné) plante adventice de la région de Rochefort.

21. — M. Touraine signale dans les environs de Châteauroux un *Salix cinerea* qui porte régulièrement chaque année des chatons mâles, des chatons femelles et des chatons hermaphrodites.

25. — M. Hurtaud fixe les derniers détails de l'excursion, qui doit avoir lieu le 17 juillet suivant à St-Hilaire-la-Palud. — L'excursion a eu lieu par un temps très beau et a été fort intéressante par les plantes récoltées. Nous profitons de l'occasion pour adresser nos bien sincères remerciements à notre aimable collègue de St-Hilaire pour son si cordial accueil.

26. — M. Fouillade donne de nouvelles bonnes raisons pour la publication d'un bulletin trimestriel et prie le bureau d'étudier ce projet, qui peut parfaitement devenir réalisable si l'on trouve, ce dont nous ne doutons pas, une somme suffisante de bonne volonté parmi nos sociétaires. Il nous mentionne ses trouvailles en revenant de l'excursion de la pointe de Chay du 7 juin : récolté 4 beaux pieds de l'*Orchis Lloydianus* = *Orchis laxiflora* var. *intermedia* (Lloyd) hybride de *O. laxiflora* × *O. palustris*. Au même endroit *Ranunculus segretii* (Felix) hybride de *R. Trichophyllos* × *R. Baudotii*, *Brunella hybrida* hybride de *B. vulgaris* × *B. alba*, *Orchis militaris* localité non indiquée par Lloyd.

30. — M. Rallet envoie pour le bulletin, qui était imprimé, de nouvelles localités de plantes récoltées dans une excursion du 28 juin :

*Plantago carinata* (Schrad). Sur le talus de la route de Vendœuvres à Nurret-le-Ferron, non loin de la Loge. (Plante nouvelle pour la Brenne et l'Indre (28 juin 1925).

*Carex cyperoides* (L.). — Grand étang du Migné actuellement à sec. La plante est abondamment répandue parmi les prairies de *juncus supinus* et *Lotus corniculatus*, *Heliocharis ovata* et même dans les parties de l'étang récemment labourées et ensencées en sarrazin (28 juin 1925), d'après une indication de M. P. Déribérée-Desgardes.

### Juillet

3. — M<sup>lle</sup> Cabandé, envoie le compte rendu de l'excursion du 7 juin à Port-des-Barques et à la pointe du Chay.

10. — M. Blaud, pris par sa classe, regrette de ne pouvoir prendre part à l'excursion du 17 juillet à St-Hilaire-la-Palud.

10. — M<sup>lle</sup> Lévêque envoie le compte rendu de l'excursion du 18 juin dans la vallée de Chambrille et la forêt de l'Hermitain.

13. — M. Fouillade n'ayant pas de moyens de transports pratiques pour prendre part à l'excursion de Saint-Hilaire-la-Palud en exprime ses biens sincères regrets, d'autant plus qu'il aurait été très heureux de revoir les plantes des marais. Il fait part d'une lettre de notre collègue, M. le Dr Guétrot, le priant de s'occuper de l'organisation d'une session de la Société Botanique de France en Charente-Inférieure pour l'année 1927. Il accepte cette mission avec plaisir, à la condition d'avoir le concours de

la Société botanique des Deux-Sèvres et de la Société des Sciences Naturelles de La Rochelle.

14. — M. Matard exprime ses bien sincères regrets ainsi que ceux de M. Ferrand de ne pouvoir prendre part à l'excursion de St-Hilaire-la-Palud.

14. — M. Naslin, président de la Commission des finances au Conseil général, en réponse à une demande de subvention du Président, écrit qu'il fera tout son possible pour faire rétablir le crédit, qui était autrefois alloué à la Société.

17. — M. Frère, maire de Niort, accepte avec plaisir le titre de Président d'honneur de la Société.

#### Août

19. — M<sup>lle</sup> Minault, en villégiature à Cauterets, s'excuse de n'avoir pu assister à l'excursion du 16 août à l'Hermitain.

19. — M. Naslin nous informe que le Conseil général vient de nous accorder la subvention demandée. Très sincères remerciements à notre dévoué collègue.

22. — M. le Préfet des Deux-Sèvres nous fait part de l'accueil favorable fait à notre demande de rétablissement de la subvention allouée avant la guerre et nous informe qu'une somme de cent francs sera mise à notre disposition après le 1<sup>er</sup> janvier 1926.

23. — M. Demellier, député et président du Conseil Général, accuse réception de la lettre de remerciement à lui adressée à l'occasion du rétablissement de la subvention et assure la Société de tout son dévouement.

#### Septembre

1<sup>er</sup>. — M. Guillaume envoie d'Issoudun un colis de champignons à déterminer contenant onze espèces : *Armillaria Laschii*, *Collybia ectypa* var. *infumata*, *Flammula flavida*, *Cortinarius Torvus* (Fries) (non Quélet), *bicolor* (Cook), *saturninus*, *armeniacus*, *hinnuleus*, *purpurascens*, *pseudo-boloris*, *scutulatus* ?

2. — M. le Dr Guétrot, présente de très intéressantes observations sur l'*Asplenium Breynii*=*Germanicum* var. *alternifolium* trouvé par M. Gamin à l'excursion du 5 juin 1924 au Puits-d'Enfer. Ces observations seraient reproduites in ex-tenso, si M. le Dr Guétrot ne nous avait promis une note à ce sujet pour le Bulletin.

11. — Information du décès de notre regretté collègue Daigne agent-voyer en retraite à Bressuire survenu le 30 octobre 1924. Respectueux souvenir à sa mémoire et sincères condoléances à son fils, M. Daigne, conservateur des hypothèques, à Bressuire.

15. — Information du décès, survenu à Angoulême le 22 septembre 1924, de notre distingué collègue, Dr Henri Legendre.

Respectueux souvenir à sa mémoire et sincères condoléances à sa famille.

18. — M. le Dr Délibéré-Desgardes remercie de l'envoi du bulletin ; il offre aux collègues une plante rare, le *Carex cyperoides*, abondant cette année dans le grand étang de Migné (Indre), actuellement à sec. Il sera presque introuvable lorsque l'étang sera rempli et cela pour une quinzaine d'années. Il conseille de solliciter l'adhésion de M. l'abbé Fournier, professeur à Lourdoueix St Michel, botaniste très actif et par la même bonne recrue pour la Société. Cette adhésion est un fait accompli.

19. — M. Verdon écrit que lui et ses confrères Trioux et Bouchant feront tout leur possible pour prendre part à l'excursion du 24 septembre dans les bois de la Foye.

19. — M. le Dr Guétrot propose pour le Bulletin un petit article de mise au point au sujet de l'*Asplenium germanicum* trouvé à l'excursion du Puits d'Enfer. — Cette proposition est acceptée avec plaisir, car cet article pourra fort intéresser les sociétaires qui s'adonnent à l'étude des fougères.

20. — M. Faideau nous informe que l'exposition de la Société d'horticulture et de viticulture de la Rochelle aura lieu les 23, 24 et 25 octobre et nous invite à organiser, comme de coutume, une exposition de champignons.

21. — M. Ventadoux, verrait avec plaisir la Société botanique coopérer à l'exposition d'horticulture organisée à Niort pour les 22, 23, 24 et 25 octobre. Il a reçu d'autre part une lettre du Secrétaire général de la Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord, accusant réception de l'envoi de notre bulletin et nous informant que c'est avec le plus grand plaisir que les relations d'échange d'avant-guerre seront reprises.

29. — M. Fradin, pharmacien, à Rochefort, envoie un champignon à déterminer : *Lepiota pudica*.

29. — M. Bellivier fait part d'un projet d'exposition de champignons à Parthenay pour le 18 octobre ; il est allé excursionner dans les bois des environs de cette ville, mais il a fait de médiocres récoltes.

### Octobre

1<sup>er</sup>. — M. le Dr Guétrot nous confirme son envoi pour le Bulletin d'une notice concernant *Asplenium germanicum*. Il est heureux d'apprendre que M. René de Lithardière, à qui M. Gamin avait écrit est d'accord avec lui au sujet de la variété de cette plante, ce dont du reste il était convaincu.

2. — M. Bellivier, étant allé dans les bois de la Meilleraye, a trouvé dans une coulée humide près d'une soixantaine d'espèces de champignons ; il croit donc que la date de l'exposition mycolo-

gique de Parthenay pourrait être fixée au 18 octobre définitivement. Il envoie quelques spécimens de sa récolte: *Cortinarius paleaceus*, *hinnuleus*, *sanguineus*, *cinnamomeus*, *orellanus* (Quel et non Fries), *largus*, etc.

2. — M. Sainvet nous informe que MM. Coyault Gilbert, Gazeau et Ingueneau acceptent le projet d'une excursion pour le 4 octobre dans les bois de Piauzay et environs.

4. — M. Déribéré-Desgardes annonce l'envoi de *Carex cyperoides* espèce rare, qui ne se rencontre guère que dans les étangs desséchés. Signalé dans l'Indre pour la première fois au grand étang de Migné aux environs de 1912. Le grand étang devait être remis en eau, cette plante sera à nouveau probablement introuvable pendant quelques années. Il est partisan de la création d'une section berrichonne. Il a récolté au Cluzeau: *Phallus impudicus*, *Clathrus cancellatus*. A Felbrizon, commune de Ciran (Indre) *Amanita ovoïdea*.

6. — M. Rallet nous informe, que la poussée mycologique, est trop peu importante, pour qu'on puisse songer à organiser l'exposition de champignons projetée à Montmorillon. Il rectifie les déclarations de sa lettre du 30 juin dernier, en disant que les stations de *Carex cyperoides* et *Plantago carinata* avaient déjà été trouvées dans l'Indre par le Dr Déribéré-Desgardes qui n'avait pas signalé le fait. Il demande également la rectification d'une erreur commise dans le dernier bulletin, notant son admission dans la société en 1924, alors qu'il en fait partie depuis 1915.

6. — M. Orgebin envoie une lépiote très intéressante : *Lepiota littoralis* (Ménier) récoltée aux Moutiers ; elle était enfouie assez profondément dans les sables de la côte à environ 40 à 50 mètres du point, où déferle les vagues à marée haute. Il serait heureux de connaître la date de l'excursion dans la forêt de Mervent afin d'y prendre part.

11. — M. Queuille donne avec plaisir l'hospitalité au Président pendant son séjour à Niort, pour la préparation de l'exposition de champignons dans cette ville.

12. — M. l'abbé Fournier accepte avec plaisir de faire partie de la Société botanique des Deux-Sèvres. Il possède un herbier contenant près de mille espèces, la plupart de la région de Loudoueix, St-Michel (Indre), région schisteuse et granitique ; d'autres de St Martin d'Ansigny (Cher) calcaire Kimeridgien et Portlandien ; d'autres calcaire Rauranien et calcaire lacustre du Berry ; d'autres à Theillay (Loir-et-Cher), sables et argile de la Sologne. Il ne lui manque guère que les plantes fleurissant en calcaire au mois de mai. Tous les ans il recueille un stock assez considérable de plantes plus ou moins rares qu'il procurerait volontiers aux collègues à titre d'échange.

Il propose à toutes fins utiles de publier dans le bulletin trois listes :

1° Liste des plantes nouvelles et de stations nouvelles pour l'Indre et le Cher.

2° Liste de plantes qu'il peut céder immédiatement à charge de revanche.

3° Liste de plantes rares qu'il peut trouver facilement à Lourdoeux St Michel et récolter à l'intention des sociétaires.

12. — M. Ricôme, étant très occupé par le transfert de sa station de biologie végétale de Mauroc à Beau-Site, nous informe, qu'il désire remettre à l'année prochaine l'exposition mycologique de Poitiers.

15. — M. Harold Russeil de Minneapolis (Amérique du Nord) prie la société d'envoyer le Bulletin en échange à la librairie générale de l'Université de Minnesota, au lieu de l'envoyer à la Station expérimentale d'agriculture, comme il avait été fait par inadvertance.

18. — M. Hurtaud écrit, qu'il pense assister le jeudi 22 à l'excursion dans la forêt de Mervent.

18. — M. Orgebin écrit qu'il se rendra le jeudi 22 à la station de Bourneau-Mervent, pour prendre part à l'excursion qui doit avoir lieu dans la forêt ce jour là.

27. — M. Bellivier communique une lettre de M. Thibault, professeur de lettres à l'École normale de Châteauroux, demandant à faire partie de la Société.

28. — M. Audard, vétérinaire à Rochefort-sur-Mer, envoie *Lepiota pudica* pour détermination.

29. — M. Thibault, bibliophile à Paris, demande les bulletins 1900 et 1914 contenant des articles sur les plantes de la Brenne.

#### Novembre

1<sup>er</sup>. — M. Thibault, de Châteauroux, envoie sa cotisation. Il a gardé un bon souvenir de l'excursion dans le bois des Boules ; depuis son retour à Châteauroux, il va chaque dimanche à la forêt en compagnie de son fils aussi ardent que lui. Ils ont récolté *tricholoma striatum*, *tricholoma acerbum*, *clitocybe gautropa*, etc.

2. — M. Hurtaud exprime ses regrets de n'avoir pu, ainsi que son beau-père, prendre part à l'excursion de Mervent. Il avait fait garder deux pieds de cuscusta bidentis, l'inondation survenue a tout détruit.

4. — M. Guillaume envoie un champignon provenant de St Jean de Luz ; c'était *Tricholoma Panæolum vel nibatam*.

5. — M. Audard, vétérinaire à Rochefort-sur-Mer, envoie deux champignons à déterminer ; 1° *Clitocybe aggregata* ; 2° *Tricholoma amethystinum*,

11. — M. Vigé exprime ses regrets de n'avoir pu assister à l'excursion dans la forêt de Mervent. En faisant une cueillette de champignons comestibles dans les bois de confifères aux environs de Dompierre-sur-mer, il a rencontré beaucoup d'espèces qu'il serait désireux de connaître. Il se propose de nous les soumettre.

11. — M. Dupain Jules, de La Rochelle, envoie pour détermination : *Tricholoma sordidum*, *Clitocybe connata*, *Clitocybe inversa*.

16. — M. Bellivier communique quelques champignons récoltés dans les bois des environs de Parthenay : *Cortinarius rigens*, *duracinus*, *castaneus*, *Collybia semitalis*, *Inocybe geophila*, *Flammula sapinea*. Il a récolté *Cordyceps ophioglossoides* parasite d'*Elaphomyces granulatus* (vu M. Foex). Il propose de composer une petite note à ce sujet. Il a vu M. Jarry qui lui a promis de faire rédiger par un de ses élèves l'excursion mycologique dans les bois de la Saisine.

17. — M. Vigé nous adresse un colis de champignons tous récoltés sous des pins : *Tricholoma nudum*, *sordidum murinaeum*, *vaccinum*, *striatum* ; *collybia fumosa*, *butyracca* ; *Clitocybe gilva*, *brumatis*, *candicans*, *melachroa* ; *Russula cœrulea* ; *Lactarius mitissimus* ; *Mycena polygramma* ; *Hebeloma sinuosum* ; *Hymenoglyphus nigrum*.

24. — M. Vigé remercie des déterminations des champignons envoyés ; il a été heureux d'être fixé d'une manière précise sur certaines formes qu'il croyait d'espèces différentes.

N.-B. — Nous engageons nos collègues à suivre son exemple et à ne pas craindre de nous soumettre leurs récoltes, lorsqu'ils ont des hésitations.

25. — M. Métayer-Tisseau nous invite à la distribution des récompenses à l'occasion de l'exposition d'horticulture de Niort.

N. B. — Nous avons en effet obtenu deux prix : 1° Un diplôme de médaille d'or pour notre herbier ; 2° Un diplôme de médaille d'or pour notre exposition de champignons.

26. — M. Coyault nous communique *Clavaria corniculata* trouvé par son fils.

### Décembre

15. — M. Moreau nous présente la candidature d'un de ses amis, botaniste actif, M. Henri Courteville, ingénieur adjoint des travaux publics de l'Etat. — Tous nos remerciements à notre dévoué collègue, dont nous regrettons l'éloignement.

23. — M. Courteville remercie de son adhésion et nous envoie sa cotisation. Il nous informe qu'il va classer ses récoltes de cette année, et qu'il se fera un grand plaisir d'offrir à ses collègues des échantillons de plantes, réputées rares dans nos régions.

---

---



## BIBLIOGRAPHIE

---

Bulletins et travaux des Sociétés, avec lesquelles nous faisons l'échange des publications, pendant l'année 1925

---

- ALGER. — Société d'Histoire naturelle de l'Afrique du Nord.  
Table récapitulative. Tome 1, 12 années 1909-1921. Bulletins, années 1923-1924 et 1925, jusqu'à la séance du 4 juillet 1925.
- ANGERS. — Société d'études scientifiques d'Angers.  
LIII<sup>e</sup> année : Bulletin, année 1923,  
LIV<sup>e</sup> année : Bulletin, année 1924.
- AUTUN. — Société d'Histoire naturelle d'Autun, Bulletin, année 1924, n<sup>o</sup> 28.  
(Article très intéressant avec planches sur les cailloux perforés intentionnellement).
- BELFORT. — Société Belfortaine d'Emulation. Bulletin n<sup>o</sup> 39, année 1923.
- BORDEAUX. — Société Linnéenne de Bordeaux.  
Procès-verbaux : année 1920, Tome LXXII,  
année 1921, Tome LXXIII (2 livraisons),  
année 1922, Tome LXXIV,  
année 1924, Tome LXXVI.
- BAGNÈRES-DE-BIGORRE. — Société Ramond.  
Bulletin année 1923.
- BOURG. — Société des naturalistes et des archéologues de l'Ain.  
Bulletin, année 1924, 1<sup>er</sup> juin ; année 1925, 1<sup>er</sup> avril.
- CAËN. — Société Linnéenne de Normandie.  
Bulletins, année 1923 ; année 1924.
- CARCASSONNE. — Société d'Etudes scientifiques de l'Aude.  
Bulletin, année 1923.
- CHALONS-SUR-SAONE. — Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire.  
Bulletin des années 1919 à 1923 et 2<sup>e</sup> semestre 1923.  
Bulletin année 1924.
- CLERMONT-FERRAND. — Revue d'Auvergne.  
Bulletin, Tome 41, n<sup>o</sup> 2.
- DUNKERQUE. — Société Dunkerquoise pour l'encouragement des Sciences, lettres et arts.  
Bulletin, année 1924.

NANCY. — Société des Sciences de Nancy.

Bulletins janvier-juin 1922, juillet-décembre 1922.

Bulletins janvier-juin 1923, juillet 1923, mai 1924.

Bulletins juin-octobre 1924, novembre 1924, février 1925.

NANTES. — Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France.

Bulletin année 1923.

Bulletins année 1924, n° 1-2, n° 3-4.

POITIERS. — Société d'Agriculture, belles-lettres, sciences et arts.

Bulletin n° 389, mai 1924.

Bulletin n° 390, octobre 1924.

Bulletin n° 391, février 1925.

RENNES. — Société scientifique de Bretagne.

Bulletin, année 1924.

SAINT-ETIENNE. — Annales de la Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres.

Bulletin année 1924, 4<sup>e</sup> trimestre.

TOURS. — Annales de la Société d'agriculture, Sciences, Arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Bulletins année 1924 : n° 1, janvier-février-mars ; n° 2, avril-mai-juin ; n° 3, juillet-août-septembre ; n° 4, octobre-novembre-décembre.

VERSAILLES. — Société des Sciences de Seine-et-Oise, de la Beauce et de la Brie.

Année 1924, Tome V, fascicules 5 et 6.

Année 1925, Tome VI, fascicules 1, 2 et 5.

FRIBOURG (Suisse). — Société Fribourgeoise des sciences naturelles.

1<sup>o</sup> Compte rendu 1922-1923 et 1923-1924.

2<sup>o</sup> Plantes exotiques de pleine terre introduites, accidentelles ou cultivées dans le canton de Fribourg par le Dr F. Jaquet.

LEIDEN (Hollande). — Mededeelingen Van's Ryks Herbarium Leiden.

N° 1-5 (1910-1917).

N° 38-41 (1919-1921).

N° 48-53 (1925).

MISSOURI (Amérique du Nord). — Annales of the Missouri Botanical Garden.

November 1922, november 1923, february 1924, november 1924.

CINCINNATI OHIO. — Mycoligal notes by C. G. Lloyd n° 39, décembre 1915, n° 41, March 1916, n° 42, Jne 1916, n° 43, september 1916, n° 44, décembre 1916, n° 45, January 1917, n° 46, february 1917, n° 47, april 1917.

Sinopsis of the genus *Cladoderris* by C. G. Lloyd, july 1913.  
— Sinopsis of the stipitates stereums by C. G. Lloyd,  
décember 1913.

Bulletin of the Lloyd Library of botany, pharmacy and materia  
medica (Entomological séries n° 1).

Bulletin of the Lloyd Library of. botany, natural history, phar-  
macy and materia medica (Entomological séries n° 2). Myco-  
logical notes by C. G. Lloyd, n° 66 (Vol. 7, n° 1), february  
1922. — N° 67 (Vol. 7, n° 2), july 1922. — N° 68 (Vol. 7, n° 3),  
january 1923. — N° 69 (Vol. 7, n° 4), july 1923. — N° 70 (Vol. 7,  
n° 5), september 1923. — N° 71 (Vol. 7, n° 6), january 1924.  
— N° 72 (Vol. 7, n° 7), june 1924.

MINNESOTA (Etats-Unis). — The University of Minnesota agricul-  
tural experiment station and United states département of  
agriculture.

1° A study of farm organization in Southwestern Meinnesota  
by Georges A. Pond.

2° Second Grouth on Cut-over Lands in St Louis country by  
T. Schantz Hansen.

3° Farmer's co-opération in Minnesota 1917-1922.

ZÜRICH. — Beikrüge zur Kryptogamenflora der Schweiz.  
Bulletin 1923.

---

## Notes et ouvrages offerts à la Société pendant l'année 1925

---

Ascension au Méthou en juillet 1842 par P. de Tchihatcheff 1825.

Extraits du Bulletin de la Société mycologique de France :

1° Un nouvel épiglia à thèques polyspores. Epiglia Crozalsi.

2° Petite étude sur le genre *Gloëopeziza* et description d'une  
nouvelles espèce. Tome XL, 3° fascicule.

Par M. l'Abbé Grelet.

3° Une russule nouvelle : *Russula seperina* Dupain (avec Fig.  
et texte en couleur). Tome XXIX, 1<sup>er</sup> fascicule.

4° Un curieux cas de tératologie de l'entoloma lividum. Tome  
XXXIX, 4° fascicule.

5° Note sur le *Cortinarius pseudo-bolaris* (Maire) vel *cortinarius*  
*limonius* (Quélet) non Fries. Tome XXXIX, 4° fascicule.

Par MM. Bellivier et Dupain.

---

## EXTRAITS DES PROCÈS-VERBAUX

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 AVRIL 1925

(tenue à Niort)

*Présidence de M. V. Dupain*

Le Président informe l'assemblée des décès de nos collègues survenus dans le courant de l'année 1924 ; il adresse aux familles des regrets disparus les sympathiques condoléances et les sincères regrets de la société.

On ratifie à l'unanimité les admissions acceptées depuis la dernière assemblée générale.

Admission de huit nouveaux membres.

Lecture d'une lettre de M. Fouillade proposant la substitution d'un bulletin trimestriel au bulletin annuel, afin d'établir une communication plus fréquente entre les sociétaires. Cette idée excellente en elle-même est peut-être actuellement d'une application difficile en raison de l'état modeste des ressources de la Société.

Néanmoins on décide de soumettre cette idée au bureau pour être mise à l'étude.

M. Bellivier désirerait une exposition de champignons à Parthenay pour l'automne prochain ; prise en considération de cette demande pour le mois d'octobre.

Le Trésorier fait connaître l'état de la caisse qui présente un léger boni.

*Présentation de plantes :*

Envoi de M. Pavis de Rablay : *Pulmonaria angustifolia* (à fleurs roses), *Parietaria* (vel *Helxine*) *Soleirolii*.

Apport de M. Bellivier (Champignons) *Helvella albipes* — *Collybia velutipes* — *Pholiota oegerita* — *Septularia Sumneri* — *Stereum hirsutum*.

---

SÉANCE DU 14 JUIN 1925

*Présidence de M. V. Dupain, président*

Le Président relate l'intéressante excursion du 3 juin (environs d'Angoulins et Pointe du Chay) organisée par la section charentaise.

Il informe ses collègues de l'envoi de 120 francs par M. Ménard, conseiller général, pour sa cotisation de 1925 ; l'assemblée vote à l'unanimité de vifs et sincères remerciements à ce généreux collègue.

Présentation et admission de deux nouveaux sociétaires.

---

SÉANCE DU 16 AOUT 1925

*Présidence de M. V. Dupain, président*

Présentation et admission de neuf nouveaux membres.

---

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 1925

*Présidence de M. V. Dupain, président*

Présentation et admission de cinq nouveaux membres.

---

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 1925

*Présidence de M. V. Dupain, président*

Présentation et admission de quatorze nouveaux membres.

---

---

**Admissions pour l'année 1926 pendant l'impression du Bulletin**

---

- M<sup>le</sup> Brouard, directrice des Cours complémentaires à Montmorillon, présentée par MM. Rallet et Dupain.
- M. Griton, propriétaire à Scuvigné (D.-S.), présenté par MM. Co-vault et Dupain.
- M. Lemounier, pharmacien à Chauvigny (Vienne), présenté par MM. Bellivier et Dupain.
- M. Labonne, stagiaire en pharmacie, à Parthenay, présenté par MM. Bellivier et Dupain.
- M. Roy, instituteur à Chantonnay (Vendée), présenté par MM. Ma-tard et Dupain.
- M. Chomont, instituteur à Aubusson (Creuse), présenté par MM. Miégeville et Sainvet.
- M<sup>lle</sup> Leroux, stagiaire en pharmacie, à La Rochelle, présentée par MM. Dupain Jules-André et Dupain Victor.
- M. Quintard Gaston, étudiant, présenté par MM. Dupain et Gamin.
- M. Augé, professeur au cours complémentaire Bompland, à La Rochelle, présenté par MM. Blaud et Dupain.
- M. Delancize, professeur d'Ecole Primaire supérieure à Tours, présenté par MM. Rallet et Dupain.
- 
-

## SOCIÉTAIRES DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE 1925

---

Coste (abbé), à St Paul-des-Fronts (Aveyron).  
Daigne, agent-voyer en retraite, à Bressuire (Deux-Sèvres).  
Dangeard, professeur de botanique à la Sorbonne.  
Delaunay, instituteur à Venansault (Vendée).  
Foucaud (M<sup>me</sup>), à la Roche-sur-Yon (Vendée).  
Mercier (M<sup>lle</sup>), directrice honoraire de l'École Primaire Supérieure de St-Maixent (1925).  
Dr Legendre, à Angoulême.  
Tesson, à Chazannes (Charente-Inférieure).

---

*Nota.* — De ces pertes, qui nous sont toutes très pénibles, deux sont particulièrement regrettables pour notre société : Ce sont celles de nos dévoués collègues, l'abbé Coste et Dangeard. Le premier, botaniste distingué, auteur de la *Flore descriptive et illustrée de la France* en trois gros volumes in-8°, avec 5.000 figures des espèces mentionnées, la seule actuellement au courant de la science.

Le second, professeur à la Sorbonne et illustre savant, dont les travaux originaux sur la sexualité des champignons ont été très appréciés.

## AVIS IMPORTANT — COTISATIONS

---

Le Bureau de la Société botanique des Deux-Sèvres, dans un but d'économies, informe les sociétaires qu'il ne sera plus envoyé de quittances, le reçu de la poste étant suffisant pour justifier du paiement.

Prières à nos collègues de se servir pour se libérer, de notre compte de chèques postaux N° 21579 à Bordeaux ; c'est le moyen le plus commode et le plus économique de s'acquitter ; il suffit pour cela de demander au bureau de poste un mandat de chèques à 0,25 et de le remplir.

Ceux qui n'auront pas versé leur cotisation à notre compte avant le premier octobre 1926, sont informés qu'ils recevront une traite postale augmentée des frais de recouvrement.

A la dernière assemblée générale du 14 mars 1926 il a été décidé, en raison de la presque unanimité des réponses reçues, de porter les cotisations annuelles à 10 francs à cause des frais

de plus en plus considérables du bulletin. Cette augmentation partira du 1<sup>er</sup> janvier 1927.

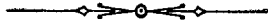
En attendant le Bureau recevra avec reconnaissance les contributions volontaires qu'on voudra bien verser au trésorier.

---

### Dons envoyés à la Société pendant l'année 1925

---

M. Ménard, conseiller général, à Thouars .....	115 fr.
M. Coupault de St-Jean-d'Angély .....	10 —
M. Ferrand, à la Fientent .....	15 —



## TABLe DES MATIÈRES

---

Bureau de la Société .....	3
Service de reconnaissance des plantes .....	4

### ETAT DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Liste des Membres de la Société par départements et par ordre alphabétique .....	5
--	---

### TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

Histoire de l' <i>Asplenium</i> ( <i>germanicum</i> ) <i>Breynii</i> , par le Dr Guétrot .....	15
Notes sur quelques plantes nouvelles ou critiques de la Charente-Maritime, par M. A. Fouillade .....	31
Quelques superstitions relatives aux plantes, par M. Touraine .....	52
L'Ortie, par M. Gamin .....	56
Note sur une var. de <i>Poa annua</i> L. et sur l' <i>Asplenium germanicum</i> Weiss, par M. Gamin .....	57
Note sur <i>Cordyceps</i> parasite d'un champignon hypogé, par M. Bellivier .....	58
Forêt de Saint-Michel, près Hirson (Aisne), par M. Courteville .....	61
Contribution à l'étude de la flore du Berry, par M. Rallet .....	63
<i>Pustularia catinus</i> (Holmsk.) Fuck., par M. l'abbé Grelet .....	64
Remarques sur mes cueillettes mycologiques du 12 août 1925, par M. V. Dupain .....	65

### HERBORISATIONS ET RÉUNIONS DE LA SOCIÉTÉ

7 juin 1925. — Port des Barques et pointe du Chay .....	71
14 juin 1925. — Forêt de l'Hermitain (excursion mycologique et phanérogamique) .....	73
18 juin 1925. — Vallées de Chambrille et des Grenats (spéciale aux grandes élèves de l'Ecole primaire supérieure) .....	74
18 juin 1925. — Bords de la Sèvre .....	75
16 juillet 1925. — Saint-Hilaire-la-Palud .....	75
16 août 1925. — Forêt de l'Hermitain (excursion mycologique) .....	84



6 septembre 1925. — Bois de Saint-Giraud et Bois des Boules, près Fomperron (excursion mycologique) ....	86
20 septembre 1925. — Bois du Fouilloux (excursion mycologique) .....	87
24 septembre 1925. — Bois de la Foye (excursion mycologique) .....	87
4 octobre 1925, — Environs de Saint-Maixent (promenade mycologique) .....	88
12 octobre 1925. — Douhaut (promenade mycologique) ..	89
15 octobre 1925. — Forêt de la Saisine (excursion mycologique) .....	89
18 octobre 1925. — Parthenay (exposition mycologique) ..	91
22-23-24-25 octobre 1925. — Niort (exposition mycologique).	92
22 octobre. — Forêt de Mervent (excursion mycologique).	93
23-24-25 octobre 1925. — La Rochelle (exposition de champignons) .....	93
Echanges de plantes .....	93

#### CORRESPONDANCE

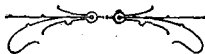
Extraits .....	96
----------------	----

#### BIBLIOGRAPHIE

Bulletins et travaux des Sociétés, avec lesquelles nous faisons l'échange des publications .....	105
Ouvrages offerts à la Société .....	107

#### PROCÈS-VERBAUX

Résumés .....	108
Admissions pour l'année 1926, pendant l'impression du Bulletin .....	109
Sociétaires décédés pendant l'année 1925 .....	110
Avis important. Cotisations .....	110
Dons envoyés à la Société pendant l'année 1925 .....	111



---

---

Imprimerie GARNIER

:: SAINT-MAIXENT ::

---

---